

**REPUBLIQUE DU MALI**

Un Peuple-Un But-Une foi

.....

**MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

.....

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE**

**Etude sur les déterminants des Violences Basées sur le Genre (VBG) en  
milieux scolaire et universitaire dans les régions d'intervention du  
Programme Initiative Spotlight au Mali**

**Rapport d'analyse**

**Table des matières**

SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	3
Liste des tableaux.....	4
Liste des graphiques.....	4
AVANT-PROPOS.....	5
RÉSUMÉ.....	6
INTRODUCTION.....	9
I- OBJECTIF .....	10
I.1. Objectif global .....	10
I.2. Objectifs spécifiques.....	10
II- MÉTHODOLOGIE DE L'ETUDE .....	10
II.1 Définition des concepts et mots clés.....	10
II.2. Approche quantitative.....	12
II.2.1. Champs géographique et population cible .....	12
II.2.2. Échantillonnage .....	12
II.2.3. Outils de collecte de données .....	14
II.2.4. Recrutement et formation des agents de terrain .....	14
II.2.5. Déroulement de la phase de collecte des données .....	15
II.2.6. Traitement et analyse des données.....	15
II.3. Approche qualitative.....	16
II.3.1. Champ géographique et Population cible de l'étude .....	16
II.3.2. Techniques et outils de collecte des données .....	16
II.3.3. Echantillonnage .....	16
II.3.4. Recrutement et formation des enquêteurs qualitatifs .....	16
II.4. Difficultés rencontrées et solutions préconisées.....	17
III- PRINCIPAUX RESULTATS.....	18
III.1. Ampleur des VBG en milieu scolaire et universitaire .....	18
III.1.1. Ampleur des VBG au 1 <sup>er</sup> cycle de l'enseignement fondamental (Fondamental1) .....	20
III.1.2. Ampleur des VBG au 2 <sup>ième</sup> cycle de l'enseignement fondamental (Fondamental2) .....	21
III.1.3. Ampleur des VBG au niveau de l'enseignement secondaire (Secondaire) .....	22
III.1.4. Ampleur des VBG au niveau de l'enseignement supérieur (Supérieur).....	23
III.2. Profilage des présumés auteurs de VBG en milieu scolaire et universitaire .....	24
III.2.1. Aperçu des principaux auteurs présumés de VBG en milieu scolaire et universitaire .....	25
III.2.2. Analyse de la répartition des auteurs présumés de VBG par ordre d'enseignement.....	25
III.2.3. Analyse des auteurs présumés de VBG par sexe .....	28
III.3. Types de VBG en milieu scolaire et universitaire .....	28
III.3.1. Répartition (%) des types de VBG en milieu scolaire et universitaire par région .....	28
III.3.2. Répartition des types de VBG par ordre d'enseignement.....	29

III.3.3.	Répartition des types de VBG en milieux scolaire et universitaire par statut de l'école	30
III.3.4.	Répartition des types de VBG selon certaines caractéristiques sociodémographiques	31
III.4.	Prise en charge des cas de VBG en milieux scolaire et universitaire	32
III.4.1.	Répartition des cas de prise en charge de VBG par région	32
III.4.2.	Répartition des cas de prise en charge de VBG par ordre d'enseignement	33
III.4.3.	Répartition des cas de prise en charge de VBG selon le statut de l'école	34
III.5	Analyse de la satisfaction des survivant.es par rapport à la prise en charge	35
III.5.1.	Analyse du degré de satisfaction de la prise en charge de VBG par région	35
III.5.2.	Analyse du degré de satisfaction de la prise en charge de VBG par ordre d'enseignement	36
III.5.3.	Analyse du degré de satisfaction de la prise en charge des VBG selon le statut de l'école	36
III.5.4.	Analyse du degré de satisfaction de la prise en charge des cas de VBG selon certaines caractéristiques de survivant.es	37
III.6.	Principales raisons de renonciation des survivant.es à l'assistance	38
III.6.1.	Principales raisons de renonciation des survivant.es à l'assistance par région	38
III.6.2.	Principales raisons de renonciation des survivant.es à l'assistance par ordre d'enseignement	39
III.6.3.	Principales raisons de renonciation des survivant.es à l'assistance selon le statut de l'école	39
III.6.4.	Principales raisons de renonciation des survivant.es à l'assistance selon certaines caractéristiques des survivant.es	40
III.7.	Facteurs d'exposition aux VBG en milieux scolaire et universitaire	41
III.8.	Obstacles liés à la dénonciation des cas de VBG en milieux scolaire et universitaire	42
IV-	CONSTATS ET RECOMMANDATIONS DE L'ETUDE	44
	CONCLUSION	49
	REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	50
	ANNEXES	51
	Annexe1 : Composition de l'Equipe Technique d'Orientation et de Suivi (CTOS) de l'Etude VBG	51
	Annexe2 : Chronogramme de réalisation de l'étude	52
	Annexe3 : Liste des personnes rencontrées lors des focus et des entretiens individuels	55
	Annexe4 : Termes de référence relatifs à l'Étude sur les déterminants des Violences Basées sur le Genre (VBG) en milieux scolaire et universitaire dans les régions spotlight	57
	Annexe5 : Note méthodologique de l'Étude sur les déterminants des Violences Basées sur le Genre (VBG) en milieux scolaire et universitaire dans les régions spotlight	60
	Annexe6 : Questionnaire individuel Élève/Étudiant/Parent/Tuteur	68
	Annexe7 : Tableau relatif à la répartition des différents types de VBG en milieux scolaire et universitaire selon certaines caractéristiques sociodémographiques	74

## **SIGLES ET ABRÉVIATIONS**

<b>AE</b>	: Académie d'Enseignement
<b>AEEM</b>	: Association des Elèves et Etudiants du Mali
<b>AME</b>	: Association des Mères d'Elèves
<b>AMSOPT</b>	: Association Malienne de Suivi et d'Orientation des Pratiques Traditionnelles
<b>APE</b>	: Association des Parents d'Elèves
<b>CAP</b>	: Centre d'Animation Pédagogique
<b>CCCTI</b>	: Cellule de Coordination et de Coopération Technique et Institutionnelle
<b>CGS</b>	: Comité de Gestion Scolaire
<b>CPS</b>	: Cellule de Planification et de Statistique
<b>CSCom</b>	: Centre de Santé Communautaire
<b>CSRéf</b>	: Centre de Santé de Référence
<b>CTOS</b>	: Comité Technique d'Orientation et de Suivi
<b>DAE</b>	: Directeur de l'Académie d'Enseignement
<b>DCAP</b>	: Directeur du Centre d'Animation Pédagogique
<b>DG</b>	: Directeur Général
<b>DNPEF</b>	: Direction Nationale de la Promotion de l'Enfant et de la Famille
<b>DRPFEF</b>	: Direction Régionale de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille
<b>DRPSIAP</b>	: Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
<b>EDSM</b>	: Enquête Démographique et de Santé du Mali
<b>Eff.</b>	: Effectif
<b>GBVIMS</b>	: Système de Gestion des Informations sur les Violences Basées sur le Genre
<b>INSTAT</b>	: Institut National de la Statistique
<b>IPRFRA</b>	: Institut Polytechnique Rural de Formation et de Recherche Appliquée
<b>ISH</b>	: Institut des Sciences Humaines
<b>MEF</b>	: Ministère de l'Economie et des Finances
<b>MJDH</b>	: Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme
<b>MEN</b>	: Ministère de l'Education Nationale
<b>MPFEF</b>	: Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille
<b>ONG</b>	: Organisation Non Gouvernementale
<b>OSC</b>	: Organisation de la Société Civile
<b>PIS</b>	: Programme Initiative Spotlight
<b>PNG</b>	: Politique Nationale Genre
<b>PNVBG</b>	: Programme National pour l'abandon des Violences Basées sur le Genre
<b>PTA</b>	: Plan de Travail Annuel
<b>SLPFEF</b>	: Service Local de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille
<b>UNFPA</b>	: Fonds des Nations Unies pour la Population
<b>UNICEF</b>	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
<b>VBG</b>	: Violences Basées sur le Genre

## Liste des tableaux

Tableau1	: Répartition de la taille de l'échantillon par région et par ordre d'enseignement	13
Tableau2	: Répartition du nombre d'écoles et d'élèves/étudiants par région et par ordre d'enseignement	13
Tableau3	: Répartition des équipes et des agents de collecte par sexe par région	14
Tableau4	: Taille de l'échantillon prévu et enquêté par région	16
Tableau5	: Prévalence des VBG au Fondamental1 selon certaines caractéristiques des survivant.es	20
Tableau6	: Prévalence des VBG au Fondamental2 selon certaines caractéristiques des survivant.es	21
Tableau7	: Prévalence des VBG au Secondaire selon certaines caractéristiques des survivant.es	23
Tableau8	: Prévalence des VBG au Supérieur selon certaines caractéristiques des survivant.es	24
Tableau9	: Répartition (%) des présumés auteurs par type de VBG selon le sexe	28
Tableau10	: Répartition (%) des types de VBG en milieux scolaire et universitaire par milieu de résidence	31
Tableau11	: Répartition (%) des types de VBG en milieux scolaire et universitaire par sexe	32
Tableau12	: Répartition (%) des types de VBG en milieux scolaire et universitaire par tranche d'âge	32
Tableau13	: Répartition des cas de prises en charge de VBG par région	33
Tableau14	: Répartition (%) des cas de prises en charge de VBG par ordre d'enseignement	34
Tableau15	: Répartition (%) des cas de prises en charge de VBG par statut de l'école	35
Tableau16	: Degré de satisfaction par rapport à la prise en charge des VBG	37
Tableau17	: Répartition des principales raisons de renonciation des survivant.es à l'assistance	40

## Liste des graphiques

Graphique1	: Prévalence (%) des VBG en milieux scolaire et universitaire par région	18
Graphique2	: Prévalence (%) des VBG en milieux scolaire et universitaire selon l'ordre d'enseignement	19
Graphique3	: Prévalence (%) des VBG en milieux scolaire et universitaire selon le statut de l'école	19
Graphique4	: Prévalence (%) des VBG au Fondamental1 selon la région	20
Graphique5	: Prévalence (%) des VBG au Fondamental2 selon la région	21
Graphique6	: Prévalence des VBG au Secondaire selon la région	22
Graphique7	: Prévalence des VBG au Supérieur selon la région	23
Graphique8	: Répartition (%) des présumés auteurs de VBG en milieux scolaire et universitaire	25
Graphique9	: Répartition (%) des présumés auteurs des VBG au Fondamental1	26
Graphique10	: Répartition (%) des présumés auteurs des VBG au Fondamental2	26
Graphique11	: Répartition (%) des présumés auteurs des VBG au Secondaire	27
Graphique12	: Répartition (%) des présumés auteurs des VBG au Supérieur	27
Graphique13	: Répartition (%) des types de VBG en milieux scolaire et universitaire par région	29
Graphique14	: Répartition (%) des types de VBG par ordre d'enseignement	30
Graphique15	: Répartition (%) des types de VBG en milieux scolaire et universitaire par statut de l'école	31
Graphique16	: Degré de satisfaction des survivant.es par rapport à la prise en charge par région	35
Graphique17	: Degré de satisfaction par rapport à la prise en charge par ordre d'enseignement	36
Graphique18	: Degré de satisfaction par rapport à la prise en charge par statut de l'école	37
Graphique19	: Principales raisons de renonciation des survivant.es à l'assistance par région	38
Graphique20	: Principales raisons de renonciation à l'assistance par ordre d'enseignement	39
Graphique21	: Principales raisons de renonciation des survivant.es à l'assistance par statut de l'école	40
Graphique22	: Répartition (%) des facteurs d'exposition aux VBG par sexe	42
Graphique23	: Répartition (%) des obstacles liés à la dénonciation des cas de VBG	43

## AVANT-PROPOS

Pratiques profondément ancrées dans les habitudes des populations partout dans le monde en général et au Mali en particulier, les Violences Basées sur le Genre (VBG) constituent un enjeu important pour la réalisation de l'égalité de sexes et l'instauration d'une paix durable. De par leurs conséquences parfois irréversibles sur la santé de la personne humaine, les VBG constituent également une réelle violation des Droits Humains comme en témoigne l'article 1 de la Constitution du 25 février 1992 du Mali : « *La personne humaine est sacrée et inviolable. Tout individu a droit à la vie, à la liberté, à la sécurité et à l'intégrité de sa personne* ».

Au Mali, l'ampleur des VBG est manifeste à divers endroits notamment dans les foyers, au sein des ménages, les lieux de travail, de culte etc. Le phénomène des VBG, est présent également dans les milieux scolaire et universitaire et constituerait l'un des facteurs d'échec et d'abandon scolaire. Pour mieux connaître le phénomène, il a été jugé important de conduire une étude quantitative et qualitative approfondie sur les déterminants des VBG dans le milieu scolaire et universitaire afin que des mesures correctives appropriées puissent être suggérées aux pouvoirs publics. Les résultats de cette importante étude pourront alimenter le débat public-privé pour l'élimination des VBG au sein de la société malienne et de façon spécifique en milieu scolaire et universitaire qui, malheureusement viennent s'ajouter à l'insécurité qui avait déjà mis à rudes épreuves le système d'enseignement. Ils vont en outre servir à revisiter les objectifs de la Stratégie nationale pour l'abandon des violences basées sur le genre (2020-2030), du Cadre stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023), de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, de l'Agenda 2030 relatifs aux Objectifs du Développement Durables (ODD) et du Programme d'actions relatif aux engagements pris par le Mali dans le cadre de la Conférence Internationale pour la Population et le Développement (CIPD) en vue de dégager une réponse holistique pour l'atténuation des effets néfastes des VBG en milieux scolaire et universitaire.

Le présent rapport découle de l'analyse des données collectées auprès de **11 230 élèves et étudiants** des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et du District de Bamako. Il présente la prévalence des VBG dans ces zones, selon le milieu de résidence, les prévalences dans les divers ordres d'enseignement, le profilage des présumés auteurs, les différents types de VBG, les facteurs d'exposition aux VBG, les principaux obstacles liés à la dénonciation etc.

Je me réjouis pleinement de la réalisation de cette importante étude, première du genre dans notre pays et de la démarche très participative qui a caractérisé le processus de son élaboration. C'est aussi le fruit d'une collaboration fructueuse entre l'INSTAT et l'UNFPA.

Je profite donc de cette occasion pour magnifier l'excellence des relations que mon organisation entretient avec l'UNFPA depuis des décennies. C'est pourquoi, il me plaît de lui rendre un hommage mérité ainsi qu'à la Délégation de l'Union européenne à travers le Programme Initiative Spotlight (PIS) pour son concours financier sans oublier tous les autres partenaires pour leurs accompagnements multiformes.

J'adresse également mes remerciements à toutes les structures du Système statistique national et au-delà pour leur franche collaboration. Mes remerciements vont enfin à tout le personnel impliqué dans cette Étude notamment les enquêteurs et les superviseurs pour leur sacrifice et la qualité de leur travail ainsi qu'à mes collaborateurs pour leur dévouement et leur attachement au travail bien accompli.

Je vous remercie et vous souhaite une bonne lecture.

**DIRECTEUR GENERAL**

**Dr. Arouna SOUGANE**  
Chevalier de l'Ordre National

## RÉSUMÉ

L'Étude sur les Déterminants des Violences Basées sur le Genre (ED\_VBG) en milieux scolaire et universitaire a été réalisée par l'INSTAT avec l'appui technique et financier de l'UNFPA et de l'Union européenne à travers le PIS. Cette étude qui a concerné les régions d'intervention du Programme Initiative Spotlight (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Bamako) est une activité dont l'objectif global est de fournir au Gouvernement du Mali et à l'ensemble des acteurs, une base de connaissances pertinentes sur les déterminants des VBG en milieux scolaire et universitaire. Elle a permis de collecter des informations pertinentes permettant d'apprécier entre autres :

- l'ampleur des VBG en milieux scolaire et universitaire ;
- les types de VBG et le profilage des présumés auteurs ;
- la problématique de la prise en charge des cas de VBG ;
- les facteurs d'exposition ;
- les obstacles liés à la dénonciation ;
- les outils aux niveaux règlementaire et législatif mis en place afin de lutter contre les VBG ;
- les programmes de lutte contre les VBG mis en œuvre en milieux scolaire et universitaire.

Au-delà de cet objectif, cette étude vise à fournir des informations permettant aux décideurs et partenaires sociaux de l'école d'apprécier dans quelle mesure les statistiques produites peuvent être utilisées pour une prise de décisions basée sur des évidences.

L'ED\_VBG a suivi une démarche méthodologique rigoureusement scientifique qui a combiné les approches quantitative et qualitative. Par rapport au volet quantitatif, la procédure d'échantillonnage était donc aléatoire afin de s'assurer de la représentativité des informations recueillies auprès de différentes catégories d'acteurs. La base de sondage utilisée est la Base des données des écoles, tous ordres d'enseignement confondus, fournie par la Cellule de Planification et de Statistique du Secteur de l'Éducation (CPS/SE). Ainsi, un questionnaire a été élaboré et administré auprès de **plus 11 200 élèves et étudiants** repartis suivant les régions, le milieu de résidence, le sexe, les tranches d'âge, les ordres d'enseignement, le statut de l'école. Quant au volet qualitatif, un guide d'entretien a été développé et soumis aux autorités politico-administratives, aux administrations scolaires et universitaires, aux Comités de Gestion Scolaire (CGS), aux Associations des Parents d'Élèves (APE). A cela s'ajoute l'administration d'un questionnaire focus group qui a concerné les enseignants, les membres des APE et CGS ainsi que les élèves et étudiants survivants de VBG.

En ce qui concerne les prévalences de VBG en milieux scolaire et universitaire, les résultats de l'étude montrent qu'un peu plus d'un quart des élèves et étudiants enquêtés (27,3 %) ont été touchés par les VBG quel que soit le type. Cette prévalence varie d'une région à une autre. Les prévalences les plus élevées sont observées dans les régions de Kayes (35,2 %) et de Sikasso (34,2 %). En revanche, c'est dans la région de Koulikoro que les actes violences en milieux scolaire et universitaire ont été les moins cités (19,0 %). Quant au milieu de résidence, les répondants vivant en milieu rural sont relativement plus nombreux (29,0 %) à déclarer avoir subi au moins une forme de VBG que ceux du milieu urbain (25,0 %).

L'analyse selon le sexe révèle que les filles sont un peu plus nombreuses à être affectées par les VBG que les garçons (29,0 % contre 26,8 %). Suivant les tranches d'âge, les prévalences des VBG les plus importantes sont observées chez les élèves ou étudiants âgés de moins de 15 ans (63,6 %) alors que seulement 0,04 % de ceux âgés de 35-44ans ont déclaré avoir subi des actes de VBG.

Comme pour tous les ordres d'enseignement, les présumés auteurs d'actes de VBG perpétrés au Fondamental<sup>1</sup> sont principalement les camarades de classe (47,6 %), les enseignants (32,1 %), les amis des survivant.es qui ne fréquentent pas l'école (11,1 %).

Dans tous les ordres d'enseignement, le constat est que les enseignants sont cités avec des proportions toujours parmi les plus élevées des présumés auteurs. Ce qui est troublant et pose la problématique de l'éthique et de la déontologie du métier de l'enseignant dans les structures scolaires et universitaires. Il convient donc d'initier et d'introduire des modules VBG dans le curriculum de formation des enseignants.

Par ailleurs, il ressort de l'analyse des données que les agressions physiques sont le type de VBG le plus courant dans toutes les régions, avec des proportions allant de 61,3 % à 78,5 %. Il est à noter que ces agressions physiques comprennent également des cas de châtiments corporels, bien qu'interdits par le règlement de l'école, sont des formes de violences qui ne sont pas forcément basés sur le genre.

Les violences émotionnelles sont également répandues, avec des pourcentages allant de 44,2 % à 61,6 %. Les viols sont plus fréquents dans la région de Kayes, avec une proportion de 4,7 %, tandis que les mariages d'enfants sont plus courants dans le district de Bamako et la région de Koulikoro, avec respectivement (2,6 %) et (1,8 %). Les dénis de ressources sont aussi courants en particulier dans la région de Ségou, avec 23,6 %.

En somme, il apparaît clairement que les différents types de VBG sont présents dans toutes ces régions. Ce qui laisse voir la nécessité de sensibiliser et de prévenir ces formes de violence dans toute la zone couverte par l'étude. Le gouvernement, les établissements scolaires et universitaires, la société civile et les communautés doivent travailler ensemble pour mettre en place des politiques et des pratiques de prévention et de prise en charge des VBG.

Pour ce qui de la prise en charge, il ressort de l'examen des données recueillies que le District de Bamako a signalé le plus grand nombre de cas de VBG (310), suivie de Kayes (219). Les administrations scolaires immédiates sont les structures les plus sollicitées par les élèves et étudiants touchés par le phénomène des VBG, avec 762 cas signalés, suivies de la police et de la gendarmerie (47) et des centres de santé (37). Par contre, les One Stop Centers (pour la prise en charge holistique) sont les services les moins sollicités par les élèves et étudiants. Cela met en évidence, entre autres raisons, le déficit de communication et d'information au niveau des écoles et des universités quant à l'existence même de ce service.

En termes de satisfaction par rapport à la prise en charge, il faut signaler que près de la moitié des survivant.es (48,0 %) sont très satisfaits des prestations reçues. Le pourcentage le plus élevé de survivant.es très satisfaits se trouve dans le district de Bamako (64,8 %). Par contre, le pourcentage le plus faible de survivant.es très satisfaits se trouve dans la région de Kayes (33,3 %). En ce qui concerne les survivant.es qui ne sont pas du tout satisfaites, le pourcentage le plus élevé se trouve dans la région de Kayes (19,2 %) contre (7,6 %) à Ségou. Cela pourrait s'expliquer entre autres par l'insuffisance des structures de prise en charge appropriées.

En analysant les chiffres sur les facteurs d'exposition aux VBG en milieux scolaires et universitaires, les données recueillies auprès des survivant.es montrent que dans toutes les régions concernées par cette étude, le facteur principal est la mauvaise éducation (délinquance). Ce facteur a été le plus cité dans la région de Ségou avec un taux de 76,4 % contre (47,8 %) à Koulikoro.

A propos des raisons de la non dénonciation, les survivant.es ont cité plus souvent la « pression de la famille (13,6 % contre 9,1 % pour les survivants) ». Par contre les survivants ont cité plus souvent « la pression du présumé auteur (31,3% contre 29,3% pour les survivant.es) ». Ces résultats peuvent être dus à des raisons socio-culturelles et de genre, où les hommes et les femmes peuvent avoir des pressions et des attentes différentes en ce qui concerne la dénonciation des cas de VBG.

Ainsi, il ressort de cette étude un paquet de recommandations pertinentes qui sont entre autres :

- Mettre en place des programmes adaptés pour prévenir les VBG en milieu scolaire et universitaire en incluant des sessions d'éducation et de sensibilisation pour les élèves, le personnel enseignant et administratif ;
- Elaborer et mettre en œuvre des programmes ciblés pour l'abandon des VBG notamment dans les écoles fondamentales ;
- Adopter une approche individualisée dans la réponse à la VBG en reconnaissant que chaque auteur peut avoir des facteurs de risque et des motivations spécifiques ;
- Développer des stratégies adéquates de communication pour le changement de comportements positifs afin de rehausser le niveau de fréquentation des One Stop Centers par les populations en général et les scolaires et universitaires en particulier ;
- Mener des campagnes de sensibilisation et d'éducation ciblées à l'attention des leaders traditionnels et locaux, afin de les informer sur les conséquences des VBG, les droits des survivant.es et l'importance de leur engagement ;
- Renforcer les capacités des leaders traditionnels en mettant en évidence le rôle clé qu'ils peuvent jouer dans la prévention, la détection précoce et la prise en charge des cas de VBG.

## INTRODUCTION

Les Violences Basées sur le Genre (VBG) sont un phénomène généralisé à travers le monde, qui diffère d'un pays à l'autre selon le contexte social, historique, économique, politique et culturel. Les VBG sont reconnues comme une violation des droits humains des personnes à l'encontre desquelles ces actes sont commis. Les personnes affectées par les VBG sont dans leur large majorité les femmes et les filles, même si certains hommes et garçons sont parfois aussi affectés. Au regard de leur ampleur ainsi que leurs conséquences graves, les VBG constituent un véritable phénomène de société qui impacte négativement le processus de développement socio-économique.

Au Mali, l'ampleur du problème des VBG est manifeste à divers endroits notamment dans les foyers, les lieux de travail, de culte etc. Le phénomène des VBG, est également présent dans les milieux scolaire et universitaire et constituerait l'un des facteurs d'échec et d'abandon scolaire.

Par ailleurs, tout enfant a droit à un enseignement qui favorise l'épanouissement de sa personnalité, le développement de ses dons, de ses aptitudes mentale et physique dans toute la mesure de ses potentialités. Aussi, la privation de ce droit à l'éducation est une violence faite aux enfants. Selon les statistiques de l'Education, seulement un (01) élève sur deux (02) soit (**51,6 %**), inscrit à l'école termine le premier cycle de l'enseignement fondamental, et pour les filles, c'est moins de la moitié d'entre elles, soit (**49,7 %**). Parmi les élèves inscrits en 7<sup>ème</sup> année, un peu plus d'un tiers (**36,2 %**) achèvent le second cycle du même ordre d'enseignement. Ce chiffre est de **39,95 %** en ce qui concerne les filles, à cause des mariages d'enfants, la mobilité des enfants, le travail des enfants surtout dans les placers (site d'orpillage).

Selon les résultats de l'étude réalisée par l'UNICEF en 2010 sur la violence faite aux enfants à l'école au Mali, **76,1 %** des répondants pensent que les victimes gardent le silence par manque de confiance ou en raison de l'inaction des autorités face aux incidents. Plus de la moitié des répondants (**50,6 %**), et surtout les parents, affirment qu'ils n'informeront pas les autorités compétentes des châtiments corporels administrés à leurs enfants. La violence faite aux enfants en milieu scolaire est un déni du droit d'accès à l'éducation, à une éducation de qualité et au respect de la personne et à la non-discrimination dans le système éducatif. Le manque de qualité de la formation des maîtres, selon 64,5 % des répondants, et la méconnaissance des méthodes non-violentes de discipline perpétuent le phénomène. La violence physique a des conséquences sur la santé de l'enfant mais également sur son développement social, psychologique et cognitif. Elle peut entraîner des dépressions et une perte de l'estime de soi. Elle a des conséquences sur la concentration, la motivation et la réussite à l'école (selon 12% des répondants) et peut mener à l'absentéisme (selon 22,7 % des répondants) et à l'abandon scolaire (16,2 % des répondants).

Toujours selon les résultats de l'étude de 2010, le harcèlement sexuel d'un enseignant sur un élève est de loin le type de violence sexuelle le plus cité par les répondants (71,1 %), vient ensuite le harcèlement sexuel d'un élève ou groupe d'élèves sur un élève (un peu plus d'un tiers des répondants). Les enseignants et les élèves de sexe masculin sont généralement les auteurs de cette violence sexuelle, même si les filles sont également pointées du doigt en ce qui concerne le harcèlement des enseignants. Les filles sont cependant les premières victimes des violences sexuelles, même si un cinquième des répondants pense que la violence sexuelle concerne également les garçons.

Pour mieux cerner le phénomène complexe que sont les VBG, la production et l'utilisation de données statistiques de qualité y afférentes et la mise en place d'un mécanisme national de production de données fiables sur les VBG sont capitales en vue de faciliter la prise de décision aux niveaux politique et programmatique pour la prévention et l'offre de services pour les survivant.es. Ce mécanisme facilitera également le suivi-évaluation des actions initiées et mises en œuvre dans la perspective de **l'atteinte l'objectif de zéro cas de VBG à l'horizon 2030.**

Il importe donc de conduire une étude quantitative et qualitative approfondie sur les déterminants des VBG dans le milieu scolaire et universitaire afin de pallier d'une part, le déficit de données statistiques sur les VBG en milieux scolaire et universitaire dans les zones concernées et d'autre part, suggérer aux pouvoirs publics des mesures correctives appropriées. Les résultats de cette importante étude pourront alimenter le débat public-privé pour l'élimination des VBG qui, malheureusement viennent s'ajouter à l'insécurité qui avait déjà mis à rudes épreuves le système d'enseignement. Ils vont en outre servir à revisiter les objectifs de la Stratégie nationale pour l'abandon des violences basées sur le genre (2020-2030), à l'élaboration du nouveau Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable, au suivi de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et de l'Agenda 2030 relatifs aux Objectifs du Développement Durables (ODD) en vue de dégager une réponse holistique pour l'atténuation des effets néfastes des VBG en milieux scolaire et universitaire au Mali.

## **I- OBJECTIFS**

### **I.1. Objectif global**

L'objectif global de cette étude est de fournir au Gouvernement du Mali et à l'ensemble des acteurs au développement, une base de connaissances pertinentes sur les déterminants des VBG en milieux scolaire et universitaire.

### **I.2. Objectifs spécifiques**

La présente étude vise plus précisément à :

- déterminer l'ampleur des Violences Basées sur le Genre (VBG) en milieux scolaire et universitaire ;
- identifier les divers types de VBG en milieux scolaire et universitaire selon les auteurs présumés ;
- déterminer les facteurs d'exposition aux VBG en milieux scolaire et universitaire ;
- identifier les obstacles liés à la dénonciation des cas de VBG et leurs prises en charge ;
- analyser les forces et les faiblesses en matière de prise en charge des survivant.es de VBG.

## **II- MÉTHODOLOGIE DE L'ETUDE**

### **II.1 Définition des concepts et mots clés**

Dans le cadre de cette étude, les concepts et mots clés, utilisés sont tirés de la Stratégie Nationale pour l'élimination des Violences Basées sur le genre à l'horizon 2030 et sont définis comme suit :

- **Sexe** : Se réfère aux différences biologiques qui existent entre les femmes et les hommes et à la différence corrélative entre leurs fonctions procréatives. Il décrit les caractéristiques biologiques immuables et universelles des femmes et des hommes (organes génitaux, types d'hormones prédominantes, capacité à donner naissance, capacité à allaiter etc.).

- **Genre** : Construction socioculturelle des rôles, comportements, activités qu'une société considère, à un moment donné, comme appropriés pour les hommes et les femmes. Le genre est un concept sociologique désignant les "rapports sociaux de sexe" et de façon concrète, l'analyse des statuts, rôles sociaux, relations entre les hommes et les femmes dans une société donnée.
- **Violence** : C'est l'utilisation de la contrainte ou de la force qui entraîne un préjudice d'ordre physique, mental, social et/ou émotionnel.
- **Contrainte** : Elle consiste à forcer, ou essayer de forcer une personne à adopter des comportements contraires à sa volonté par la menace, l'insistance verbale, la manipulation, la tromperie, les pressions culturelles ou le pouvoir économique.
- **Agresseur** : C'est une personne, un groupe de personnes, ou une institution qui inflige la violence ou qui la favorise/appuie.
- **Présumé auteur** : C'est une personne supposée être coupable d'un acte de violence basée sur le genre à l'égard d'une autre personne.
- **Viol** : C'est toute pénétration vaginale, anale ou buccale (même superficielle) sans le consentement d'une personne et à l'aide du pénis ou d'autre partie du corps ou d'un objet.
- **Survivant.e** : Le mot « survivant.e » est un terme généralement plus utilisé dans le secteur humanitaire pour mettre l'accent sur la force et la capacité d'une personne à se remettre d'un acte de violence.
- **Victime** : Le terme victime est utilisé le plus souvent par les acteurs de la chaîne pénale.
- **Domage** : C'est un préjudice/tort porté à quelqu'un (corporellement ou moralement), à ses biens par le fait d'un tiers. La violence basée sur le genre cause de graves dommages. Les lésions physiques, notamment sexuelles ne sont pas rares.
- **Consentement éclairé** : C'est faire un choix en toute connaissance de cause et prendre une décision sans contrainte et de plein gré. Le consentement éclairé doit être donné volontairement et librement et être fondé sur une appréciation et une compréhension claire des faits, des implications et des conséquences futures du consentement.
- **Pouvoir** : C'est la capacité pour un individu à influencer ou à contrôler. Il comprend l'accès aux processus de prise de décisions. L'insuffisance de pouvoir et le faible statut rend les femmes et les filles vulnérables aux actes de violences basées sur le genre.
- **Violence Basée sur le Genre (VBG)** : La violence basée sur le genre est un terme générique pour tout acte préjudiciable qui est commis contre la volonté d'une personne et qui est basé sur des différences attribuées socialement (c'est à dire de genre) entre les hommes et les femmes en public ou en privé.

- **Violence Basée sur le Genre (VBG) en milieux scolaire et universitaire :**

La VBG en milieux scolaire et universitaire désigne alors tout acte préjudiciable perpétré contre la volonté d'une personne ou d'un groupe de personne dans le domaine scolaire et universitaire et/ou qui a pris sa source dans le domaine scolaire et universitaire et consommé ailleurs en se fondant sur les différences sociales (c'est-à-dire le genre) entre les hommes et les femmes.

## **II.2. Approche quantitative**

Dans le cadre de cette étude, la méthode mixte a été utilisée, combinant les deux approches (quantitative et qualitative). Le choix de cette méthode se justifie par le fait qu'elle permet à la fois de collecter les données quantitatives et de faire des analyses approfondies sur le sujet.

### **II.2.1. Champs géographique et population cible**

L'étude a concerné dans les centres urbains des régions d'intervention du PIS (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, et le District de Bamako) et les localités périphériques de ces centres considérés comme rurales. En d'autres termes, il s'agit des communes urbaines des chefs lieu des régions concernées et les communes rurales environnantes.

Les populations cibles sont principalement :

- les élèves du premier cycle (5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> années) de l'enseignement fondamental (Fondamental1) ;
- les élèves du deuxième cycle de l'enseignement fondamental (Fondamental2) ;
- les élèves de l'enseignement secondaire, technique et professionnel ;
- les étudiants de l'enseignement supérieur ;
- les parents/tuteurs des élèves mineurs qui ne sont pas aptes à répondre aux questions.

### **II.2.2. Échantillonnage**

L'échantillonnage de cette étude est déterminé suivant trois (03) étapes successives :

#### **a. Détermination de l'échantillon global des élèves et étudiants à enquêter**

La taille  $n$  de l'échantillon des mesures requise pour un domaine d'étude est donnée par la relation ci-après :

$$n = \frac{t^2(1-r)r * deff}{(d)^2}$$

où :

- $n$  est la taille de l'échantillon des individus à enquêter ;
- $t$  lié à un intervalle de confiance de 95% pour l'échantillonnage par grappes (2,045) ;
- $r$  est la valeur présumée de l'indicateur de référence étudié ;
- $deff$  est l'effet de sondage dû à l'utilisation d'un sondage complexe par rapport au sondage aléatoire simple ;
- $d$  est la précision relative désirée.

A partir de la liste des écoles (base de sondage) répartie suivant les régions, les ordres d'enseignement (Fondamental, Secondaire et Supérieur), le milieu de résidence (urbain et rural) et le statut de l'école (public, privé, communautaire et medersa), fournie par la Cellule de Planification et de Statistique du Secteur de l'Education (CPS/SE), la taille de l'échantillon des élèves à enquêter est déterminée par la formule ci-dessus.

### b. Détermination des écoles et des élèves/étudiants à enquêter

Au second degré, le nombre d'écoles à enquêter a été défini en faisant le rapport entre la taille (n) de l'échantillon des élèves à enquêter et le nombre d'élèves (35) par école retenue.

Ainsi, le tableau suivant donne un aperçu global de l'échantillon des élèves/étudiants à enquêter par région et par ordre d'enseignement.

**Tableau 1 : Répartition de la taille de l'échantillon par région et par ordre d'enseignement**

REGIONS	FONDAMENTAL1	FONDAMENTAL2	SECONDAIRE	SUPERIEUR	TOTAL
Kayes	910	490	140	0	1 540
Koulikoro	1 295	875	595	35	2 800
Sikasso	1 295	595	175	0	2 065
Ségou	875	385	315	35	1 610
Bamako	840	1 015	630	560	3 045
<b>TOTAL</b>	<b>5 215</b>	<b>3 360</b>	<b>1 855</b>	<b>630</b>	<b>11 060</b>

**Source : ED-VBG 2022, INSTAT**

Sur la base de l'échantillon global ci-dessus, le tableau suivant donne la répartition de l'échantillon des écoles et des élèves/étudiants à enquêter par région et par ordre d'enseignement.

**Tableau 2 : Répartition du nombre d'écoles et d'élèves/étudiants par région/ordre d'enseignement**

REGIONS	NOMBRE D'ECOLES	NOMBRE D'ELEVES A ENQUETER PAR ECOLE	NOMBRE D'ELEVES A ENQUETER PAR REGION
<b>FONDAMENTAL1</b>			
Kayes	26	35	910
Koulikoro	37	35	1 295
Sikasso	37	35	1 295
Ségou	25	35	875
Bamako	24	35	840
<b>TOTAL FONDAMENTAL1</b>	<b>149</b>		<b>5 215</b>
<b>FONDAMENTAL2</b>			
Kayes	14	35	490
Koulikoro	25	35	875
Sikasso	17	35	595
Ségou	11	35	385
Bamako	29	35	1 015
<b>TOTAL FONDAMENTAL2</b>	<b>96</b>		<b>3 360</b>
<b>SECONDAIRE</b>			
Kayes	4	35	140
Koulikoro	17	35	595
Sikasso	5	35	175
Ségou	9	35	315
Bamako	18	35	630
<b>TOTAL SECONDAIRE</b>	<b>53</b>		<b>1 855</b>
<b>SUPERIEUR</b>			
Kayes	0	35	0

REGIONS	NOMBRE D'ECOLES	NOMBRE D'ELEVES A ENQUETER PAR ECOLE	NOMBRE D'ELEVES A ENQUETER PAR REGION
Koulikoro	1	35	35
Sikasso	1	35	35
Ségou	0	35	0
Bamako	16	35	560
<b>TOTAL SUPERIEUR</b>	<b>18</b>	<b>35</b>	<b>630</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>316</b>		<b>11 060</b>

**Source : ED-VBG 2022, INSTAT**

### c. Tirage des élèves/étudiants à enquêter par école

Le tirage des élèves/étudiants à enquêter par école s'est effectué aléatoirement sur la base de la liste fournie par les administrations scolaires et universitaires. Le tirage a donc pris en compte certaines caractéristiques, notamment le sexe, la classe de la population cible.

### II.2.3. Outils de collecte de données

Dans l'approche quantitative, trois (03) outils de collecte ont été utilisés à savoir :

- La fiche de dénombrement des élèves/étudiants (outil1) :** c'est un document utilisé pour recenser les élèves/étudiants. Elle a permis d'obtenir des informations précises sur la population cible et de planifier dans de meilleures conditions la phase de collecte des données ;
- La fiche de tirage des élèves/étudiants (outil2) :** c'est un document utilisé lors des enquêtes ou recensements pour sélectionner des ménages ou des individus de manière aléatoire et représentative. Elle inclut des informations telles que le numéro d'ordre de l'élève/étudiant, le nombre total d'élèves/étudiants dans la classe. Cet instrument a permis de faire un tirage aléatoire et d'identifier les élèves/étudiants en vue de réaliser l'enquête individuelle ;
- Le questionnaire individuel élèves/étudiants (outil3) :** cet outil est adressé aux élèves et étudiants pour collecter les informations sur les violences subies, les caractéristiques des survivant.es, le profilage des auteurs présumés, les lieux où ces violences se manifestent, les obstacles liés aux dénonciations, les facteurs d'exposition des VBG, les forces et les faiblesses en termes de prise en charge.

Ce même questionnaire est adressé aux parents ou tuteurs des élèves mineures qui ne sont pas en mesure de répondre aux questions.

### II.2.4. Recrutement et formation des agents de terrain

Quatre-vingt-quatre (84) agents dont vingt-un qualitatistes (21) ont été recrutés et répartis en vingt-une (21) équipes pour recueillir les données sur le terrain. Eu égard au caractère mixte de l'étude, chaque équipe est composée de trois (03) agents dont un (01) enquêteur qualitatif et un (01) chef d'équipe. En se référant au tableau ci-dessous, il ressort des indications sur la répartition du nombre des équipes.

**Tableau 3 : Répartition des équipes et des agents de collecte par sexe par région**

Régions	Nombre d'équipes	Masculin		Féminin		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	3	8	67	4	33	12	100
Koulikoro	5	13	65	7	35	20	100
Sikasso	4	11	69	5	31	16	100
Ségou	3	6	50	6	50	12	100
Bamako	6	13	54	11	46	24	100
<b>Ensemble</b>	<b>21</b>	<b>51</b>	<b>61</b>	<b>33</b>	<b>39</b>	<b>84</b>	<b>100</b>

**Source : ED-VBG 2022, INSTAT**

La formation des agents enquêteurs a été assurée par les membres du Comité Technique d'Orientation et Suivi (CTOS) de l'étude à Bamako (Centre Islamique de Hamdallaye). Elle s'est étendue sur quatre (04) jours allant du 13 au 16 décembre 2022. Elle a consisté en des exposés théoriques sur les notions de VBG et des exercices pratiques concernant les techniques d'enregistrement des informations, le mécanisme de remplissage des outils de collecte et l'utilisation de l'application de collecte et de saisie des données.

Un manuel de l'enquêteur a été élaboré à cet effet pour définir tous les termes et concepts utilisés dans les questionnaires, décrire et expliquer le processus d'enregistrement des questions posées. Il met l'accent sur l'importance de l'enquête, le rôle des différents intervenants (enquêteurs, superviseurs) ainsi que la conduite à tenir. Le manuel est un document précieux pour l'ensemble du personnel de l'enquête car il les oriente pendant toute l'opération de collecte de données.

Les enquêteurs/trices sont ainsi sélectionnés après la formation et sur la base des résultats obtenus lors des différents tests auxquels ils ont été soumis. Les enquêteurs/trices non retenus sont sur une liste d'attente pour les éventuels cas de remplacement.

Pour tester les outils de collecte des données, une enquête pilote a été effectuée ayant permis de vérifier entre autres :

- ✓ la qualité des questions posées et des informations obtenues ;
- ✓ la clarté et la compréhension des terminologies utilisées dans les questionnaires par les enquêteurs/trices et les enquêtés pour apprécier la cohérence globale ;
- ✓ l'utilité des instructions données pour chaque question ;
- ✓ la meilleure façon d'organiser le travail d'équipe ;
- ✓ l'adéquation des programmes de saisie aux questionnaires.

#### **II.2.5. Déroulement de la phase de collecte des données**

Les travaux de collecte des données se sont déroulés du 17 au 27 décembre 2022 dans toutes les régions concernées.

Avant la collecte proprement dit, il a été procédé à un tirage aléatoire d'un nombre d'établissements scolaires et universitaires sur la base de la liste exhaustive des écoles fournie par la CPS/SE. Ensuite, au second degré et sur la base de la liste des élèves des écoles sélectionnées fournie par l'administration scolaire, il a été procédé au tirage aléatoire puis à l'interview individuelle de 35 élèves par établissement.

Cette interview a été faite en utilisant les tablettes androïdes avec l'application CSpro développée à cet effet. Ainsi, les réponses des questions sont directement saisies dans les tablettes par les agents de collecte. Elles ont été contrôlées par un programme d'édition puis transférées vers le serveur central.

#### **II.2.6. Traitement et analyse des données**

Après la phase de collecte des données, celles du traitement et de l'analyse sont intervenues à travers deux ateliers retraites, respectivement du 04 au 14 mars 2023 et du 19 au 25 mars 2023. L'apurement et l'analyse des données ont été effectués à l'aide du logiciel SPSS. Un plan de tabulation de l'étude est conçu pour la production des tableaux contenant un certain nombre d'indicateurs clés. Un plan d'analyse assorti d'un rapport est également élaboré et partagé avec les différentes parties prenantes.

**Tableau 4 : Taille de l'échantillon prévu et enquêté par région**

Régions	Nombre d'établissements	Nombre d'élèves/étudiants			Taux de couverture (%)
		Prévus	Identifiés	Enquêtés	
Kayes	44	1 540	1 543	1 543	100
Koulikoro	80	2 800	2 895	2 895	100
Sikasso	71	2 065	2 239	2 239	100
Ségou	42	1 610	1 559	1 559	100
Bamako	87	3 045	3 013	3 013	100
<b>Total</b>	<b>324</b>	<b>11 060</b>	<b>11 249</b>	<b>11 249</b>	<b>100</b>

**Source** : ED-VBG 2022, INSTAT

### **II.3. Approche qualitative**

#### **II.3.1. Champ géographique et Population cible de l'étude**

A l'instar de l'approche quantitative, celle-ci a concerné les mêmes régions. Les populations cibles sont notamment les autorités locales (Préfecture et mairie) et coutumières, les responsables des écoles (Direction d'écoles, CAP, AE et Rectorat), les enseignants, les parents d'élèves et les élèves/étudiants touchés par les VBG, les Comités de Gestion Scolaires (CGS) et les Associations des Parents d'Elèves (APE) de toutes les régions de l'étude. Le Focus Group a réuni au moins un représentant des structures ciblées.

#### **II.3.2. Techniques et outils de collecte des données**

Pour l'approche qualitative, les techniques utilisées sont l'entretien semi structuré et les focus group à travers l'utilisation d'un guide d'entretien. Ce guide est administré auprès des populations cibles pour recueillir leurs connaissances et perceptions sur le phénomène.

**Le Focus Group** a permis d'animer des discussions de groupes avec les enseignants, les élèves/étudiants survivant.es de VBG, les autorités coutumières, les associations de parents d'élèves et les comités de gestion scolaire etc.

#### **II.3.3. Echantillonnage**

L'objectif de l'approche qualitative est d'avoir un large éventail des discours sur les VBG à partir de participants diversifiés. Ainsi, dans chaque région couverte par l'étude, six (06) écoles ont fait l'objet de sélection de manière aléatoire dont trois (03) en milieu rural et trois (03) en milieu urbain. Toutefois pour le District de Bamako, toutes les écoles sélectionnées étant urbaines, les entretiens individuels sont effectués et les discussions organisées dans chaque école retenue.

#### **II.3.4. Recrutement et formation des enquêteurs qualitatifs**

Compte tenu de la spécificité de l'approche qualitative, vingt-un (21) agents qualitatifs repartis entre les équipes de collecte sont recrutés et formés. Ces enquêteurs/animateurs sont de profil sociologue ou anthropologue ayant un bon niveau en matière de collecte des données qualitatives. La formation est assurée par le CTOS avec l'appui d'un consultant qualitatif associé.

#### II.4. Difficultés rencontrées et solutions préconisées

Dans le cadre de la présente étude, l'équipe chargée de sa réalisation, a rencontré un certain nombre de difficultés qui se résument en quelques principales ainsi que les solutions apportées :

Difficultés rencontrées	Solutions préconisées
<b>Problème d'accessibilité à certains établissements scolaires</b> : Dans certaines zones, les écoles sont dispersées les unes des autres, surtout en milieu rural. Parfois, ces écoles sont situées dans des directions opposées ;	Réaffectation des établissements concernés aux équipes en fonction de leurs positions géographiques (proximité) ;
<b>Mouvement de grève des enseignants au niveau de l'enseignement supérieur</b> : La non disponibilité de certaines cibles à cause de la grève des enseignants dans les écoles supérieures ;	Réalisation d'une collecte complémentaire après la reprise des activités pédagogiques ;
<b>Retard dans la mise à disposition de l'information sur l'opération de collecte notamment en milieu rural</b> : Cet état de fait est surtout imputable à la lourdeur administrative ;	Sensibilisation des écoles concernées par les équipes de supervision nationale avant réception des courriers y afférents ;
<b>Réticence de certaines médersas en raison des préjugés défavorables sur les VBG</b> : La question des VBG étant souvent une source de polémique. Cela a suscité par endroit le rejet systématique par certains responsables de medersas ;	Accentuation de la sensibilisation auprès des médersas concernées par les autorités scolaires (CAP et AE) et l'équipe de supervision nationale sur le caractère non antinomique des VBG la religion notamment l'islam ;
<b>Problème sécuritaire</b> : En raison de l'insécurité, certains établissements n'étaient pas accessibles notamment dans le cercle de Sikasso (Kouloukan 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles, Katon fondamental, Nafégué fondamental, Diamouténé 1 <sup>er</sup> cycle classique et l'école franco-arabe de Diamouténé étaient dans la zone dite « rouge »).	Remplacement des établissements concernés par d'autres ayant les mêmes caractéristiques dans les zones « accessibles ».

### III- PRINCIPAUX RESULTATS

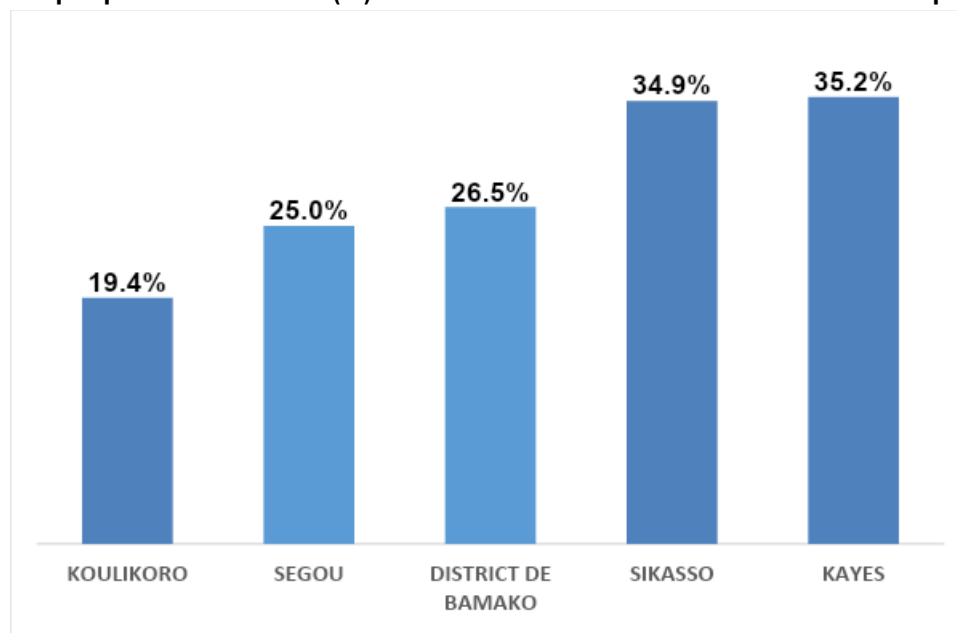
#### III.1. Ampleur des VBG en milieux scolaire et universitaire

La fréquentation scolaire est une situation qui prédispose les enfants à des réseaux de relations sociales très souvent basées sur des rapports sociaux de sexe. L'espace scolaire qui est censé être un lieu d'apprentissage pour les enfants devient un champ de production d'actes de violences. Cette étude permet de porter un autre regard sur les atrocités subies par les apprenants dans leurs relations sociales avec d'autres acteurs de la communauté éducative. Cette partie détermine l'ampleur des VBG dans les écoles fondamentales, secondaires et supérieures.

L'analyse du graphique ci-dessous montre qu'un peu plus d'un quart des élèves et étudiants enquêtés (27,3 %) ont été touchés par les VBG quel que soit le type. Cette prévalence varie d'une région à une autre. Les prévalences les plus élevées sont observées dans les régions de Kayes (35,2 %) et de Sikasso (34,2 %). En revanche, c'est dans la région de Koulikoro que les actes violences en milieux scolaire et universitaire ont été les moins cités (19,0 %). Les différences de prévalence entre les régions pourraient s'expliquer par des facteurs d'ordres socioculturels avec des normes et des traditions qui influent sur la perception des VBG ; économiques avec des disparités en termes de pauvreté, d'accès aux services sociaux de base ; ou même des facteurs géographiques et démographiques différents susceptibles d'influencer le niveau de prévalence entre les régions.

Par ailleurs, il est important de noter que ces facteurs peuvent interagir de manière complexe et qu'il peut y avoir d'autres variables contextuelles spécifiques à chaque région qui déterminent la prévalence des VBG. Une compréhension approfondie du contexte local est donc essentielle pour élaborer des stratégies de prévention et d'intervention efficaces en matière de VBG dans les milieux scolaire et universitaire.

**Graphique 1 : Prévalence (%) des VBG en milieux scolaire et universitaire par région**



**Source : ED-VBG 2022, INSTAT**

Les élèves et étudiants vivant en milieu rural sont relativement plus nombreux (29,0 %) à déclarer avoir subi au moins une forme de VBG que ceux du milieu urbain (25,0 %).

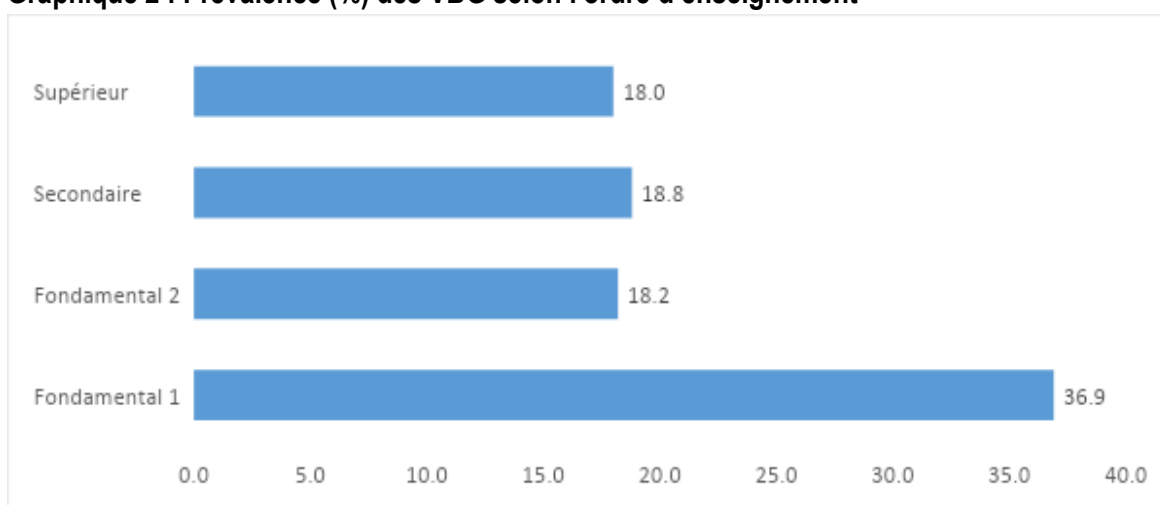
L'analyse selon le sexe révèle que les filles sont un peu plus nombreuses à être affectées par les VBG que les garçons (29,0 % contre 26,8 %).

La proportion relativement élevée des garçons pourrait s'expliquer par la différence des rapports de forces (surtout entre les élèves). Autrement dit, les plus faibles sont donc plus vulnérables. Des recherches plus approfondies et des études contextuelles peuvent fournir des explications plus précises pour cette situation observée.

Les prévalences des violences les plus importantes sont observées chez les élèves ou étudiants âgés de moins de 15 ans (63,6 %) alors que seulement 0,04 % de ceux âgés de 35-44 ans ont déclaré avoir subi des actes de violence.

Il ressort de l'analyse des données du graphique ci-dessous que c'est au niveau du Fondamental1, que les VBG sont les plus récurrentes (36,9%) en raison principalement des agressions physiques pouvant s'étendre aux châtiments corporels. En outre, les prévalences des violences basées sur le genre dans les écoles du Fondamental 2, Secondaire, et Supérieur sont quasiment identiques. (Voir Tableau en Annexe)

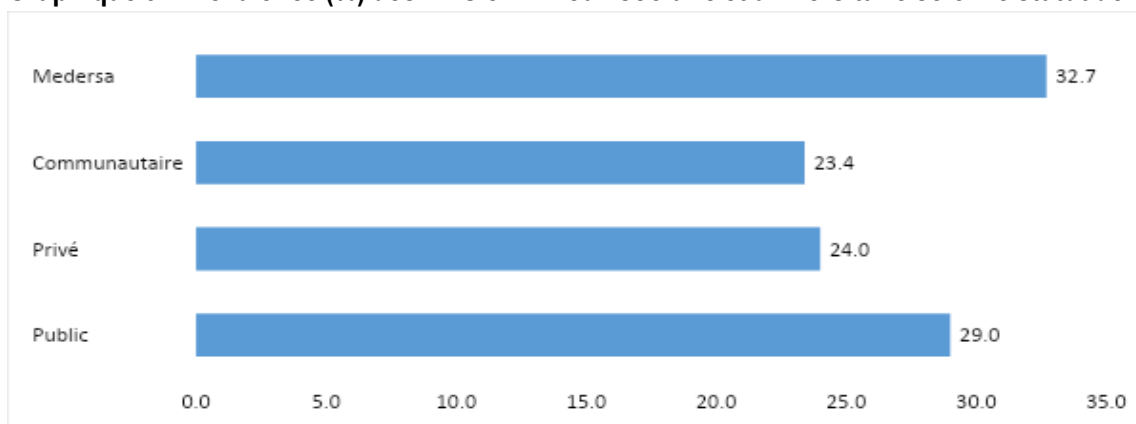
**Graphique 2 : Prévalence (%) des VBG selon l'ordre d'enseignement**



**Source : ED-VBG 2022, INSTAT**

Les élèves fréquentant les medersas et les écoles publiques ont été les plus nombreux à affirmer qu'ils ont été victimes d'au moins une forme de VBG à l'école avec respectivement des proportions de 32,7 % et 29,0 %. En outre, la proportion d'élèves touchés par les VBG dans les écoles privées (24,0 %) est quasiment similaire à celle des écoles communautaires (23,4 %).

**Graphique 3 : Prévalence (%) des VBG en milieux scolaire et universitaire selon le statut de l'école**



**Source : ED-VBG 2022, INSTAT**

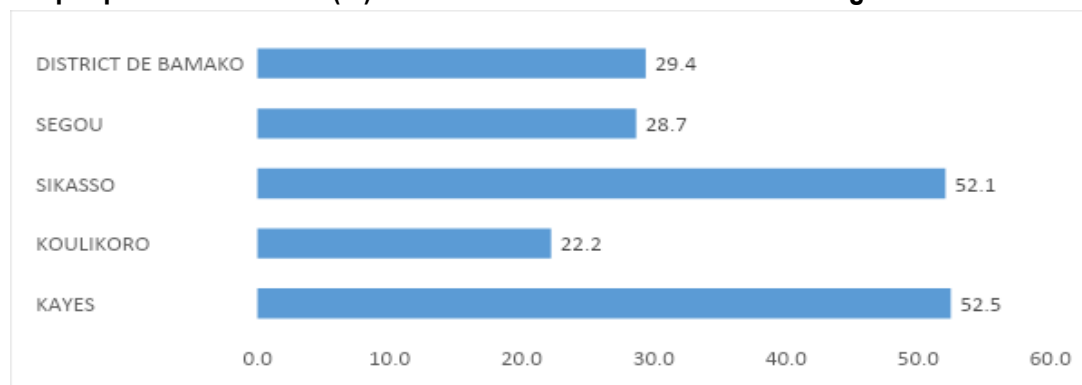
### III.1.1. Ampleur des VBG au 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement fondamental (Fondamental1)

Il est question dans cette partie de déterminer l'ampleur des VBG dans les écoles du 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement fondamental selon certaines caractéristiques des survivant.es.

#### ➤ Prévalence des VBG au Fondamental1 selon la région

Le pourcentage d'élèves au Fondamental1 qui ont déclaré avoir subi au moins une forme de VBG varie suivant les régions. Les prévalences les plus élevées sont observées dans les régions de Kayes (52,5%) et de Sikasso (52,1%) contre (22,2%) pour la région de Koulikoro.

**Graphique 4 : Prévalence (%) des VBG au Fondamental1 selon la région**



Source : ED-VBG 2022, INSTAT

#### ➤ Prévalence des VBG au Fondamental1 selon certaines caractéristiques des survivant.es

Il apparaît dans le tableau ci-dessous qu'il n'y a pas de différence significative entre la prévalence des élèves du Fondamental1 résidant en milieu rural ayant subi au moins une forme de VBG et celle des élèves du milieu urbain fréquentant le même cycle (37,3 % contre 36,2 %).

Dans le même ordre d'enseignement, les actes de violences sont un peu plus accentués chez les garçons avec deux (02) points de pourcentage de plus que chez les filles (37,9 % contre 35,9 %).

La prévalence, suivant les tranches d'âge, montre que les jeunes élèves (moins de 15 ans et 15-24ans) ont été les plus nombreux à déclarer avoir été victimes de VBG dans les établissements scolaires (respectivement 36,8 % et 37,8 %). Selon le statut de l'école, l'ampleur des VBG subies est variable. En effet, les prévalences de VBG les plus importantes sont observées dans les écoles communautaires (42,0%), suivies des écoles publiques (39,5%) et medersa (37,2%). Toutefois, la prévalence dans les écoles communautaire, apparemment élevée est, en réalité, peu significative au regard du poids faible de ce type d'écoles dans l'échantillon.

**Tableau 5 : Prévalence des VBG au Fondamental1 selon certaines caractéristiques**

Caractéristiques Sociodémographiques	Prévalence (%)	Effectif des enquêtés
<b>Milieu de résidence</b>		
Urbain	36,2	2 095
Rural	37,3	3 351
<b>Sexe</b>		
Masculin	37,9	2 689
Féminin	35,9	2 757
<b>Tranche d'âge</b>		
Moins de 15 ans	36,8	2 689
15-24 ans	37,8	2 757

Caractéristiques Sociodémographiques	Prévalence (%)	Effectif des enquêtés
<b>Statut de l'école</b>		
Publique	39,5	2 431
Privée	32,8	1 803
Communautaire	42,0	88
Medersa	37,3	1 124
<b>Total</b>	<b>36,9</b>	<b>5 446</b>

Source : ED-VBG 2022, INSTAT

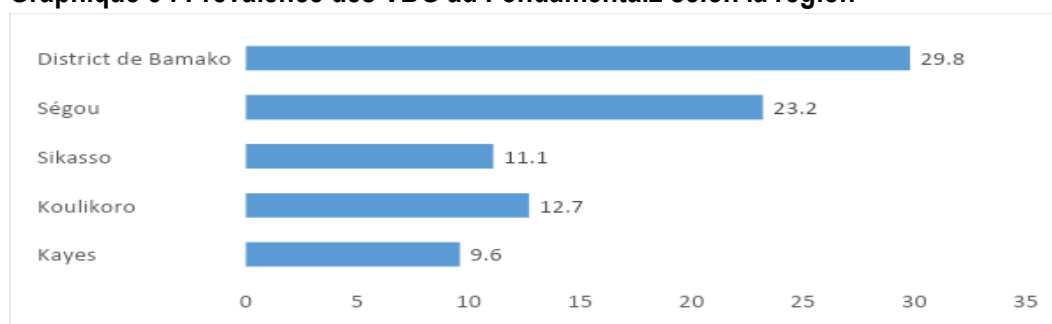
### III.1.2. Ampleur des VBG au 2<sup>ème</sup> cycle de l'enseignement fondamental (Fondamental2)

Cette partie fait le focus sur l'ampleur des VBG au Fondamental2 selon certaines caractéristiques.

#### ➤ Prévalence des VBG au Fondamental2 selon la région

Les variations régionales des VBG au Fondamental2 sont différentes de celles observées au Fondamental1, c'est-à-dire que les élèves de ce cycle vivant à Bamako et Ségou sont les plus nombreux à être touchés par au moins un acte de VBG à l'école (respectivement 29,8 % et 23,2 %).

Graphique 5 : Prévalence des VBG au Fondamental2 selon la région



Source : ED-VBG 2022, INSTAT

#### ➤ Prévalence des VBG au Fondamental2 selon certaines caractéristiques des survivant.es

La proportion d'élèves du Fondamental2 survivant.es de VBG est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (23,4 % contre 13,1 %). Par ailleurs, l'ampleur des VBG dans le même cycle ne varie pas significativement selon le sexe. Ainsi, 19,1 % des garçons ont déclaré avoir été victimes d'actes de VBG contre 17,3 % des filles. L'analyse, selon les tranches d'âge, indique que les élèves âgés de moins de 15 ans (16,9 %) et ceux âgés de 15-24 ans (20,0 %) sont donc les seuls qui ont fait l'objet d'actes de VBG dans ce cycle. Aussi, les données montrent également que les VBG sont plus perpétrées dans les écoles publiques (20,7 %), medersas (17,4 %) et privées (15,6 %).

Tableau 6 : Prévalence des VBG au Fondamental2 selon certaines caractéristiques

Caractéristiques sociodémographiques	Prévalence (%)	Effectif des enquêtés
<b>Milieu de résidence</b>		
Urbain	23,4	1 700
Rural	13,1	1 733
<b>Sexe</b>		
Masculin	19,1	1 650
Féminin	17,3	1 783
<b>Tranches d'âges</b>		
Moins de 15 ans	16,9	2 051
15 - 24 ans	20,0	1 382

Caractéristiques sociodémographiques	Prévalence (%)	Effectif des enquêtés
<b>Statut de l'école</b>		
Public	20,7	1 824
Privé	15,6	1 205
Communautaire	0,0	70
Medersa	17,4	334
<b>TOTAL</b>	<b>18,2</b>	<b>3 433</b>

Source : ED-VBG 2022, INSTAT

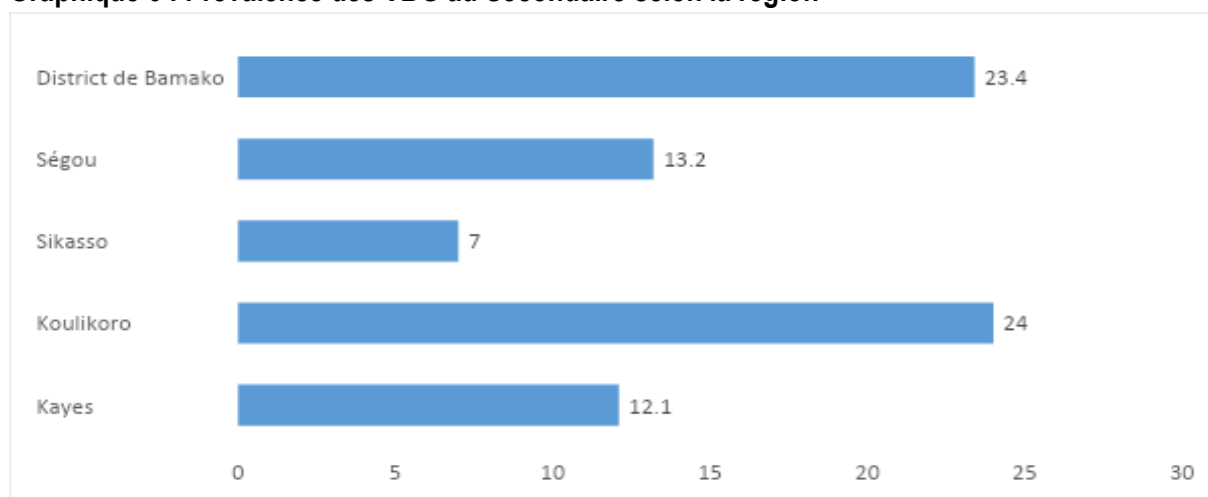
### III.1.3. Ampleur des VBG au niveau de l'enseignement secondaire (Secondaire)

Cette partie permet de voir la situation des VBG dans l'enseignement secondaire, technique et professionnel selon certaines caractéristiques des survivant.es.

#### ➤ Prévalence des VBG au Secondaire selon la région

La prévalence d'élèves survivant.es de VBG dans le secondaire varie en fonction des régions. Les pourcentages les plus élevés sont observés à Koulikoro (24,0 %), dans le District de Bamako (23,4 %) contre 7,0 % à Sikasso.

Graphique 6 : Prévalence des VBG au Secondaire selon la région



Source : ED-VBG 2022, INSTAT

#### ➤ Prévalence des VBG au Secondaire selon certaines caractéristiques des survivant.es

Il ressort de l'analyse des données présentées dans le tableau ci-dessous que le sexe n'est pas un facteur de différenciation des survivant.es d'actes de violences basées sur le genre. Les garçons sont autant touchés que les filles (18,8 % contre 18,9 %).

Au secondaire, les VBG sont plus récurrentes chez les élèves âgés de 15-24 ans (19,1 %) et ceux âgés de moins de 15 ans (11,6 %). Dans le même ordre d'enseignement, les élèves des écoles privées et publiques sont les plus nombreux à avoir subi au moins une forme de VBG (20,5 % contre 12,0 %). Les écoles privées peuvent être perçues comme ayant plus d'informations sur les VBG, mais cela ne garantit pas nécessairement l'absence de VBG. Il est également possible que les élèves des écoles privées aient une meilleure compréhension des droits et de la protection contre les VBG, ce qui peut conduire à une plus grande déclaration de cas. Une analyse contextuelle pourrait davantage apporter des éléments de réponse plus objectifs.

Il est donc essentiel de prendre en compte ces différents facteurs pour développer des stratégies de prévention et de lutte contre les VBG adaptées aux différents groupes d'âge et aux types d'établissements scolaires.

**Tableau 7 : Prévalence des VBG au Secondaire selon certaines caractéristiques des survivant.es**

Caractéristiques sociodémographiques	Prévalence (%)	Effectif des enquêtés
<b>Sexe</b>		
Masculin	18,8	846
Féminin	18,9	948
<b>Tranche d'âge</b>		
Moins de 15 ans	11,6	43
15-24 ans	19,1	1 748
25-34 ans	0,0	3
<b>Statut de l'école</b>		
Publique	12,0	349
Privée	20,5	1 445
<b>Total</b>	<b>18,8</b>	<b>1 794</b>

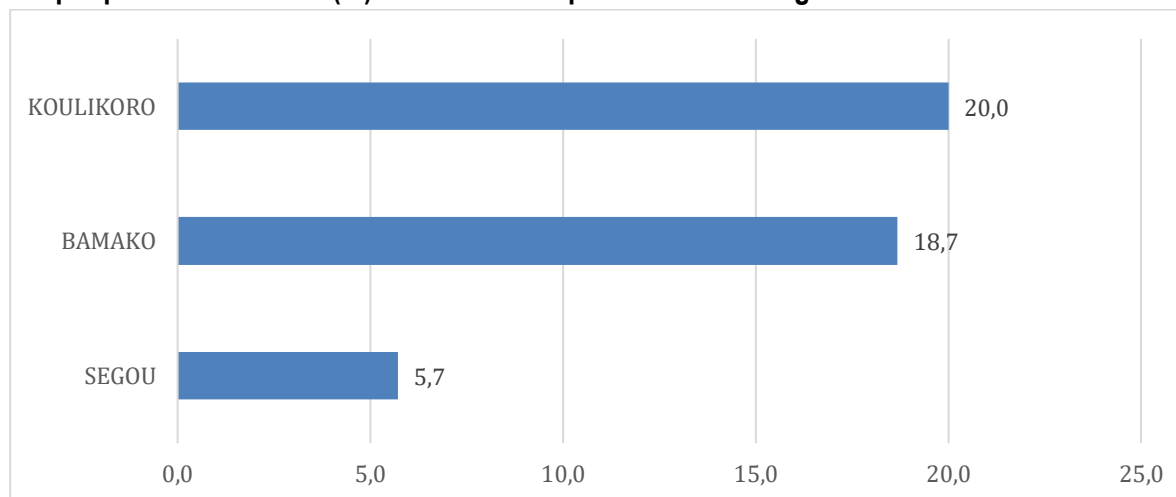
Source : ED-VBG 2022, INSTAT

#### III.1.4. Ampleur des VBG au niveau de l'enseignement supérieur (Supérieur)

##### ➤ Prévalence des VBG au niveau de l'enseignement supérieur selon la région

Les actes de VBG subis par les étudiants sont plus fréquents dans les écoles supérieures se trouvant dans la région de Koulikoro (20,0 %) et le District de Bamako (18,7 %).

**Graphique 7 : Prévalence (%) des VBG au Supérieur selon la région**



Source : ED-VBG 2022, INSTAT

##### ➤ Prévalence des VBG au Supérieur selon certaines caractéristiques des survivant.es

En milieu universitaire, les VBG sont, au moins deux fois, plus importantes chez les étudiantes (24,7 %) que chez les étudiants (11,5 %). Les étudiants de moins de 15 ans et ceux de 15-24 ans apparaissent comme les seules catégories d'âge les plus touchés par les actes de VBG dans les écoles supérieures (respectivement 15,9 % et 21,0 %).

L'analyse, selon le statut de l'école, révèle que la proportion d'étudiants qui ont déclaré être des survivant.es de VBG est plus élevée dans les établissements d'enseignement supérieur privé que public (20,1 % contre 16,7 %). Cet état de fait pourrait s'expliquer, en partie, par la prédominance des violences émotionnelles (42,9 %) et des dénis de ressources (33,3 %). Bien que relativement faible, la proportion de viol (7,1 %) au supérieur est la plus importante de tous les ordres d'enseignement.

Au regard de ce qui précède sur l'analyse des prévalences des VBG dans les différents ordres d'enseignement, il faut retenir que les différences de prévalence peuvent être liées à l'âge et à la maturité des apprenants en ce sens que les élèves des établissements scolaires, en particulier les plus jeunes, peuvent être plus vulnérables aux VBG en raison de leur niveau de développement et de leur dépendance vis-à-vis des adultes.

Les étudiants, en revanche, sont souvent plus autonomes et peuvent avoir une meilleure compréhension des droits et des ressources disponibles pour faire face aux VBG. Les différences de prévalence des VBG peuvent également découler des dynamiques de pouvoir et de hiérarchie propres à chaque ordre d'enseignement. Les établissements scolaires (notamment au Fondamental) peuvent être plus susceptibles de présenter des formes de violence basées sur les rapports de force entre élèves ou de pouvoir entre élèves et maîtres tandis que les universités peuvent être confrontées à des problématiques de harcèlements sexuels ou de viol.

Il convient de noter que ces explications sont générales et peuvent varier en fonction du contexte spécifique de chaque établissement scolaire ou universitaire. Une approche spécifique et adaptée à chaque ordre d'enseignement est nécessaire pour comprendre en profondeur les paramètres explicatifs de ces différences.

**Tableau 8 : Prévalence des VBG en milieu universitaire selon caractéristiques des survivant.es**

Caractéristiques sociodémographiques	Prévalence (%)	Effectif des enquêtés
<b>Sexe</b>		
Masculin	11,5	286
Féminin	24,7	271
<b>Tranches d'âge</b>		
15-24 ans	15,9	315
25-34 ans	21,0	238
35-44 ans	0,0	4
<b>Statut de l'école</b>		
Public	16,7	348
Privé	20,1	209
<b>Total</b>	<b>18,0</b>	<b>557</b>

Source : ED-VBG 2022, INSTAT

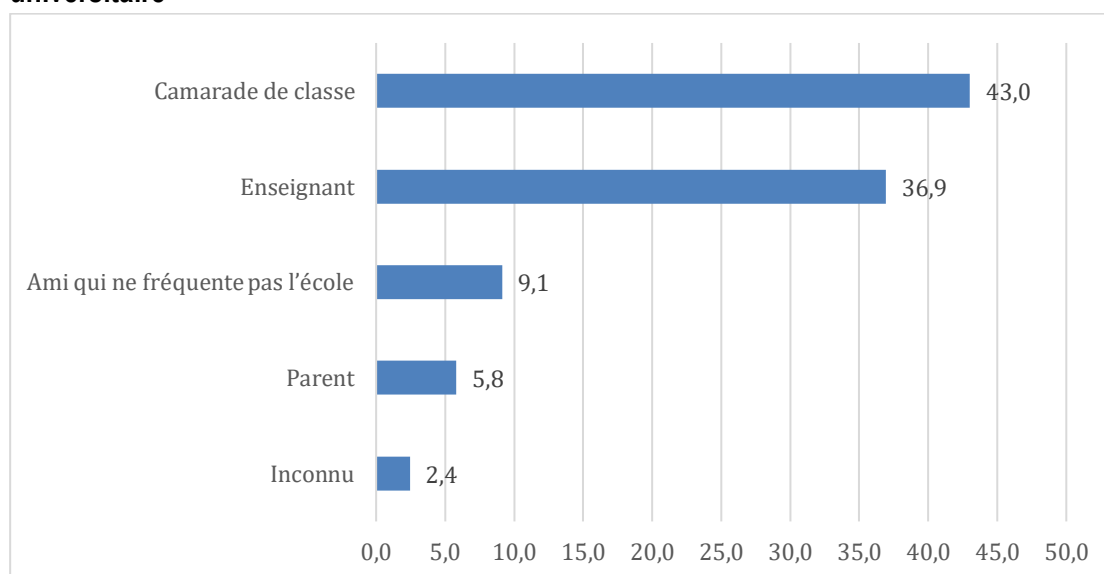
### III.2. Profilage des présumés auteurs de VBG en milieux scolaire et universitaire

Cette partie traite du profil des présumés auteurs d'actes de VBG. Autrement dit, il est question d'identifier les caractéristiques communes des personnes susceptibles de commettre des VBG.

### III.2.1. Aperçu des principaux auteurs présumés de VBG en milieu scolaire et universitaire

Le graphique ci-dessous présente les présumés auteurs des VBG en milieu scolaire et universitaire. Pour tous types de VBG confondus, les deux présumés auteurs les plus couramment cités par les élèves et étudiants questionnés sont les amis ou camarades fréquentant l'école (43,0 %) et les enseignants (36,9 %). Bien qu'ils soient faiblement représentés, les amis qui ne fréquentent pas l'école sont mentionnés à hauteur de (9,7 %). Par rapport aux types de VBG pris isolément, les parents sont les plus incriminés (66,7 %) pour ce qui est des mariages d'enfants, les camarades de classe (56,2 %) pour les agressions sexuelles, les enseignants (43,2 %) à propos des violences physiques et les inconnus (31,7 %) pour les viols présumés.

**Graphique 8 : Répartition (%) des principaux auteurs présumés de VBG en milieu scolaire et universitaire**



Source : ED-VBG 2022, INSTAT

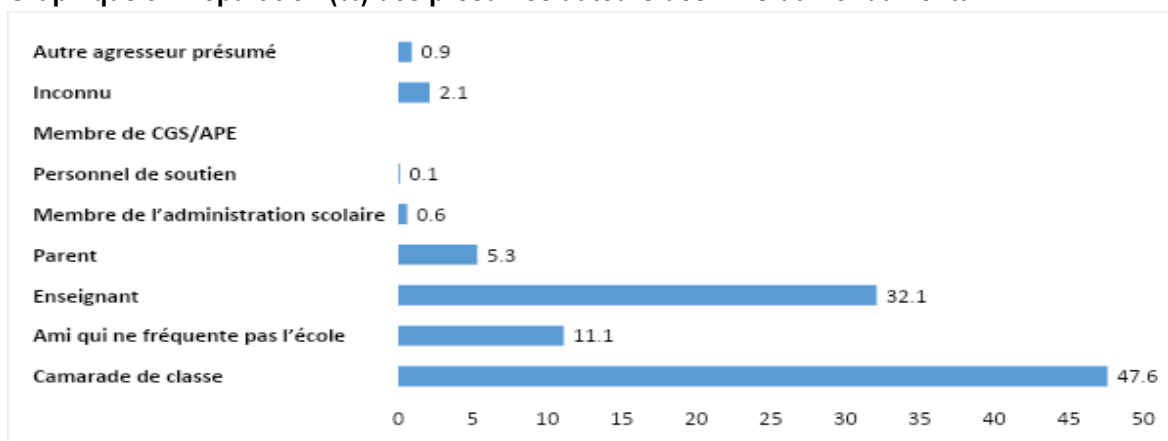
### III.2.2. Analyse de la répartition des auteurs présumés de VBG par ordre d'enseignement

#### ➤ Répartition (%) des présumés auteurs des VBG au Fondamental1

Comme pour tous les ordres d'enseignement, les présumés auteurs d'actes de VBG perpétrés au Fondamental1 sont principalement les camarades de classe (47,6 %), les enseignants (32,1 %), les amis des survivant.es qui ne fréquentent pas l'école (11,1 %). Deux éléments principaux expliqueraient cet état de fait :

- La dynamique des pairs : Les camarades de classe peuvent être responsables d'actes de VBG en raison des dynamiques de pairs qui peuvent se manifester dans les environnements scolaires. Les pressions sociales, la rivalité, l'intimidation et les relations de pouvoir entre les élèves peuvent conduire à des comportements violents ;
- Les relations de pouvoirs avec les enseignants : Les enseignants peuvent exercer un pouvoir et une influence significatifs sur les élèves, ce qui peut créer un déséquilibre de pouvoir propice aux abus. Les présumés auteurs peuvent profiter de leur position d'autorité pour exercer une violence physique, sexuelle ou psychologique sur les élèves.

**Graphique 9 : Répartition (%) des présumés auteurs des VBG au Fondamental1**

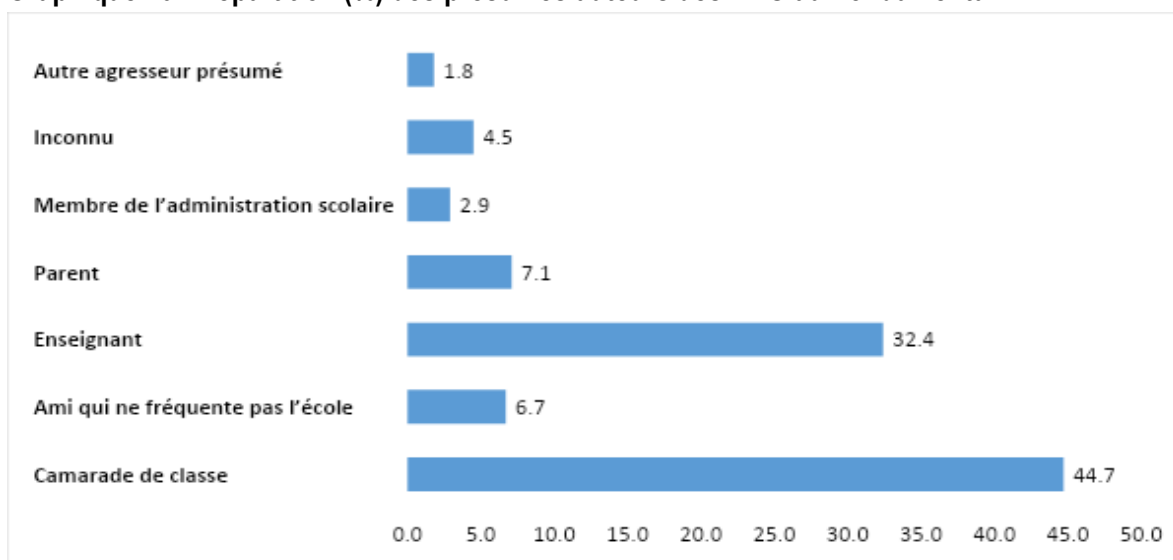


Source : ED-VBG 2022, INSTAT

➤ **Répartition (%) des présumés auteurs des VBG au Fondamental2**

L'analyse du graphique ci-dessous montre que les principaux présumés auteurs des actes de VBG survenus au Fondamental2 sont les camarades de classe (44,7 %), les enseignants (32,4 %). En outre, certains parents des élèves survivant.es, leurs amis qui ne fréquentent pas la même école et les inconnus sont également cités parmi les présumés auteurs bien que leurs proportions soient relativement faibles.

**Graphique 10 : Répartition (%) des présumés auteurs des VBG au Fondamental2**

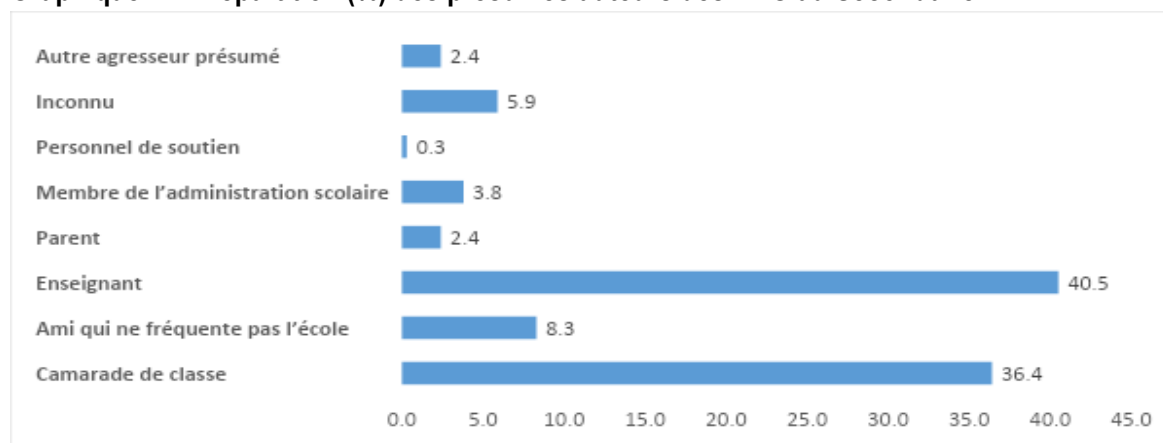


Source : ED-VBG 2022, INSTAT

➤ **Répartition (%) des présumés auteurs des VBG au Secondaire**

Le graphique ci-dessous présente les présumés auteurs de VBG dans les écoles relevant de l'enseignement secondaire. Les principaux auteurs cités par les survivant.es comprennent les enseignants (40,5 %), les camarades de classe (36,4 %), suivis par les amis qui ne fréquentent pas l'école, les autres auteurs non identifiés et les membres de l'administration scolaire.

**Graphique 11 : Répartition (%) des présumés auteurs des VBG au Secondaire**



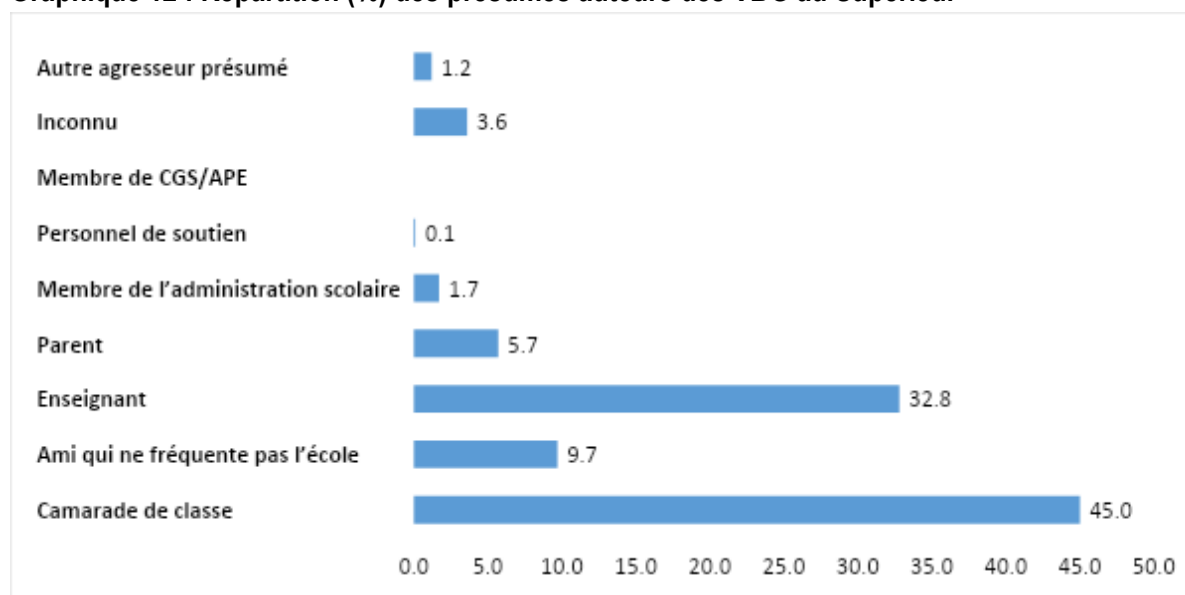
Source : ED-VBG 2022, INSTAT

➤ **Répartition (%) des présumés auteurs des VBG au Supérieur**

Les données du graphique ci-dessous révèlent que les camarades de classe sont les auteurs présumés les plus cités, représentant 45,0 % des cas signalés, suivis des enseignants avec 32,8 % des cas signalés. Les amis qui ne fréquentent pas l'école, les parents, les inconnus, les membres de l'administration scolaire sont aussi cités parmi les présumés auteurs même si leurs proportions respectives soient faibles.

En somme, dans tous les ordres d'enseignement, le constat est que les enseignants sont cités avec des proportions toujours parmi les plus élevées des présumés auteurs. Ce qui est troublant et pose la problématique de l'éthique et de la déontologie du métier de l'enseignant dans les structures scolaires et universitaires. Il convient donc d'initier et d'introduire des modules VBG dans le curriculum de formation des enseignants.

**Graphique 12 : Répartition (%) des présumés auteurs des VBG au Supérieur**



Source : ED-VBG 2022, INSTAT

### III.2.3. Analyse des auteurs présumés de VBG par sexe

Le tableau suivant présente l'effectif et le pourcentage des présumés auteurs par sexe et par type de VBG. En examinant les chiffres, on peut observer que le sexe masculin prédomine avec une proportion de 78,4 % tous types de VBG pris ensemble. Par exemple, pour le viol et les agressions sexuelles, près de neuf (09) présumés agresseurs sur dix (10) sont des garçons ou des hommes, respectivement (87,3 % et 87,7 %). Cette tendance s'observe pour les autres types de VBG.

Le tableau permet donc de visualiser la répartition des présumés auteurs en fonction de leur sexe, et donne une indication précieuse sur les proportions relatives des auteurs présumés masculins et féminins pour chaque type de VBG. Ces données peuvent être utilisées pour comprendre davantage les tendances et les différences de genre dans les violences basées sur le genre. Cela pourrait donc aider à initier des actions de prévention et de lutte contre ces violences.

**Tableau 9 : Répartition (%) des présumés auteurs par type de VBG selon le sexe**

Présumés auteurs des VBG	Viols		Agressions sexuelles		Agressions physiques		Mariages d'enfants		Dénis de ressources		Violences émotionnelles		Total	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Masculin	55	87,3	178	87,7	1 493	79,0	24	61,5	316	80,2	1 095	77,0	2 115	78,4
Féminin	8	12,7	25	12,3	396	21,0	15	38,5	78	19,8	328	23,0	582	21,6
<b>Total</b>	<b>63</b>	<b>100,0</b>	<b>203</b>	<b>100,0</b>	<b>1 889</b>	<b>100,0</b>	<b>39</b>	<b>100,0</b>	<b>394</b>	<b>100,0</b>	<b>1 423</b>	<b>100,0</b>	<b>2 697</b>	<b>100,0</b>

Source : ED-VBG 2022, INSTAT

### III.3. Types de VBG en milieu scolaire et universitaire

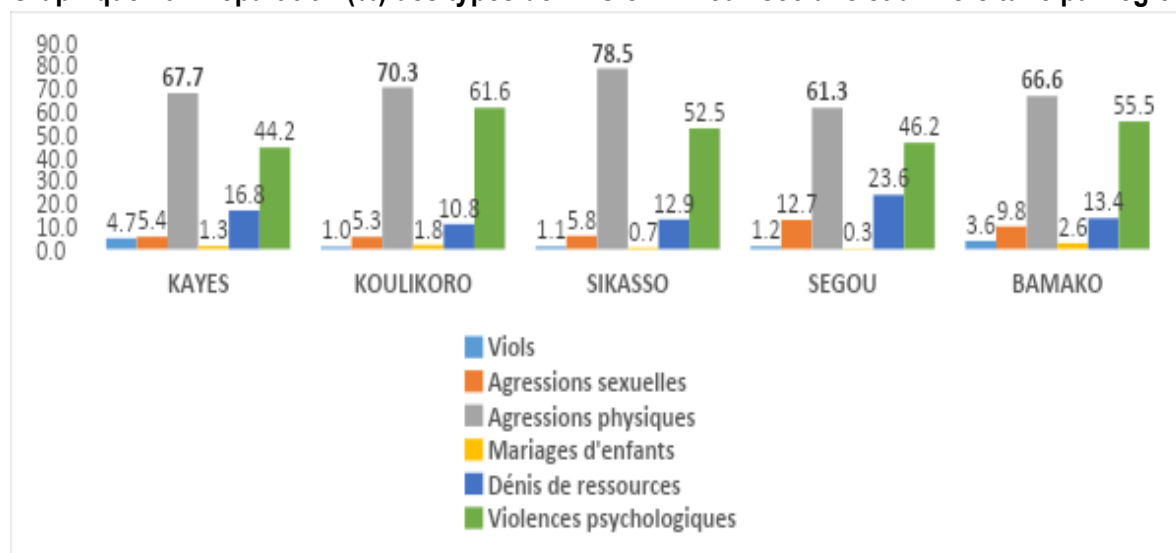
Les violences basées sur le genre sont un ensemble d'actes et de comportements qui sont commis contre une personne en raison de son genre, et peuvent prendre différentes formes dans le temps et selon le contexte social et culturel dans lequel elles se produisent.

#### III.3.1. Répartition (%) des types de VBG en milieu scolaire et universitaire par région

Le graphique 13 montre la répartition des différents types de VBG dans les régions couvertes par l'étude. Il ressort de l'analyse des données que les agressions physiques sont le type de VBG le plus courant dans toutes les régions, avec des proportions allant de 61,3 % à 78,5 %. Les violences émotionnelles sont également répandues, avec des pourcentages allant de 44,2 % à 61,6 %. Les viols sont plus fréquents dans la région de Kayes, avec une proportion de 4,7 %, tandis que les mariages d'enfants sont plus courants dans le district de Bamako et la région de Koulikoro, avec respectivement (2,6 %) et (1,8 %). Les dénis de ressources sont aussi courants en particulier dans la région de Ségou, avec 23,6 %.

En somme, ce graphique illustre clairement que les différents types de VBG sont présents dans toutes ces régions. Ce qui laisse voir la nécessité de sensibiliser et de prévenir ces formes de violence dans toute la zone couverte par l'étude. Le gouvernement, les établissements scolaires et universitaires, les organisations de la société civile et les communautés doivent travailler ensemble pour mettre en place des politiques et des pratiques de prévention et de prise en charge des VBG.

**Graphique 13 : Répartition (%) des types de VBG en milieu scolaire et universitaire par région**



Source : ED\_VBG 2022, INSTAT

### III.3.2. Répartition des types de VBG par ordre d'enseignement

Au regard du graphique ci-dessous, il apparaît que le type de violences le plus dominant dans les différents ordres d'enseignement demeure les agressions physiques avec une proportion décroissante passant de 78,5 % au Fondamental1 à 17,9 % au Supérieur. Cette baisse graduelle pourrait s'expliquer par le fait que les élèves et étudiants deviennent de plus en plus matures avec le temps.

Dans l'ensemble, les agressions sexuelles sont présentes dans tous les ordres d'enseignement et s'amplifient au fur et à mesure que les élèves/étudiants avancent dans leurs cursus de formation. Ainsi, elles passent de 5,8 % au Fondamental1 à 17,9 % au Supérieur. Ces taux doivent interpeller, à plus d'un titre, non seulement les autorités politiques et administratives mais également les partenaires sociaux de l'école.

Quant au viol, la proportion est assez préoccupante dans tous les ordres d'enseignement. En effet, le taux de viol est positivement corrélé au cursus scolaire et universitaire (de 1,2 % au Fondamental1 à 7,1 % au Supérieur). Toutefois, le taux le plus inquiétant reste celui du Fondamental1 où l'âge des élèves est extrêmement bas.

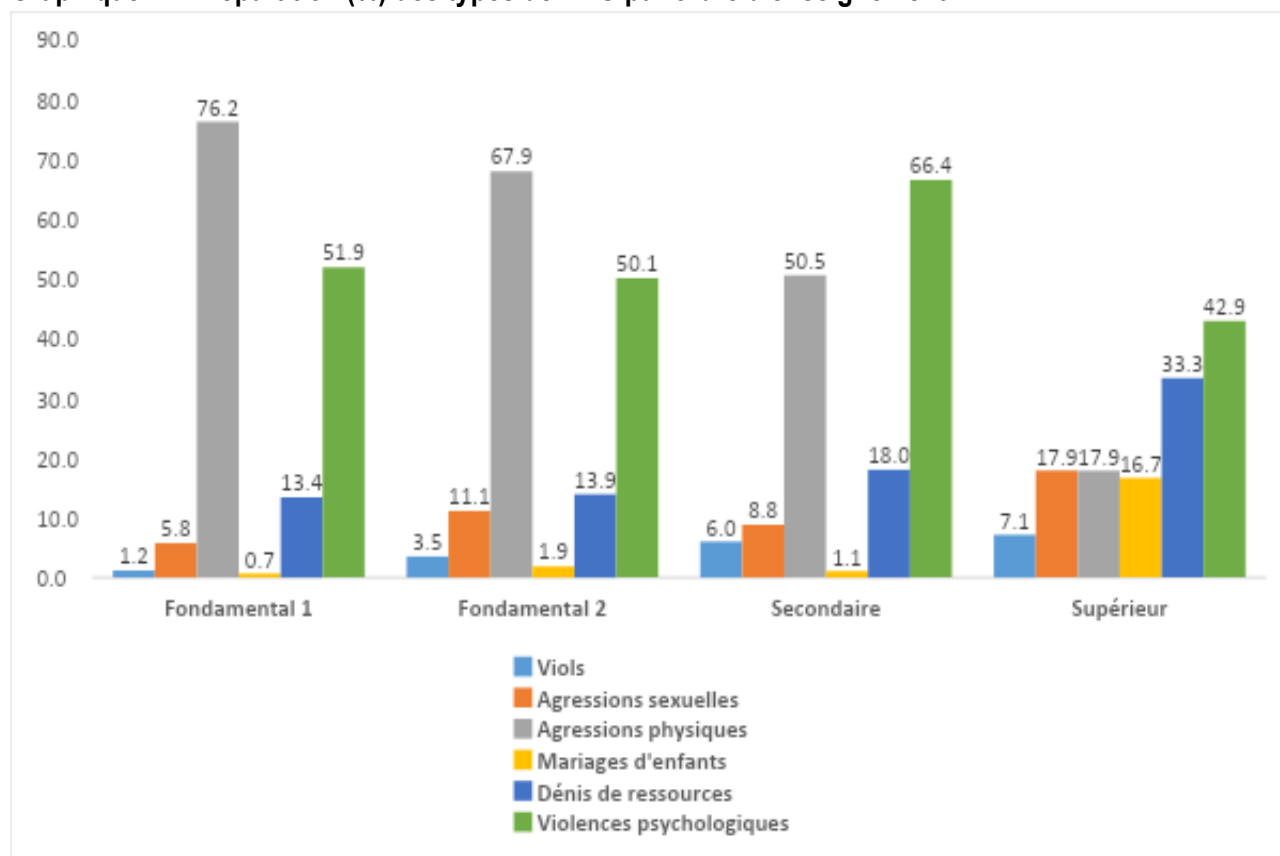
Les violences psychologiques ou émotionnelles évoluent, quant à elles, en dents de scie dans les différents ordres d'enseignement allant de 42,9 % à 66,4 %. Toutefois, le graphique montre que c'est surtout au secondaire que ce type de violence s'exacerbe le plus.

Enfin, le déni de ressources, de services et d'opportunités est aussi un type de VBG présent en escalier dans tous les ordres d'enseignement avec 13,4 % au Fondamental1 à 33,3 % au Supérieur. Pour ce qui est du mariage d'enfants, il est relativement faible surtout aux Fondamental1 et Fondamental2 et au Secondaire avec respectivement 0,7% ; 1,9 % et 1,1 %. Ce faible « taux de mariage d'enfants » pourrait s'expliquer non seulement par le rôle protecteur de l'école pour les enfants et les adolescents mais également par le fait que ce type de VBG met les survivant.es hors du système scolaire. Par contre au niveau du Supérieur, le pourcentage est assez élevé avec 33,3 %.

Par ailleurs, il convient de signaler aussi que le mariage d'enfants est l'un des principaux facteurs d'abandon scolaire à cause notamment des responsabilités familiales précoces et accrues, des grossesses précoces, du manque de soutien éducatif, de l'autonomie limitée, des barrières financières.

Bref, il est important de souligner que le mariage d'enfants affecte principalement les filles, car elles sont plus vulnérables à cette pratique. La prévention du mariage d'enfants, la promotion de l'éducation des filles et la mise en place de politiques et de programmes visant à soutenir leur scolarité sont essentielles pour lutter contre les abandons scolaires associés à cette pratique.

**Graphique 14 : Répartition (%) des types de VBG par ordre d'enseignement**



Source : ED\_VBG 2022, INSTAT

### III.3.3. Répartition des types de VBG en milieu scolaire et universitaire par statut de l'école

L'observation du graphique 15 fournit des informations sur la répartition des différents types de VBG en milieu scolaire et universitaire, classées par statut de l'école.

Il est intéressant de noter que les agressions physiques sont le type de VBG le plus répandu quel que soit le statut de l'école avec les proportions, oscillant entre 66,2 % et 75,1 %. Elles sont suivies par celles émotionnelles présentant des proportions qui dépassent les 50 % pour les écoles publiques et privées.

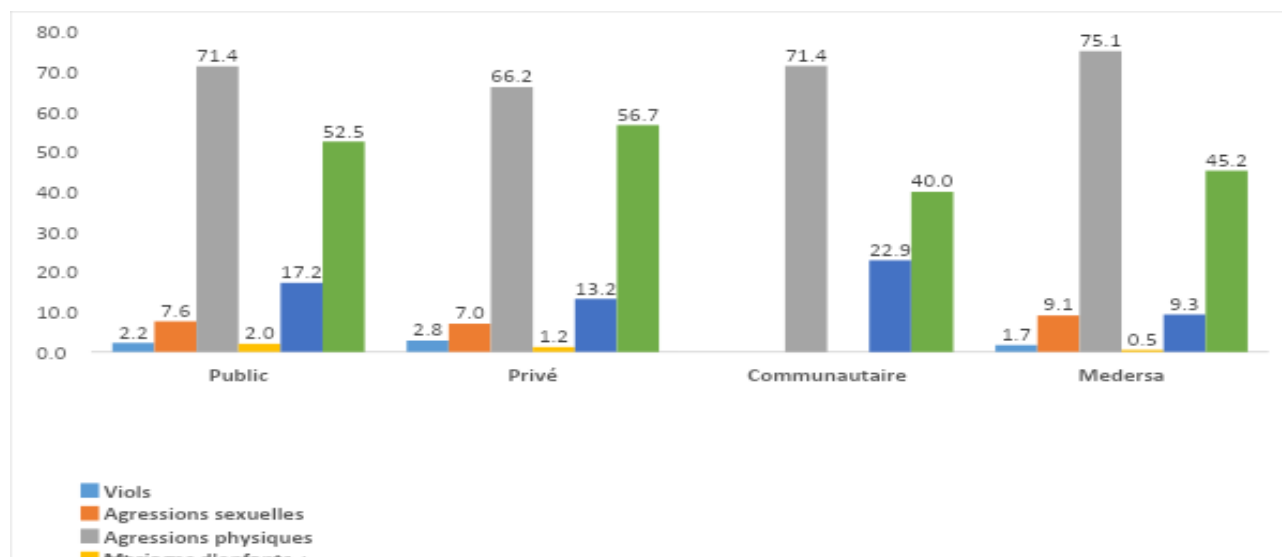
Bien que quasi inexistante dans les écoles communautaires, la proportion du viol varie suivant le statut avec 2,2 %, 2,8 % et 1,7 % respectivement pour le public, le privé et la medersa. Cependant, les écoles communautaires ont le pourcentage le plus élevé en ce qui concerne le déni de ressources, (22,9 %).

Concernant les mariages d'enfants, les écoles communautaires et les medersas présentent des parts quasi nulles, n'atteignant guère 0,5 % tandis que les écoles publiques et privées ont des pourcentages respectifs de 2,0 % et 1,5 %. Les violences psychologiques sont également plus courantes dans les écoles publiques et privées par rapport aux écoles communautaires et les medersas.

En définitive, le graphique laisse voir que les différents types de VBG sont bien connus à différents degrés selon le statut de l'établissement. Cela souligne la nécessité de sensibiliser et de prévenir ces formes de

violence dans tous les milieux éducatifs, qu'ils soient publics ou privés, afin de garantir un environnement sûr et sain pour tous les élèves et étudiants.

**Graphique 15 : Répartition (%) des différents types de VBG en milieux scolaire et universitaire par statut de l'école**



Source : ED\_VBG 2022, INSTAT

### III.3.4. Répartition des types de VBG selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Le tableau suivant fait la répartition (%) des types de VBG en milieux scolaire et universitaire, selon le milieu de résidence des élèves et étudiants questionnés. Les résultats montrent que ceux vivant en milieu rural sont plus susceptibles de subir des agressions physiques (75,0 %) que leurs homologues du milieu urbain (65,3 %). En revanche, les élèves et étudiants du milieu urbain subissent plus les violences psychologiques (55,8 %) que ceux du milieu rural (49,6 %).

En ce qui concerne les autres types de VBG, les élèves et étudiants du milieu urbain ont des taux plus élevés que ceux vivant en milieu rural. Par exemple, le taux de viols en milieu urbain est de 2,8 % contre 1,9 % en milieu rural.

Il convient de noter que ces chiffres ne représentent que les cas signalés et que les taux réels de VBG pourraient être plus élevés en raison des obstacles liés à la dénonciation. Les acteurs de l'école doivent prendre des mesures pour prévenir et lutter efficacement contre toutes les formes de VBG quel que soit le milieu de résidence.

**Tableau 10 : Répartition (%) des types de VBG par milieu de résidence**

Milieu de résidence	Viols	Agressions sexuelles	Agressions physiques	Mariages d'enfants	Dénis de ressources	Violences psychologiques
Urbain	2,8	9,4	65,3	1,8	15,6	55,8
Rural	1,9	5,6	75,0	1,1	13,6	49,6

Source : ED\_VBG 2022, INSTAT

Les données du tableau 11 montrent que les élèves/étudiants de sexe féminin sont plus susceptibles de subir des viols (3,4 %) et des agressions sexuelles (12,2 %) que ceux du sexe opposé (1,3 % et 3,0 % pour les mêmes types). Cependant, les garçons sont plus susceptibles de subir des agressions physiques (76,1 %) que les filles (63,7 %). Ces taux demeurent, malgré tout, très élevés chez les deux sexes.

En ce qui concerne les mariages d'enfants, les filles sont également plus touchées (2,6 %) que les garçons (0,4 %). Pour ce qui est des violences psychologiques, les taux sont presque similaires aussi bien chez les filles que les garçons. Par contre, la proportion du déni de ressources est plus élevée chez les filles (19,5 %) que les garçons (9,9 %). Tout comme le tableau précédent, les chiffres ne représentent que les cas signalés et que les taux réels de VBG pourraient être plus élevés.

**Tableau 11 : Répartition (%) des types de VBG en milieux scolaire et universitaire par sexe**

Sexe	Viols	Agressions sexuelles	Agressions physiques	Mariages d'enfants	Dénis de ressources	Violences psychologiques
Masculin	1,3	3,0	76,1	0,4	9,9	53,2
Féminin	3,4	12,2	63,7	2,6	19,5	52,3

Source : ED\_VBG 2022, INSTAT

Le tableau ci-dessous présente les types de VBG en milieux scolaire et universitaire entre les tranches d'âge des élèves et étudiants. Il est important de noter que les agressions physiques sont plus élevées chez les moins de 15 ans, avec un pourcentage de 76,0 %. Les viols sont plus élevés chez les 25-34 ans avec un pourcentage de 6,4 %. Il en est de même pour les agressions sexuelles qui sont plus élevées dans cette tranche d'âge avec un pourcentage de 23,4 %. Les mariages d'enfants sont les plus élevés chez les 15-24 ans avec un pourcentage de 2,6 %. Les dénis de ressources sont les moins élevés chez les moins de 15 ans avec 13,0 %. En ce qui concerne les violences psychologiques, elles sont présentes dans toutes les tranches d'âge, avec un pourcentage atteignant 57,1 % chez les 15-24 ans. Il est important de noter que les pourcentages des différents types de VBG varient considérablement selon la tranche d'âge, soulignant ainsi la nécessité de prendre en compte les paramètres liés à l'âge dans la prévention et la lutte contre les VBG en milieu scolaire et universitaire.

Au regard de ce qui précède, les statistiques présentées dans le tableau 12, soulignent l'importance de sensibiliser et de prévenir les différentes formes de VBG dans tous les milieux éducatifs en prenant en compte les différentes tranches d'âge des élèves et étudiants. Cela permettra de garantir un environnement sûr et sain pour tous les élèves et étudiants, quel que soit leur âge.

**Tableau 12 : Répartition (%) des types de VBG par tranche d'âges**

Tranches d'âge	Viols	Agressions sexuelles	Agressions physiques	Mariages d'enfants	Dénis de ressources	Violences psychologiques
Moins de 15 ans	1,1	5,3	76,0	0,7	13,0	51,5
15 - 24 ans	5,6	12,8	56,5	2,6	18,1	57,1
25 - 34 ans	6,4	23,4	14,9	17,0	34,0	40,4

Source : ED\_VBG 2022, INSTAT

#### III.4. Prise en charge des cas de VBG en milieux scolaire et universitaire

La prise en charge des cas de violences basés sur le genre est un sujet important qui doit mettre l'accent sur les besoins des survivant.es. Cette prise en charge des cas de VBG doit être sensible aux questions de genre et surtout obéir aux principes directeurs en la matière.

##### III.4.1. Répartition des cas de prise en charge de VBG par région

Le tableau ci-dessous décrit les types de prises en charge disponibles pour les survivant.es de VBG dans quatre (04) régions du Mali et le District de Bamako. Les types d'assistance comprennent les One Stop Centers, les Centres de santé, le Service social, la Sécurité (Police/Gendarmerie), la Justice

(Cours/Tribunal), l'Administration scolaire immédiate, l'Administration scolaire plus haute, les Chefs coutumiers et religieux, les Guérisseurs traditionnels, les ONG spécialisées et Autres types d'aide.

Il ressort de l'examen des données recueillies que le District de Bamako a signalé le plus grand nombre de cas de VBG (310), suivie de Kayes (219). Les administrations scolaires immédiates sont les structures les plus sollicitées par les élèves et étudiants touchés par le phénomène des VBG, avec 762 cas signalés, suivies de la police et de la gendarmerie (47) et des centres de santé (37). Par contre, les One Stop Centers (pour la prise en charge holistique) sont les services les moins sollicités, en raison de leur méconnaissance par les élèves et étudiants. Cela met en évidence, entre autres raisons, le déficit de communication et d'information au niveau des écoles et des universités quant à l'existence même de ce service. De façon générale, il y a également un certain nombre de préjugés défavorables (socioculturels), liés aux One Stop Centers qu'il convient de déconstruire pour leur bon fonctionnement.

Par ailleurs, les résultats montrent aussi que les chefs coutumiers et religieux ainsi que les guérisseurs traditionnels font partie intégrante des assistances sollicitées. Compte tenu de leurs influences dans la communauté, ceux-ci pourraient jouer un grand rôle dans le combat pour l'élimination de toutes les formes de VBG. Ils peuvent également contribuer à orienter les politiques et les programmes de prévention et de réponse à la violence basée sur le genre dans le pays. Aussi, ces résultats soulignent la nécessité de renforcer les capacités d'intervention des structures de prise en charge notamment les administrations scolaires sont en première ligne dans la lutte contre les VBG.

Enfin, il faut signaler que l'assistance disponible varie considérablement d'une région à l'autre, ce qui soulève la pertinence d'une approche adaptée aux contextes pour prévenir et répondre aux VBG à travers la mise à disposition de services pouvant offrir des réponses adéquates aux besoins des usagers.

**Tableau 13 : Répartition des cas de prises en charge de VBG par région**

Types d'assistances	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Bamako	Total	%
One Stop Center	3	3	0	1	0	7	0,7
Centre de santé	3	5	11	9	9	37	3,7
Service social	14	1	2	0	1	18	1,8
Police/Gendarmerie	10	1	5	21	10	47	4,7
Justice	9	1	3	1	9	23	2,3
Administration scolaire immédiate	141	88	216	96	221	762	75,5
Administration scolaire plus haute	7	16	2	2	2	29	2,9
Chefs coutumiers et religieux	2	5	2	4	1	14	1,4
Guérisseurs traditionnels	0	10	0	0	0	10	1,0
ONG spécialisées	2	2	0	1	0	5	0,5
Autres assistances	35	7	11	10	68	131	13,0
<b>Total Enquêtés</b>	<b>219</b>	<b>111</b>	<b>238</b>	<b>131</b>	<b>310</b>	<b>1 009</b>	<b>100</b>

Source : ED\_VBG 2022, INSTAT

#### III.4.2. Répartition des cas de prise en charge de VBG par ordre d'enseignement

Le tableau 14 montre les types d'assistances disponibles pour les survivant.es de VBG dans les différents ordres d'enseignement, à savoir le Fondamental1, le Fondamental2, le Secondaire et le Supérieur.

L'administration scolaire immédiate est le service le plus sollicité dans tous les ordres d'enseignement, représentant 75,5% de l'assistance globale. Les services de sécurité (Police et Gendarmerie) et de la

justice sont également des services très sollicités dans le Supérieur. Les centres de santé et les guérisseurs traditionnels sont relativement peu sollicités dans tous les ordres d'enseignement.

Ces résultats soulignent la nécessité de renforcer l'assistance disponible pour les survivant.es de violences basées sur le genre dans tous les ordres d'enseignement, en particulier en ce qui concerne les services de santé et les guérisseurs traditionnels. Il est également important de continuer à renforcer les capacités des administrations scolaires et des services de sécurité pour offrir des réponses adaptées.

**Tableau 14 : Répartition (%) des cas de prises en charge de VBG par ordre d'enseignement**

Types d'assistances	Fondamental1	Fondamental2	Secondaire	Supérieur	Total
One Stop Center	0,4	1,9	0,0	0,0	0,7
Centre de santé	2,9	5,2	8,6	0,0	3,7
Service social	2,2	0,9	1,4	0,0	1,8
Police/ Gendarmerie	4,3	3,3	7,1	15,2	4,7
Justice	1,6	1,4	5,7	15,2	2,3
Administration scolaire immédiate	79,9	67,6	55,7	75,8	75,5
Administration scolaire plus haute	1,4	8,0	1,4	3,0	2,9
Chefs coutumiers et religieux	1,2	2,8	0,0	0,0	1,4
Guérisseur traditionnel	0,0	4,7	0,0	0,0	1,0
ONG spécialisées	0,4	0,9	0,0	0,0	0,5
Autres assistances	9,5	18,8	27,1	18,2	13,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : ED\_VBG 2022, INSTAT

### III.4.3. Répartition des cas de prise en charge de VBG selon le statut de l'école

Le tableau suivant montre la répartition (%) des cas de prises en charge selon le statut de l'école. Les types d'assistance sont les centres de santé, les services sociaux, la police/gendarmerie, la justice, l'administration scolaire immédiate, l'administration scolaire plus haute, les guérisseurs traditionnels et les ONG spécialisées. Selon le tableau qui suit, la majorité des cas de VBG dans les lieux d'apprentissage sont signalés à l'administration immédiate de l'école (75,5 %), suivie par d'autres types d'assistance (13,0 %). La police/gendarmerie et la justice sont également saisies dans un nombre significatif de cas (4,7 % et 2,3 %, respectivement).

Il faut signaler que les écoles privées ont un pourcentage plus élevé de cas signalés à la police/gendarmerie que les écoles publiques et communautaires. En outre, les guérisseurs traditionnels ne sont pas une source importante d'assistance pour les incidents de VBG dans les écoles et les universités, avec seulement 1,0 % des cas qui leur sont signalés.

Dans l'ensemble, ce tableau donne un aperçu des types d'assistance que les survivant.es de VBG dans les écoles et les universités sollicitent plus souvent.

**Tableau 15 : Répartition (%) des cas de prises en charge de VBG selon le statut de l'école**

Types d'assistances	Public	Privé	Communautaire	Medersa	Total
One stop Center	0,2	0,8	0,0	1,5	0,7
Centre de santé	4,1	3,9	0,0	2,6	3,7
Service social	2,3	0,8	0,0	2,6	1,8
Police/ Gendarmerie	2,9	6,7	0,0	5,1	4,7
Justice	2,5	2,2	0,0	2,1	2,3
Administration scolaire immédiate	77,0	73,3	100,0	74,4	75,5
Administration scolaire plus haute	4,1	2,5	0,0	1,0	2,9
Chefs coutumiers et religieux	1,1	1,7	0,0	1,5	1,4
Guérisseur traditionnel	1,1	1,4	0,0	0,0	1,0
ONG spécialisées	0,5	0,8	0,0	0,0	0,5
Autres assistances	13,1	13,2	0,0	13,3	13,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : ED\_VBG 2022, INSTAT

### III.5 Analyse de la satisfaction des survivant.es par rapport à la prise en charge

L'analyse de la satisfaction des survivant.es par rapport à la prise en charge des cas de VBG permet d'apprécier si l'assistance apportée répond aux besoins des utilisateurs.

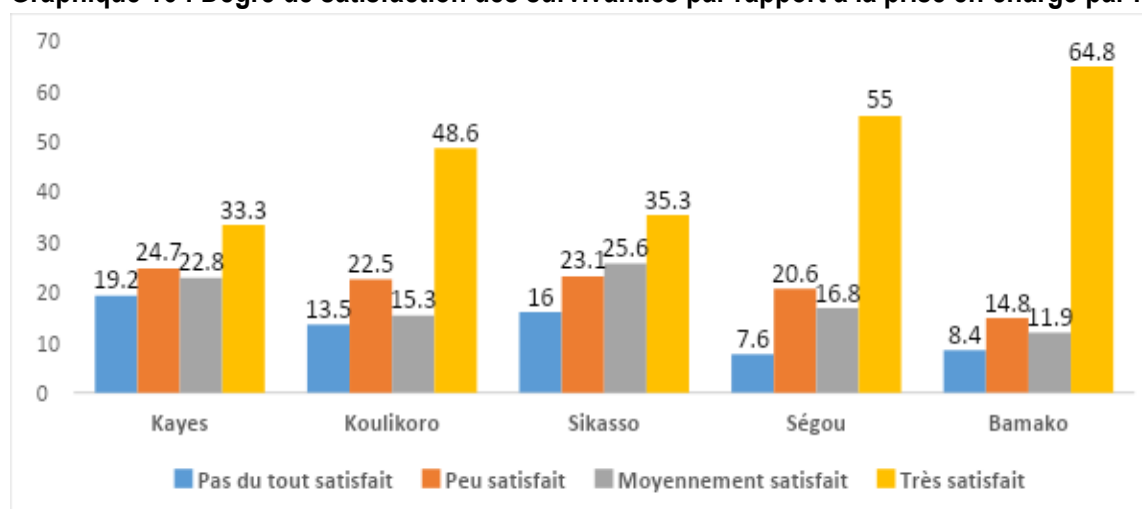
#### III.5.1. Analyse du degré de satisfaction de la prise en charge de VBG par région

Le graphique ci-dessous présente le degré de satisfaction des survivant.es par rapport aux prestations reçues par région.

Il ressort que près de la moitié des survivant.es (48,0 %) sont très satisfaits des prestations reçues. Le pourcentage le plus élevé de survivant.es très satisfaits se trouve dans le district de Bamako (64,8 %). Par contre, le pourcentage le plus faible de survivant.es très satisfaits se trouve dans la région de Kayes (33,3 %).

En ce qui concerne les survivant.es qui ne sont pas du tout satisfaites, le pourcentage le plus élevé se trouve dans la région de Kayes (19,2 %) contre (7,6 %) à Ségou. Le taux le plus élevé d'insatisfaction est de (19,2 %) à Kayes. Cela pourrait s'expliquer entre autres par l'insuffisance des structures de prise en charge appropriées.

**Graphique 16 : Degré de satisfaction des survivant.es par rapport à la prise en charge par région**



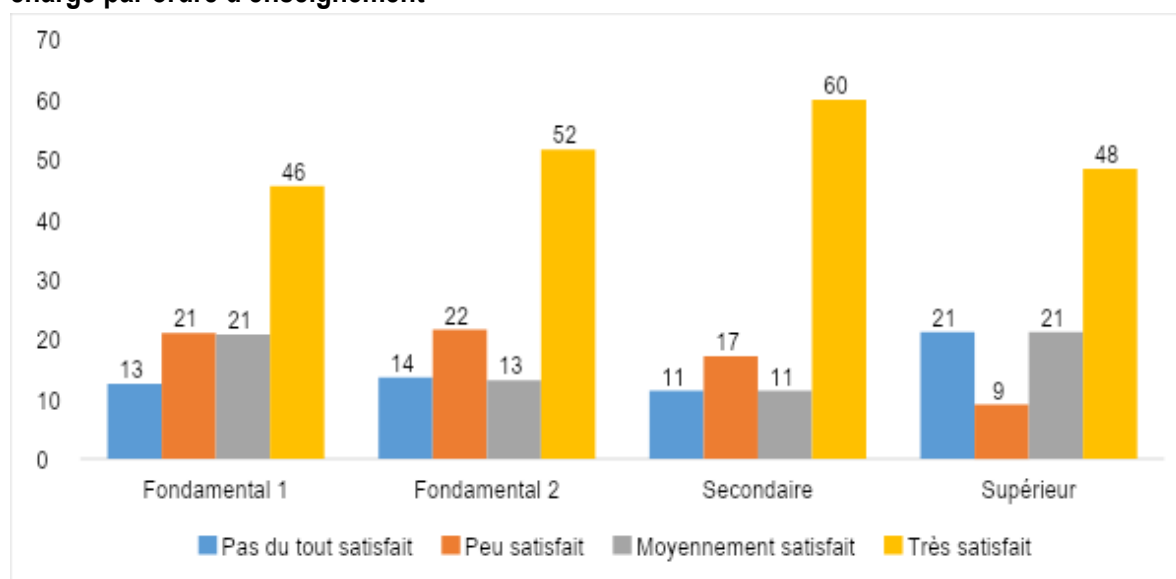
Source : ED\_VBG 2022, INSTAT

### III.5.2. Analyse du degré de satisfaction de la prise en charge de VBG par ordre d'enseignement

Le graphique 17 montre le degré de satisfaction des survivant.es en ce qui concerne les services reçus, classés par ordre d'enseignement. Les données montrent que le taux de satisfaction le plus élevé se trouve au niveau secondaire avec 60,0 % des survivant.es contre 45,6 % au Fondamental1. Le niveau de satisfaction est important au supérieur avec 48,5 % contre 21,2 % d'insatisfaction. Toutefois, le niveau d'insatisfaction est également important au Fondamental1 et 2 avec respectivement 12,6 % et 13,6 %.

Dans l'ensemble, les données montrent qu'il est possible d'améliorer les services apportés aux survivant.es, en particulier au niveau de l'enseignement fondamental. Il est important d'écouter les commentaires des survivant.es et de prendre des mesures pour améliorer leur satisfaction à l'égard des services qu'ils reçoivent.

**Graphique 17 : Répartition (%) des survivant.es de BGV par rapport à la satisfaction de la prise en charge par ordre d'enseignement**



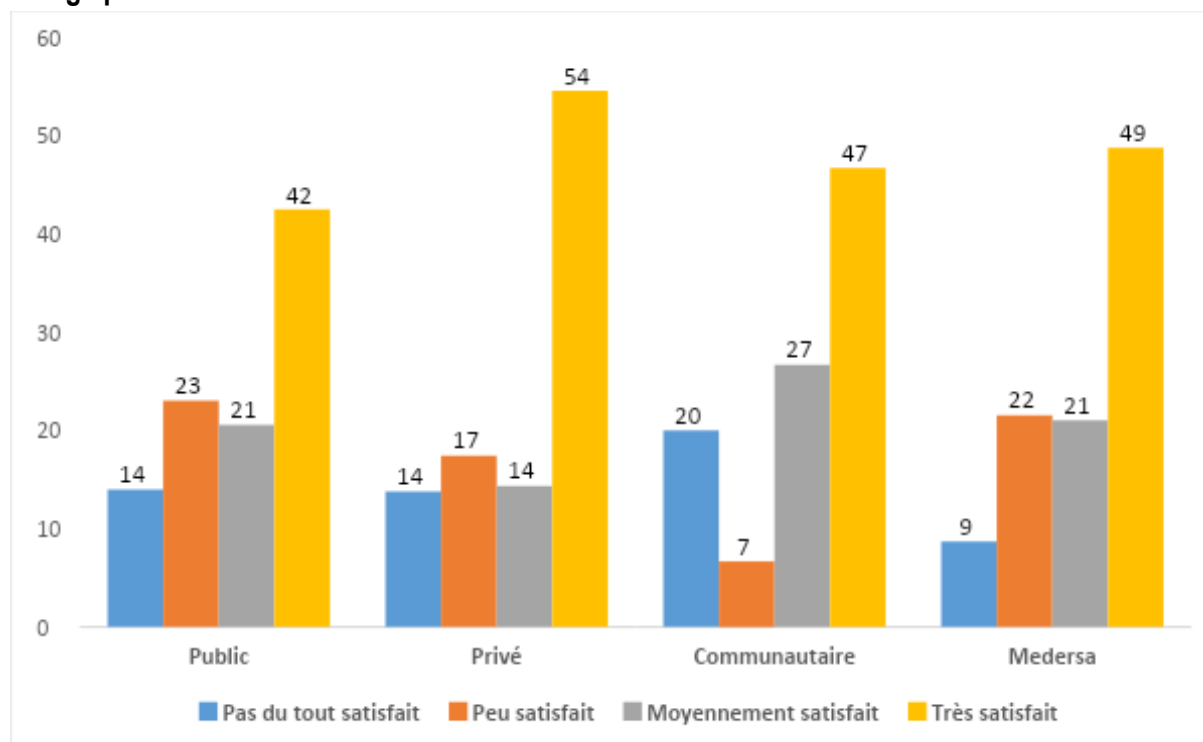
Source : ED\_VBG 2022, INSTAT

### III.5.3. Analyse du degré de satisfaction de la prise en charge des VBG selon le statut de l'école

Le graphique ci-dessus présente le degré de satisfaction des survivant.es en fonction du statut de l'école qui les a prises en charge. Les résultats montrent que la plus grande satisfaction dans la prise en charge se trouve respectivement au niveau des établissements privés (54,5 %) contre 42,4 % au niveau du public. Toutefois, par rapport à la non satisfaction de la prise en charge, les établissements communautaires viennent en tête avec 20,0 % de survivant.es pris en charge et qui ne sont « Pas du tout satisfait ».

En somme, les résultats montrent des différences importantes dans la satisfaction des survivant.es en fonction du statut de l'école qu'elles ont fréquentée.

**Graphique 18 : Répartition (%) des survivant.es de BGV par rapport à la satisfaction de la prise en charge par statut de l'école**



Source : ED\_VBG 2022, INSTAT

#### III.5.4. Analyse du degré de satisfaction de la prise en charge des cas de VBG selon certaines caractéristiques de survivant.es

Le tableau suivant présente le degré de satisfaction des survivant.es par rapport à la prise en charge, classé selon certaines caractéristiques telles que le milieu de résidence, le sexe et les tranches d'âge. Les données montrent que le taux de satisfaction le plus élevé est observé chez les survivant.es de sexe féminin avec 52,5 % de répondants très satisfaits contre 43,4 % chez les survivant.es de sexe masculin.

Par rapport aux tranches d'âge, les survivant.es de moins de 15 ans ont le taux de satisfaction le plus élevé avec 47,3 % de répondants très satisfaits contre 10,0 % de taux de satisfaction chez la tranche d'âge 25-34 ans. En ce qui concerne le milieu de résidence, les survivant.es résidant dans des zones urbaines ont un taux de satisfaction plus élevé avec 51,7 % de répondants très satisfait contre 43,6 % dans des zones rurales.

En somme, les résultats montrent que les survivant.es les plus jeunes ont un taux de satisfaction plus élevé par rapport à la prise en charge tandis que les survivant.es résidant dans des zones urbaines ont un taux de satisfaction légèrement plus élevé que ceux résidant dans des zones rurales.

**Tableau 16 : Degré de satisfaction par rapport à la prise en charge des VBG**

Caractéristiques sociodémographiques	Pas du tout satisfait		Peu satisfait		Moyennement satisfait		Très satisfait		Total	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Milieu de résidence										
Urbain	66	12,2	105	19,3	91	16,8	281	51,7	543	100,0
Rural	65	13,9	102	21,9	96	20,6	203	43,6	466	100,0
<b>Total</b>	<b>131</b>	<b>13,0</b>	<b>207</b>	<b>20,5</b>	<b>187</b>	<b>18,5</b>	<b>484</b>	<b>48,0</b>	<b>1009</b>	<b>100,0</b>

Caractéristiques sociodémographiques	Pas du tout satisfait		Peu satisfait		Moyennement satisfait		Très satisfait		Total	
<b>Sexe</b>										
Masculin	72	14,3	112	22,3	100	19,9	218	43,4	502	100,0
Féminin	59	11,6	95	18,7	87	17,2	266	52,5	507	100,0
<b>Total</b>	<b>131</b>	<b>13,0</b>	<b>207</b>	<b>20,5</b>	<b>187</b>	<b>18,5</b>	<b>484</b>	<b>48,0</b>	<b>1009</b>	<b>100,0</b>
<b>Tranches d'âges</b>										
Moins de 15 ans	94	12,7	152	20,5	144	19,5	350	47,3	740	100,0
15 - 24 ans	35	13,9	53	21,1	39	15,5	124	49,4	251	100,0
25 - 34 ans	2	11,1	2	11,1	4	22,2	10	55,6	18	100,0
<b>Total</b>	<b>131</b>	<b>13,0</b>	<b>207</b>	<b>20,5</b>	<b>187</b>	<b>18,5</b>	<b>484</b>	<b>48,0</b>	<b>1009</b>	<b>100,0</b>

Source : ED\_VBG 2022, INSTAT

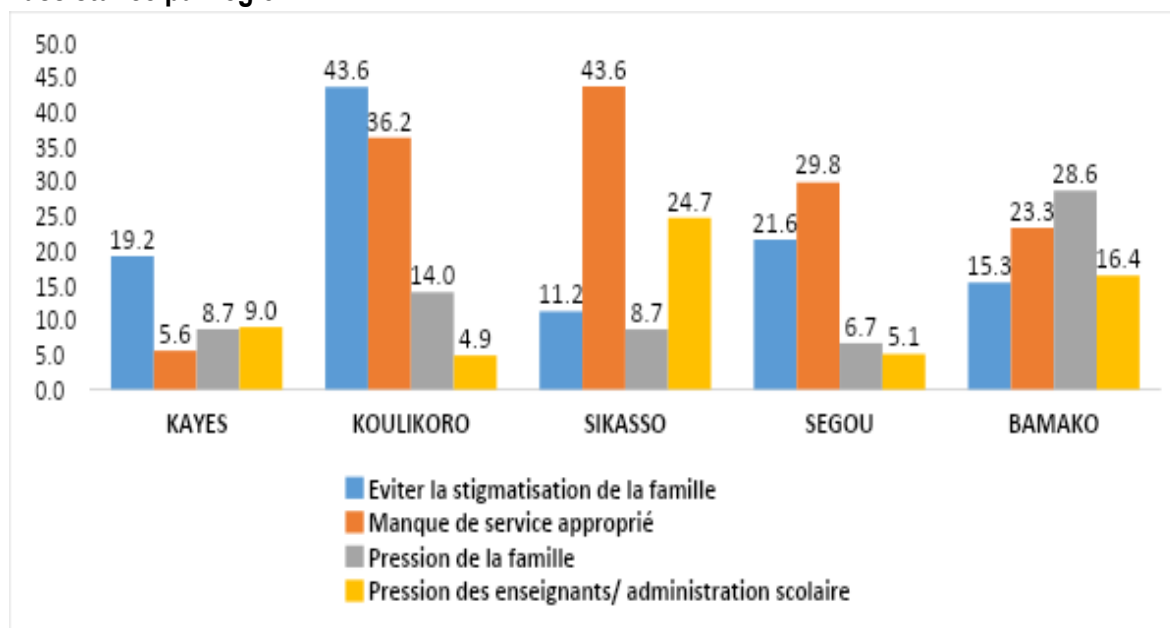
### III.6. Principales raisons de renonciation des survivant.es à l'assistance

Cette partie traite des principales raisons évoquées par les survivant.es pour ne pas solliciter de l'assistance. Cette situation constitue, en soi, une entrave majeure à la prise en charge des cas de violences basées sur le genre.

#### III.6.1. Principales raisons de renonciation des survivant.es à l'assistance par région

Le graphique ci-dessous dresse les principales raisons pour lesquelles les survivant.es n'ont pas souhaité demander l'assistance suivant les régions. Ainsi, c'est dans les régions de Koulikoro et de Sikasso que les répondants ont avancé respectivement la stigmatisation familiale et le manque de service approprié pour ne solliciter aucune assistance, avec une proportion (43,6 %). La pression de la famille et celle des enseignants/administration scolaire sont également évoquées dans toutes les régions avec des proportions variées bien que relativement basses. La pression de la famille constitue un motif de renonciation à la sollicitation de l'aide notamment dans la capitale Bamako avec (28,6 %).

Graphique 19 : Répartition (%) des principales raisons de renonciation des survivant.es à l'assistance par région



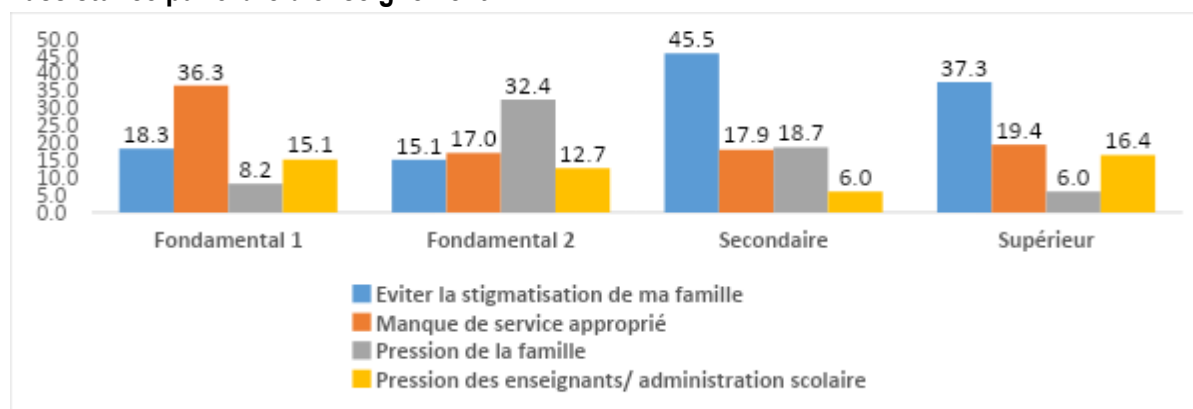
Source : ED\_VBG 2022, INSTAT

### III.6.2. Principales raisons de renonciation des survivant.es à l'assistance par ordre d'enseignement

Le graphique suivant montre les motifs pour lesquels les survivant.es n'ont pas jugé utile de recourir à l'assistance par ordre d'enseignement. La proportion la plus élevée de personnes interrogées ayant déclaré comme raison « *Eviter la stigmatisation de la famille* » sont au niveau du Secondaire (45,5 %), suivi du Supérieur (37,3 %). En ce qui concerne le manque de services appropriés, la proportion la plus importante de répondants ayant déclaré cet alibi sont des élèves du Fondamental1 (36,3 %), suivi du Supérieur (19,4%) et du Secondaire (17,9 %). Exception faite du Secondaire (6,0 %), la pression exercée par les enseignants et l'administration scolaire a été citée comme raison de renonciation à la recherche de l'assistance **dans tous les autres ordres d'enseignement avec une proportion dépassant partout les 10,0 %.**

Dans l'ensemble, le graphique montre que les motifs de renonciation à l'assistance varient selon l'ordre d'enseignement. Les raisons les plus courantes citées demeurent la stigmatisation de la famille et le manque de services appropriés.

**Graphique 20 : Répartition (%) des principales raisons de renonciation des survivant.es à l'assistance par ordre d'enseignement**



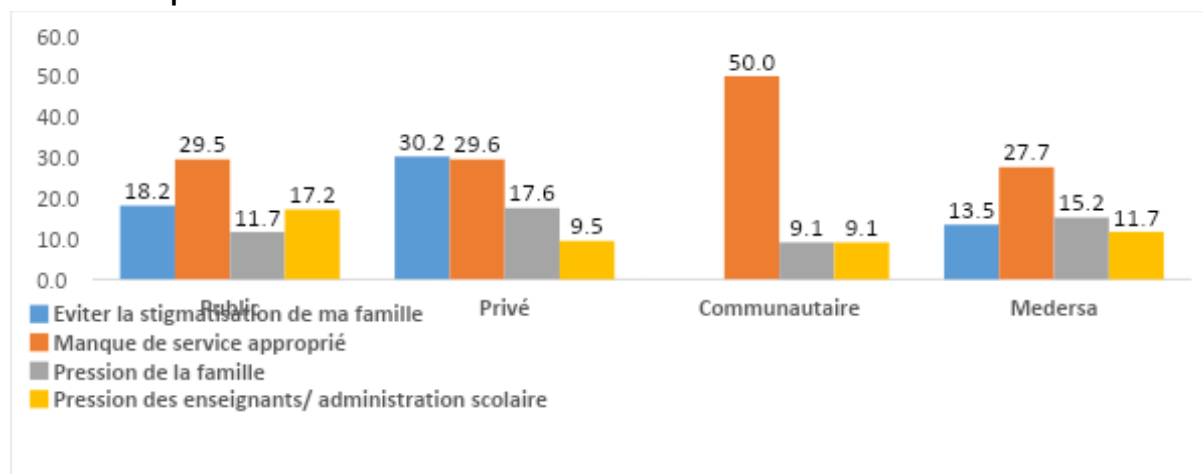
Source : ED\_VBG 2022, INSTAT

### III.6.3. Principales raisons de renonciation des survivant.es à l'assistance selon le statut de l'école

Les principales raisons pour lesquelles les survivant.es n'ont pas cherché de l'assistance sont ventilées par statut de l'école.

Il ressort de l'observation du graphique ci-dessous que le "manque de service approprié" est la raison la plus citée par les répondants de presque toutes les écoles quel que soit le statut. D'ailleurs, pour les écoles communautaires, cette même raison est évoquée à hauteur de 50,0 %.

**Graphique 21 : Répartition des principales raisons de la non recherche d'assistance des survivant.es par statut de l'école**



Source : ED\_VBG 2022, INSTAT

### III.6.4. Principales raisons de renonciation des survivant.es à l'assistance selon certaines caractéristiques des survivant.es

La répartition des principales raisons désagrégées par milieu de résidence, sexe et tranches d'âge est présentée dans le tableau ci-dessous. Concernant le milieu de résidence, les survivant.es résidant en zone rurale ont plus signalé le "manque de service approprié" comme raison de la non-recherche d'assistance (37,9 %) par rapport à (21,4 %) pour les survivant.es en zone urbaine.

En revanche, les survivant.es résidant en milieu urbain ont plus signalé comme raison "éviter la stigmatisation de la famille", avec une proportion de (22,6 %) contre (20,9 %) pour les survivant.es du milieu rural. Par rapport au sexe, les personnes interrogées ont plus cité le "manque de service approprié" comme raison de non sollicitation de l'assistance, avec une proportion moyenne d'environ 30,0 %.

Dans l'ensemble, la raison la plus fréquemment citée est le "manque de service approprié", avec 29,5% de tous les survivant.es, suivie de "éviter la stigmatisation de la famille" avec une proportion significative de (21,8 %).

**Tableau 17 : Répartition des principales raisons de renonciation des survivant.es à l'assistance par milieu de résidence, sexe et tranches d'âge**

Caractéristiques sociodémographiques	Eviter la stigmatisation de la famille		Manque de service approprié		Pression de la famille		Pression des enseignants/ administration scolaire		Autres raisons à préciser		TOTAL	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
<b>Milieu de résidence</b>												
Urbain	236	22,6	223	21,4	188	18,0	155	14,9	309	29,6	1043	100,0
Rural	213	20,9	385	37,9	107	10,5	123	12,1	258	25,4	1017	100,0
<b>Sexe</b>												
Masculin	225	22,0	300	29,3	142	13,9	145	14,2	275	26,9	1023	100,0
Féminin	224	21,6	308	29,7	153	14,8	133	12,8	292	28,2	1037	100,0
<b>Tranches d'âge</b>												
Moins de 15 ans	260	17,7	487	33,2	172	11,7	210	14,3	425	28,9	1 469	100,0
15 - 24 ans	178	31,8	113	20,2	121	21,6	62	11,1	135	24,2	559	100,0
25 - 34 ans	11	34,4	8	25,0	2	6,3	6	18,8	7	21,9	32	100,0
<b>Total</b>	<b>449</b>	<b>21,8</b>	<b>608</b>	<b>29,5</b>	<b>295</b>	<b>14,3</b>	<b>278</b>	<b>13,5</b>	<b>567</b>	<b>27,5</b>	<b>2 060</b>	<b>100,0</b>

Source : ED\_VBG 2022, INSTAT

### III.7. Facteurs d'exposition aux VBG en milieux scolaire et universitaire

Les facteurs d'exposition aux VBG en milieux scolaire et universitaire sont des éléments qui augmentent le risque d'être victime d'une ou de plusieurs formes de VBG. Ces facteurs peuvent inclure des attitudes et des normes sociales qui perpétuent la culture du viol, des inégalités de pouvoir entre les genres, des pressions de groupe, le manque de surveillance et de protection adéquates, des antécédents de violence ou de victimisation et d'autres facteurs socio-culturels et environnementaux.

En analysant le tableau suivant relatif aux facteurs d'exposition aux VBG, les données quantitatives recueillies auprès des survivant.es montrent que dans toutes les régions couvertes, le facteur principal est la mauvaise éducation (délinquance). Ce facteur a été le plus cité dans la région de Ségou avec (76,4 %) contre (47,8 %) à Koulikoro. Par ailleurs, la région de Kayes a plus évoqué « la mauvaise fréquentation » comme facteur d'exposition, soit 34,5 % contre 9,3 % à Ségou. Les mêmes tendances se dégagent tant dans le milieu rural qu'urbain avec une légère prédominance dans le milieu urbain (57,6 % contre 56,2 %). L'effet des réseaux sociaux apparaît ici comme un facteur non négligeable d'exposition aux VBG avec une proportion atteignant les 10,0 %.

Par rapport aux avis donnés suivant les tranches d'âge, les valeurs dominantes indiquent que la mauvaise éducation (délinquance) est le facteur le plus cité au niveau de la tranche d'âge 25-34 ans avec une proportion record de (90,4 %) suivie de la tranche d'âge des 15-24 ans (60,6 %).

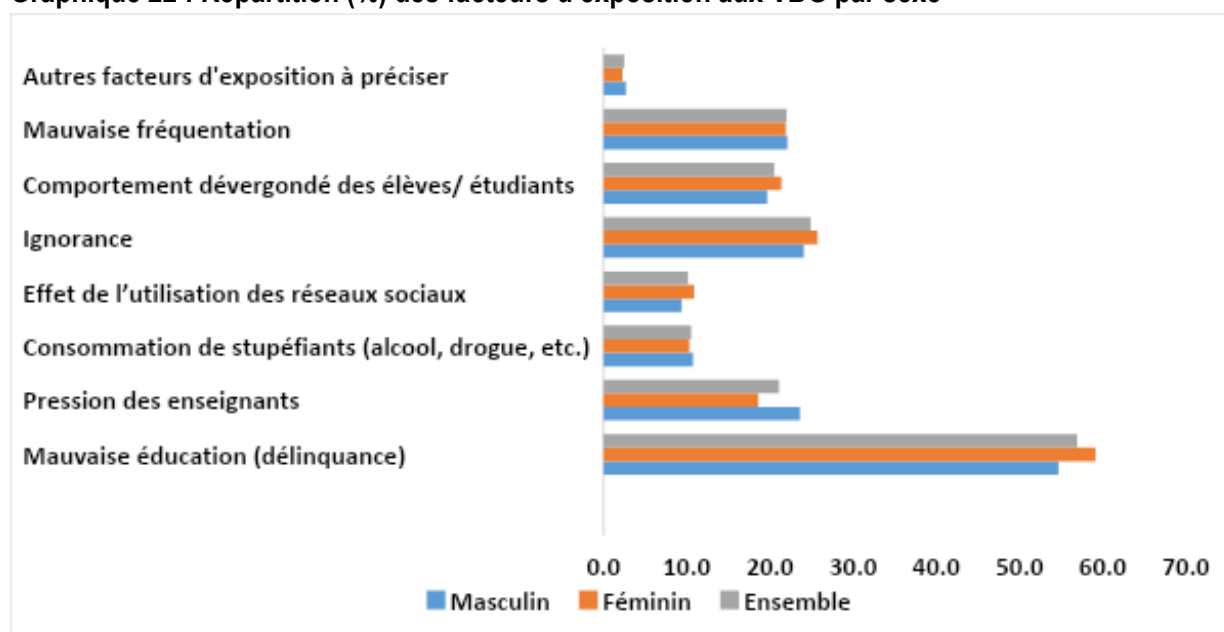
Ces taux corroborent le constat fait au niveau des ordres d'enseignement. En d'autres termes, plus la tranche d'âge est élevée, plus on pense que le facteur d'exposition aux VBG en milieux scolaire et universitaire est dû à la mauvaise éducation (délinquance). Il en est ainsi pour les ordres d'enseignement avec une proportion passant de (53,9 %) au Fondamental1 à plus de 90 % au Supérieur.

Les données qualitatives utilisées dans le cadre de cette étude font ressortir entre autres comme facteurs : la dépravation des mœurs, le soutien inconditionnel des mamans à leurs enfants, les enfants sont maîtres en famille et à l'école, la fuite de responsabilité des parents, le manque de pression sur les enfants. Bref, l'enfant est le fils de ses parents et non de la communauté.

**« Den té neni, a té korofo kumaté ko ka bugo. Den bé kéra Alla nin yé sigi daw la. Kuma suruniala, maara banna »**, (c'est-à-dire que l'enfant ne peut plus être insulté, blâmé encore moins frappé. Tous les enfants sont devenus des « demi-dieux » dans la communauté. Bref, il n'y a plus d'éducation). Ces propos sont des affirmations issues des groupes de discussion.

Il ressort également des mêmes données qualitatives que les VBG génèrent des conséquences négatives en milieux scolaire et universitaire qui sont entre autres : le Traumatisme, le rejet de la société, la déperdition scolaire, l'absentéisme, l'abandon temporaire ou définitif surtout en cas de grossesses non désirées, la baisse du rendement scolaire, la démotivation scolaire.

**Graphique 22 : Répartition (%) des facteurs d'exposition aux VBG par sexe**



Source : ED\_VBG 2022, INSTAT

### III.8. Obstacles liés à la dénonciation des cas de VBG en milieu scolaire et universitaire

Les obstacles liés à la dénonciation des cas de VBG sont les barrières et les défis auxquels les survivant.es et les témoins peuvent être confrontés lorsqu'ils envisagent de dénoncer les cas de VBG. La dénonciation des cas de VBG peut être un processus difficile pour les survivant.es et les témoins.

Dans la région de Koulikoro, les survivant.es ont plus évoqué « la stigmatisation de la famille » comme raison de non-dénonciation (36,9%) tandis que pour Sikasso, c'est la pression du présumé auteur (62,4%) qui est citée comme principal obstacle à la non-dénonciation. En revanche, les survivant.es de la région de Ségou pensent que c'est le « manque de confiance aux autorités (18,6 %) » qui explique la non dénonciation. Ils préfèrent s'arranger entre ami/camarade (6,4 %) plutôt que de dénoncer les présumés auteurs. Dans l'ensemble la « pression de la famille (30,3 %) » et la peur (4,2 %) sont les principales raisons de non-dénonciation des présumés auteurs. Ces résultats peuvent être dus à des raisons socio-culturelles et de genre, où les hommes et les femmes peuvent avoir des pressions et des attentes différentes en ce qui concerne la dénonciation des cas de VBG. Ils peuvent aider à élaborer des stratégies de prévention et de sensibilisation pour encourager la dénonciation des cas de VBG en fonction des caractéristiques sociodémographiques des présumés auteurs.

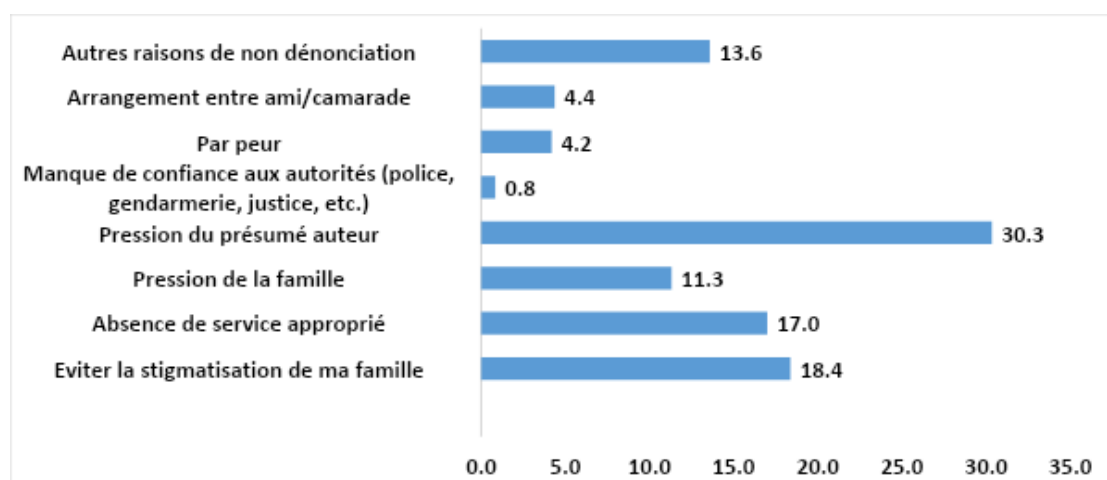
Selon l'âge, la principale raison de la non-dénonciation est la « pression de la famille » pour toutes les tranches d'âge, mais surtout pour les personnes de moins de 15 ans. La deuxième raison la plus citée est « l'absence de service approprié pour les personnes de moins de 15 ans et de 15-24 ans ».

Concernant les ordres d'enseignement, les survivant.es du Secondaire sont ceux qui ont le plus souvent cité la pression de la famille comme raison de non-dénonciation, tandis que ceux du Fondamental2 ont cité « l'absence de service approprié ».

Enfin, en termes de statut de l'école, les survivant.es des écoles privées sont ceux qui ont le plus souvent cité « la pression de la famille » comme raison de non-dénonciation, tandis que les survivant.es des écoles publiques ont cité « l'absence de service approprié ».

Ces obstacles (barrières) ont été abordés aussi par l'approche qualitative. Ils sont entre autres : l'évitement de la stigmatisation de la famille, la peur de dénoncer pour attirer des problèmes avec les familles, l'absence de services appropriés, le manque de confiance aux autorités (Police, Gendarmerie, Justice etc.). Il ressort des entretiens que l'impunité des actes de VBG et leur banalisation constituent aussi des obstacles à la dénonciation. Pour illustrer ces propos, voici ce qu'affirme un responsable scolaire : « *Les us et coutumes constituent de véritables barrières à la dénonciation des cas de VBG dans les milieux scolaires et universitaires. Nous sommes dans un pays où le poids du social domine souvent. Généralement pour les cas de viols, on préfère les résoudre à l'amiable dans les familles que de les dénoncer auprès des services techniques ou de répression. Ces règlements à l'amiable sont choisis pour éviter aux survivant.es la honte et la stigmatisation diminuant ainsi la dénonciation des cas de VBG* ».

**Graphique 23 : Répartition (%) des obstacles liés à la dénonciation des cas de VBG**



Source : ED\_VBG 2022, INSTAT

#### IV- CONSTATS ET RECOMMANDATIONS DE L'ETUDE

N°	Constats	Recommandations	Structure responsable	Structures impliquées	Ordres d'enseignement concernés
<b>I- Niveau législatif, politique et cadre redevabilité</b>					
1	Dans toutes les régions couvertes par l'étude, les milieux scolaire et universitaire sont affectés par les violences basées sur le genre.	Mettre en place des programmes adaptés pour prévenir les VBG en milieu scolaire et universitaire en incluant des sessions d'éducation et de sensibilisation pour les élèves, le personnel enseignant et administratif	MPFEF	Tous les acteurs intervenant dans le domaine des VBG sous la coordination du PNVBG	Tous ordres
2	Les VBG notamment les violences physiques y compris les châtimts corporels, sont plus fréquentes dans les écoles fondamentales.	Elaborer et mettre en œuvre des programmes ciblés pour l'abandon des VBG notamment dans les écoles fondamentales.	MPFEF	Tous les acteurs intervenant dans le domaine des VBG sous la coordination du PNVBG	Enseignement fondamental (F1 et F2)
3	Les actes de VBG sont répandus dans toutes les écoles quel que soit leur statut. Toutefois, les écoles publiques, les medersas et les écoles communautaires sont les plus touchées par les actes de VBG.	Mettre en place des politiques et des pratiques inclusives et respectueuses des droits de l'homme dans toutes les écoles, qu'elles soient publiques, privées, communautaires ou medersa en collaboration avec les autorités scolaires, les communautés locales (CGS, APE, AEEM, etc.).	MPFEF	Tous les acteurs intervenant dans le domaine des VBG	Tous ordres
4	Les présumés auteurs de VBG ne sont pas un groupe homogène et peuvent avoir des motivations et des comportements différents.	Adopter une politique de dénonciation de tous les auteurs de VBG (tolérance zéro) en particulier pour les milieux scolaire et universitaire. Adopter une approche individualisée dans la réponse à la VBG en reconnaissant que chaque auteur peut avoir des facteurs de risque et des motivations spécifiques. Élaborer des programmes d'intervention adaptés, en tenant compte des besoins et des circonstances particulières de chaque auteur	MPFEF	Tous les acteurs intervenant dans le domaine des VBG	Tous ordres

		potentiel, afin de prévenir la récurrence et de favoriser leur réhabilitation.			
		Encourager la recherche et la collecte de données sur les motivations et les comportements des auteurs de VBG afin de mieux comprendre les facteurs sous-jacents et d'orienter les stratégies de prévention et d'intervention.			
<b>II- Niveau institutionnel et de service</b>					
5	Les One Stop Centers (structures de prise en charge holistique des survivant.es de VBG) sont très peu fréquentés par les scolaires et universitaires.	Développer des stratégies adéquates de communication pour le changement de comportements positifs afin de rehausser le niveau de fréquentation des One Stop Centers par les populations en général et les scolaires et universitaires en particulier.	MPFEF	Tous les acteurs intervenant dans le domaine des VBG sous la coordination du PNVBG	Tous ordres
6	Suivant les tranches d'âge, les très jeunes élèves et étudiants sont les plus touchés par les actes de VBG.	Accroître la sensibilisation sur les conséquences des VBG dans tous les ordres d'enseignement afin de fournir des informations sur les mécanismes de prévention y compris le signalement et de soutien qui vise à promouvoir le genre et le respect des droits humains.	MPFEF	Tous les acteurs intervenant dans le domaine des VBG	Enseignements fondamental, secondaire
7	Les VBG notamment les viols et les agressions sexuelles touchent plus les filles/femmes aux niveaux secondaire et supérieur.	Amener tous les acteurs à mettre l'accent sur les filles/femmes lors des activités d'information et de sensibilisation.	MPFEF	Tous les acteurs intervenant dans le domaine des VBG	Enseignements secondaire et supérieur
8	L'administration scolaire immédiate est le service le plus largement sollicité par les survivant.es pour la prise en charge des cas de VBG commis en milieu scolaire et universitaire.	Renforcer les capacités d'intervention des structures de prise en charge des cas de VBG en général et l'administration scolaire qui est en première ligne dans la prise en charge des cas de VBG dans les milieux scolaire et universitaire.	MPFEF	Tous les acteurs intervenant dans le domaine des VBG sous la coordination du PNVBG	Tous ordres

9	L'insuffisance voire l'absence d'unités de prise en charge des cas de violences basées sur le genre est signalée dans tous les ordres d'enseignement.	Investir dans la formation et le développement professionnel des prestataires pour garantir la qualité des services fournis.	MPFEF	Tous les acteurs intervenant dans le domaine des VBG sous la coordination du PNVBG	Tous ordres
		Améliorer l'accès aux services de prise en charge en renforçant l'infrastructure et en augmentant le nombre de prestataires de services.	MPFEF	Tous les acteurs intervenant dans le domaine des VBG	Tous ordres
10	L'efficacité des Ones stop centers et les structures sanitaires est entachée à cause de leur faible fréquentation par les survivant.es. Ce constat met en évidence les défis à relever en termes de pénurie de personnel qualifié et de l'accès limité aux ressources.	Promouvoir/Encourager l'innovation et l'adoption de nouvelles technologies pour améliorer l'efficacité des services de santé et d'éducation.	MPFEF	Tous les acteurs intervenant dans le domaine des VBG sous la coordination du PNVBG	Tous ordres
11	Au sein de l'espace scolaire et universitaire, il n'existe pas un mécanisme approprié de production et de diffusion des données relatives aux VBG.	Mettre en place un dispositif de collecte et de remontée des données statistiques afférentes aux VBG en milieux scolaire et universitaire et leur synchronisation avec la base des données nationale VBG	MPFEF	Tous les acteurs intervenant dans le domaine des VBG sous la coordination du PNVBG	Tous ordres
12	Le caractère transversal des questions et problèmes soulevés par les VBG, nécessite une plus grande collaboration entre les secteurs de la santé, de l'éducation, de la sécurité, de la justice, de l'économie etc.	Promouvoir la collaboration intersectorielle pour aborder les problèmes complexes liés à la santé et à l'éducation et au bien-être social.	MPFEF	Tous les acteurs intervenant dans le domaine des VBG sous la coordination du PNVBG	Tous ordres
<b>III- Niveau communautaire/familial/individuel</b>					
13	Les leaders traditionnels et locaux sont faiblement impliqués dans le	Mener des campagnes de sensibilisation et d'éducation ciblées à l'attention des leaders traditionnels et locaux, afin de les informer sur les	MPFEF	Tous les acteurs intervenant dans le	Tous ordres

	processus de prise en charge des cas de VBG.	conséquences de la VBG, les droits des survivant.es et l'importance de leur engagement. Renforcer les capacités des leaders traditionnels en mettant en évidence le rôle clé qu'ils peuvent jouer dans la prévention, la détection précoce et la prise en charge des cas de VBG.		domaine des VBG sous la coordination du PNVBG	
14	Les pesanteurs liées au contexte culturel et social limitent véritablement les possibilités de dénonciation des survivant.es de VBG.	Agir sur les obstacles liés à la dénonciation par l'éducation et la sensibilisation visant renforcer les capacités de dénonciation des cas de VBG en milieux scolaire et universitaire. Développer et renforcer les services de soutien aux survivant.es de VBG, en mettant l'accent sur l'accessibilité, la confidentialité et la sensibilité culturelle à travers la mise en place des lignes d'assistance téléphonique, des services de conseil et de réadaptation psychosociale, ainsi que des partenariats avec des acteurs communautaires pour offrir un soutien holistique.	MPFEF	Tous les acteurs intervenant dans le domaine des VBG sous la coordination du PNVBG	Tous ordres
15	Les services de la justice sont sollicités timidement par les survivant.es principalement en raison du manque de confiance aux acteurs concernés	Soutenir résolument l'adoption de l'avant-projet de Code pénal et de la loi relative aux VBG. Contribuer à la création d'une atmosphère plus accueillante pour les survivant.es en vue de renforcer leur confiance dans le système judiciaire Sensibiliser les acteurs de la justice sur les enjeux liés aux violences basées sur le genre par une formation de qualité afin de mieux comprendre les réalités des survivant.es.	MPFEF	Tous les acteurs intervenant dans le domaine des VBG sous la coordination du PNVBG	Tous ordres

		Améliorer la communication, par les canaux appropriés, sur les procédures juridiques et judiciaires pour permettre aux survivant.es de bien comprendre le processus et de prendre des décisions éclairées.			
16	L'implication des communautés dans la prévention et la gestion des VBG est assez timide. Par ailleurs, l'intérêt de l'implication soutenue des communautés se justifie par des constats logiques tels que la pertinence de leurs rôles au niveau local, la sensibilité culturelle, l'appropriation communautaire et le renforcement des liens de solidarité.	Impliquer les communautés dans la prévention et la gestion des cas de VBG pour garantir la pertinence et la sensibilité culturelle des services.	MPFEF	Tous les acteurs intervenant dans le domaine des VBG sous la coordination du PNVBG	Tous ordres
		Renforcer les capacités des organisations de la société civile (OSC) pour leur permettre de jouer un rôle actif dans la promotion de la lutte contre des violences basées sur le genre.	MPFEF	Tous les acteurs intervenant dans le domaine des VBG sous la coordination du PNVBG	Tous ordres
		Promouvoir la sensibilisation et l'éducation des individus, des familles et des communautés sur les questions de santé, d'éducation et de bien-être social pour favoriser une meilleure compréhension et une participation active à la lutte contre les violences basées sur le genre.	MPFEF	Tous les acteurs intervenant dans le domaine des VBG sous la coordination du PNVBG	Tous ordres

## CONCLUSION

L'étude sur les déterminants des violences basées sur le genre en milieux scolaire et universitaire dans les régions d'intervention du Programme Initiative Spotlight au Mali a été réalisée suivant une démarche très participative avec l'implication des acteurs clés intervenant dans le domaine des VBG. Les résultats de cette étude mettent en lumière que le phénomène des VBG existe réellement dans les milieux scolaire et universitaire des régions couvertes par l'étude. De façon générale, l'ampleur des violences basées sur le genre dans les établissements scolaires et universitaires touche plus d'un quart des scolaires et universitaires (**une prévalence de 27,3 %**). Ce chiffre cache donc certaines disparités suivant les régions, le milieu de résidence d'une part et selon les ordres d'enseignement, le statut de l'école d'autre part.

La prévention et la gestion des violences basées sur le genre nécessitent une approche multidimensionnelle. Cela inclut la sensibilisation aux droits humains, l'éducation à l'équité des genres, la promotion de normes sociales positives et non violentes, ainsi que la mise en place de mécanismes de signalement et de soutien aux survivant.es.

Les résultats de cette étude soulignent l'importance de prendre des mesures concrètes pour prévenir et combattre les violences basées sur le genre en milieux scolaire et universitaire en mettant en place des politiques et des programmes holistiques qui ciblent les différents acteurs impliqués, en particulier les élèves, les étudiants, les enseignants, le personnel administratif et les responsables institutionnels. Il est également crucial de renforcer les capacités des structures éducatives pour répondre efficacement aux cas de violence basée sur le genre. Cela implique de former le personnel enseignant et administratif sur la prévention et la gestion des VBG, d'établir des protocoles clairs de signalement et d'intervention, et de garantir un accès à des services de soutien adaptés et confidentiels.

Enfin, il est essentiel d'impliquer l'ensemble de la communauté éducative, y compris les familles, les organisations de la société civile et les autorités locales, dans la lutte contre les violences basées sur le genre. La collaboration et la coordination entre tous les acteurs sont nécessaires pour créer un environnement scolaire et universitaire sûr, inclusif et respectueux des droits de tous les individus.

En somme, cette étude met en évidence la nécessité d'une action collective et d'un engagement ferme pour lutter contre les violences basées sur le genre en milieux scolaire et universitaire au Mali notamment dans les régions couvertes par l'étude. En mettant en œuvre des recommandations basées sur les résultats de cette étude, il est possible de créer un environnement éducatif sain où chacun peut s'épanouir et développer son potentiel, sans craindre la violence ou la discrimination basée sur le genre.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (MPFEF), 2011, « Politique Nationale Genre », Bamako – Mali ;
- Centre National de Documentation et d'Information sur la Femme et l'Enfant (CNDIFE), 2018, « Mise en œuvre d'un outil de collecte des données sur les violences faites aux femmes au Mali », Bamako – Mali ;
- Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), 2018, « Etude Nationale sur les Violences faites aux enfants », Ouagadougou – Burkina Faso ;
- Programme National pour l'abandon des Violences Basées sur le Genre (PNVBG), 2018, « Stratégie Nationale holistique pour mettre fin aux Violences Basées sur le Genre au Mali 2019-2030 », Bamako – Mali ;
- Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), 2015, « Ampleur et déterminants des violences basées sur le genre au Niger », Niamey – Niger ;
- MIMCHE. H et TANANG. P, 2013, « Violences basées le genre en milieu scolaire en République Centrafricaine », Bangui – République Centrafricaine ;
- Institut National de la Statistique (INS), 2011, « Mécanisme de collecte de données sur les indicateurs de violences basées sur le genre au Niger », Niamey – Niger ;
- Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), 2010, « Violences faites aux enfants à l'école », Bamako – Mali ;
- Ministère de la Famille, de la Femme et des Affaires sociales, 2008, « Crise et violences basées sur le genre en Côte d'Ivoire », Abidjan – Côte d'Ivoire ;
- Ministère de la Promotion de la Femme, de L'Enfant et de la Famille (MPFEF), 2002, « Violences faites aux femmes et aux filles », Bamako – Mali.

## ANNEXES

### **Annexe1 : Composition de l'Equipe Technique d'Orientation et de Suivi (CTOS) de l'Etude VBG**

#### **Président :**

1. Docteur Arouna **SOUGANE**, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique ;

#### **Membres :**

2. Monsieur Sékou Arouna **SANGARE**, Chef de la Cellule de Coordination et de Coopération Technique et Institutionnelle de l'Institut National de la Statistique ;
3. Monsieur Ahmadou **TOURE**, Représentant de la Cellule de Coordination et de Coopération Technique et Institutionnelle de l'Institut National de la Statistique, Point focal VBG ;
4. Monsieur Karamoko **DIARRA**, Représentant de la Cellule de Coordination et de Coopération Technique et Institutionnelle de l'Institut National de la Statistique ;
5. Monsieur Daouda Aba **FANE**, Représentant du Département de la Recherche, de la Normalisation et des Enquêtes de l'Institut National de la Statistique ;
6. Monsieur Idrissa **DIABATE**, Représentant du Département de la Recherche, de la Normalisation et des Enquêtes de l'Institut National de la Statistique ;
7. Monsieur Anaye **SAGARA**, Représentant du Programme National pour l'abandon des Violences Basées sur le Genre ;
8. Monsieur Harouna dit Sira Fili **DIAKITE**, Représentant du Programme National pour l'abandon des Violences Basées sur le Genre ;
9. Madame Diallo Mariama **MAIGA**, Représentante de la Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Education ;
10. Docteur Issa **TRAORE**, Représentant de la Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Santé, Développement Social et Promotion de la Famille ;
11. Monsieur Yacouba **TOGOLA**, Représentant de la Direction Nationale de la Promotion de l'Enfant et de la Famille ;
12. Madame Caroline **MULLER**, Représentante du Fonds des Nations Unies pour la Population ;
13. Monsieur Dramane **COUMARE**, Représentant du Fonds des Nations Unies pour la Population ;
14. Madame Marianne **MARA**, Représentante du Programme Initiative Spotlight ;
15. Monsieur Hamadoun Alphady **CISSE**, Représentant de l'ONG TOSTAN Mali.

**Annexe2 : Chronogramme de réalisation de l'étude**

PHASES/ACTIVITES	NOVEMBRE 2022				DECEMBRE 2022				JANVIER 2022				FEVRIER 2023				MARS 2023			
PHASE 1 : ACTIVITES PREPARATOIRES	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4
<b>Elaboration et Validation des différents documents techniques et financiers de l'Etude</b>																				
Elaboration et validation des Termes de références de l'Etude y compris le budget																				
Elaboration et validation de la note méthodologique de l'Etude																				
<b>Recrutement du Consultant</b>																				
Préparation et lancement du dossier d'appel d'offre de recrutement d'un Consultant sociologue (Analyse qualitative)																				
Dépouillement et sélection du Consultant sociologue (Analyse qualitative)																				
Réunion de cadrage avec le Consultant sociologue																				
<b>Conception des outils de collecte de donnée et Développement de l'application</b>																				
Elaboration des outils (Fiche de dénombrement, Fiche de tirage, Questionnaire individuel Elève/Etudiant, Guide d'entretien, Questionnaire Focus Group)																				

Elaboration du Manuel de l'agent enquêteur																			
Développement de l'application de collecte																			
Installation, configuration et implémentation de l'application de collecte																			
<b>Tenue de la première réunion de coordination de l'Equipe Technique d'Orientati on et de Suivi (CTOS)</b>																			
<b>PHASE 2 : COLLECTE DES DONNEES SUR LE TERRAIN</b>																			
<b>Recrutement et Formation des chefs d'équipe et des agents enquêteurs</b>																			
Recrutement des agents de collecte de données																			
Formation des agents de collecte de données																			
Organisation de l'Enquête pilote et Test des outils																			
<b>Collecte des données sur le terrain</b>																			
Déploiement des équipes et collecte des donnée																			
Organisation des missions de supervision de l'opération de collecte																			
Centralisation et compilation des données																			
<b>Tenue de la deuxième réunion de coordination de l'Equipe Technique d'Orientati on et de Suivi (CTOS)</b>																			

PHASE 3 : TRAITEMENT, ANALYSE DES DONNEES ET REDACTION DU RAPPORT																			
Traitement, Analyse des données et Rédaction du Rapport																			
Apurement des données collectées																			
Elaboration du Plan d'analyse et de tabulation																			
Transcription des données Focus																			
Elaboration du rapport d'analyse quantitative et qualitative																			
Tenue de la troisième réunion de coordination de l'Equipe Technique d'Orientation et de Suivi (CTOS)																			
PHASE 4 : VALIDATION ET RESTITUTION DU RAPPORT																			
Organisation de l'atelier national de validation du Rapport de l'Etude																			
Reproduction Documents et Impression Rapport (y compris dépliant et infographie)																			
Organisation d'ateliers régionaux de restitution/diffusion des résultats																			
Ventilation des copies du Rapport imprimé																			

**Annexe3 : Liste des personnes rencontrées lors des focus et des entretiens individuels**

<b>N°</b>	<b>PRENOMS ET NOM</b>	<b>SEXE</b>	<b>STRUCTURES/FONCTIONS</b>
1	Bakary <b>SY</b>	M	Directeur
2	Issa <b>TOGOLA</b>	M	CGS
3	Chaka <b>KOUMARE</b>	M	APE
4	Mme TRAORE Anne <b>SIDAKO</b>	F	Enseignante
5	Awa <b>BAH</b>	F	AME
6	Mariam <b>SIDIBE</b>	F	Elève
7	Modibo <b>DIALLO</b>	M	Elève
8	Yo <b>DIARRA</b>	M	CGS
9	Alassane <b>SARRE</b>	M	Responsable Scolaire
10	Amadou dit Clément <b>DARA</b>	M	APE
11	Salimata <b>TRAORE</b>	F	AME
12	Abdoul Ka <b>MAIGA</b>	M	Responsable scolaire
13	Oumou <b>COULIBALY</b>	F	AEEM
14	Drissa Silasse <b>KONATE</b>	M	AEEM
15	Boubacar <b>KONDE</b>	M	CGS
16	Sallé <b>DOUCOURE</b>	M	CGS
17	Assa <b>SISSOKO</b>	F	AME
18	Bakary <b>SANOGO</b>	M	Responsable scolaire
19	Alou <b>KEITA</b>	M	Responsable scolaire
20	Ibrahim <b>DIARRA</b>	M	AEEM
21	Aminata <b>TOURE</b>	F	AEEM
22	Boubacar <b>KONDE</b>	M	CGS
23	Sallé <b>DOUCOURE</b>	M	CGS
24	Hamidou <b>DEMBELE</b>	M	Membre CGS
25	Modibo <b>GUINDO</b>	M	Membre CGS
26	Mahamadou <b>TANGARA</b>	M	Elève
27	Asmaou <b>GOITA</b>	F	Elève
28	Founé <b>CISSE</b>	F	Mère élève
29	Ramatoulaye <b>CAMARA</b>	F	Mère élève
30	Fatoumata <b>DJITTEYE</b>	F	Enseignante
31	Adam <b>CAMARA</b>	F	DIRECTRICE
32	Aly <b>KONE</b>	M	CGS
33	Kadidiatou <b>CAMARA</b>	F	ELEVE
34	Abdoulaye <b>SENOU</b>	M	CGS/ enseignant
35	Mohamed Namory <b>SIDIBE</b>	M	CGS/Société civile
36	Adam <b>CAMARA</b>	F	DIRECTRICE
37	Aly <b>KONE</b>	M	CGS
38	Kadidiatou <b>CAMARA</b>	F	ELEVE

39	Abdoulaye <b>SENOU</b>	M	CGS/ enseignant
40	Mohamed Namory <b>SIDIBE</b>	M	CGS/Société civile
41	Labouad <b>AW</b>	F	Directrice
42	Mariétou <b>MAÏGA</b>	F	CGS
43	Abdramane <b>TOGO</b>	M	APE
44	Issouf Abida <b>MAÏGA</b>	M	Enseignant
45	Elizabète <b>COULIBALY</b>	F	AME
46	Fatoumata <b>SANGARE</b>	F	Elève
47	Lamine <b>KONE</b>	M	Elève
48	Messou <b>NIANGALY</b>	M	Chef de village
49	Oumar <b>NIANGALY</b>	M	Leader
50	Hamidou <b>NIANGALY</b>	M	Leader
51	Drissa <b>NIANGALY</b>	M	Leader
52	Mama <b>NIANGALY</b>	M	Leader
53	Moussa <b>BAMADIO</b>	M	Leader
54	Sekou <b>DJIMDE</b>	M	Leader
55	Sidiki <b>DOLO</b>	M	Directeur 2ème cycle
56	Amagara <b>DOUGNON</b>	M	Directeur 1er cycle
57	Soumaila <b>DAMA</b>	M	Conseiller
58	Drissa <b>DAMA</b>	M	Jeunesse
59	Bokari <b>FORGO</b>	M	Leader
60	Moussa <b>GUINDO</b>	M	Leader
61	Amadou <b>TOGO</b>	M	Leader
62	Amadou Ousmane <b>BAMADIO</b>	M	Chef de village
63	Hamidou <b>DJIMDE</b>	M	Leader
64	Adama <b>BAMADIO</b>	M	Jeunesse
65	Yaya <b>DJIMDE</b>	M	Leader
66	Amadou <b>SAGARA</b>	M	Leader
67	Binta <b>KASSOGUE</b>	F	Leader femme
68	Bocar <b>BAMADIO</b>	M	CGS
69	Yessagan <b>DOUGNON</b>	F	ASC
70	Bocar Hamaye <b>AMGAR</b>	M	Chef de Village
71	Yilwa <b>KAYA</b>	M	Conseiller
72	Tiawari <b>DIARRA</b>	M	Conseiller
73	Moussa Sadio <b>TAMBOURA</b>	M	Leader communautaire
74	Hamadoun <b>BOCOUM</b>	M	Leader de la jeunesse
75	Abdoulaye Djingueté <b>KAYA</b>	M	Pdt du comité de gestion de l'eau
76	Hamadoun Himber <b>TRAORE</b>	M	Leader
77	Togo Dori <b>BOCOUM</b>	F	Conseiller
78	Amadou <b>SAGARA</b>	M	Chef de village
79	Sekou <b>DJIMDE</b>	M	Conseiller
80	Denani <b>SAGARA</b>	M	Imam
81	Korka <b>SAGARA</b>	F	Conseiller
82	Aldiouma <b>SAGARA</b>	M	Conseiller
83	Oumar <b>AROU</b>	M	Leader

84	Abdina <b>GUINDO</b>	M	Leader
85	Drissa <b>SAGARA</b>	M	Leader
86	Bassitan <b>KONE</b>	F	
87	Aly <b>COULIBALY</b>	M	Chef de Village
88	Boura <b>BOCAR</b>	M	Pdt du comité de gestion de l'eau
89	Abdoullaye <b>TOUMANI</b>	M	Conseiller
90	Youssouf M'balory <b>TRAORE</b>	M	Conseiller
91	Hamadoun <b>COULIBALY</b>	M	Conseiller
92	Samba <b>CISSE</b>	M	Conseiller
93	Hamadoun Fodé <b>BORE</b>	M	Leader
94	Boubacar <b>FOFANA</b>	M	Leader
95	Sékou <b>KAYA</b>	M	Leader
96	Hamadoun <b>DIALLO</b>	M	Leader Quartier Peuhl
97	Litini ag <b>ALHASSANE</b>	M	Autochtone
98	Cheick Oumar <b>KONATE</b>	M	Directeur de l'école fondamentale
99	Seydou <b>DJOURTE</b>	M	Directeur de l'école fondamentale
100	Mandiouba <b>FOFANA</b>	M	Directeur de l'école
101	Aliou Moussa <b>TAMBOURA</b>	M	3ème Adjoint au Maire chargé
102	Mahamadou <b>TRAORE</b>	M	Chef SLPFEF
103	Mamadou <b>KANE</b>	M	Directeur de l'école fondamentale
104	Koita Zé Pankoro <b>DIARRA</b>	F	Point focal/ SLDSSES
105	Seydou <b>TRAORE</b>	M	Surveillant Général

#### **Annexe4 : Termes de référence relatifs à l'Étude sur les déterminants des Violences Basées sur le Genre (VBG) en milieux scolaire et universitaire dans les régions spotlight**

##### **1. Contexte et justification**

Les Violences Basées sur le Genre (VBG) sont un phénomène généralisé à travers le monde, qui diffère d'un pays à l'autre selon le contexte social, historique, économique, politique et culturel. Elles sont reconnues comme une violation des droits humains. Les personnes affectées par les VBG sont dans leur large majorité les femmes et les filles, même si certains hommes et garçons sont parfois aussi affectés. A cause de leur ampleur ainsi que leurs conséquences graves, les VBG constituent un véritable phénomène de société qui impacte négativement le processus de développement socioéconomique.

Au Mali, l'ampleur du problème des VBG est manifeste à divers endroits notamment dans les foyers, les lieux de travail et de culte etc. Les chiffres concernant les violences basées sur le genre sont alarmants. En effet, selon l'Enquête Démographique et de Santé du Mali (EDSM-VI 2018), au moins 45 % des femmes de 15 à 49 ans ont subi des actes de violence physique ou sexuelle dans notre pays ; environ la moitié des femmes (49 %) de la même tranche, en union ou en rupture d'union ont subi de violences émotionnelle, psychologique, physique et/ou sexuelle. Parmi les victimes, **68 %** n'ont jamais recherché d'aide et n'en ont jamais parlé à personne. Cette même enquête montre un taux de mariage de **53 %** avant l'âge de 18 ans et un taux de 18 % avant 16 ans toujours dans la tranche d'âge de 15 à 49 ans. Chaque année, le nombre de cas de violences basées sur le genre rapportés augmente. En effet, selon le Système de Gestion des Informations sur les VBG (GBVIMS), pour la seule année 2021, environ 9540 cas ont été enregistrés dont **98 %** des survivants étaient des femmes et **51 %** sont des filles de moins de 18 ans.

Par ailleurs, il convient de signaler une insuffisance notoire de données statistiques fiables, les VBG, notamment en milieux scolaire et universitaire. Selon les statistiques de l'Education, seulement un (01) élève sur deux (02) soit (**51,6 %**), inscrit à l'école termine le premier cycle de l'enseignement fondamental, et pour les filles, c'est moins de la moitié d'entre elles, soit (**49,7 %**). Parmi les élèves inscrits en 7<sup>e</sup> année, un peu plus d'un tiers (**36,2 %**) achèvent le second cycle du même ordre d'enseignement. Ce chiffre est de **39,95 %** en ce qui concerne les filles.

Selon les résultats de l'étude réalisée par l'UNICEF en 2010 sur la violence faite aux enfants à l'école au Mali, **76,1 %** des répondants pensent que les victimes gardent le silence par manque de confiance ou en raison de l'inaction des autorités face aux incidents. Plus de la moitié des répondants (**50,6 %**), et surtout les parents, affirment qu'ils n'informeront pas les autorités compétentes des châtiments corporels administrés à leurs enfants. La violence faite aux enfants en milieu scolaire est un déni du droit d'accès à l'éducation, à une éducation de qualité et au respect de la personne et à la non-discrimination dans le système éducatif. Tout enfant a droit à un enseignement qui favorise l'épanouissement de sa personnalité, le développement de ses dons, de ses aptitudes mentales et physique dans toute la mesure de ses potentialités. Aussi, la privation de ce droit à l'éducation est une violence faite aux enfants.

Le phénomène des VBG, intégrant les grossesses non désirées, est aussi particulièrement présent dans les milieux scolaire et universitaire dont le nombre de victimes, en l'occurrence les élèves et les étudiants serait important. Les violences basées sur le genre et la grande problématique de l'hygiène à l'école, font également partie intégrante des causes profondes de la réduction des performances scolaires des élèves.

Pour mieux cerner le phénomène complexe que sont les VBG, la production et l'utilisation de données statistiques de qualité y afférentes sont capitales pour mettre en place un mécanisme national de production de données fiables sur les Violences Basées sur le Genre en vue de faciliter la prise de décision aux niveaux politique et programmatique. Ce mécanisme facilitera également le suivi-évaluation des actions initiées et mises en œuvre dans la perspective de l'atteinte l'objectif de zéro cas de VBG à l'horizon 2030.

C'est donc dans ce cadre qu'il est prévu de réaliser une étude sur les déterminants des VBG en milieux scolaire et universitaire dans les zones d'intervention du PSI notamment les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et le District de Bamako avec l'appui technique et financier du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et de l'Union européenne à travers le Programme Initiative Spotlight (PIS).

## **2. Objectifs de l'étude**

L'objectif global de cette étude est de fournir au Gouvernement du Mali et à l'ensemble des parties prenantes, une base de connaissances pertinentes sur l'ampleur des VBG en milieux scolaire et universitaire. Il s'agit spécifiquement de :

- mesurer l'ampleur des VBG en milieux scolaire et universitaires suivant les types de violences et le profil des auteurs présumés ;
- déterminer les facteurs d'exposition aux VBG en milieux scolaire et universitaire ;
- identifier les obstacles liés à la dénonciation des cas de VBG en milieux scolaire et universitaire et leur prise en charge ;
- analyser les forces et les faiblesses en matière de prise en charge des survivant.es de VBG en milieux scolaire et universitaire.

### 3. Résultats attendus

- l'ampleur des VBG est connu suivant types de violence exercées sur les survivant.es et selon le profil des auteurs présumés ;
- les facteurs d'exposition aux VBG et aux pratiques néfastes en milieux scolaire et universitaire sont connus ;
- les contraintes liées à la déclaration des survivant.es de VBG en milieux scolaire et universitaire et leur prise en charge sont identifiées ;
- les forces et les faiblesses en matière de prise en charge des survivant.es de VBG en milieu scolaire et universitaire sont analysées.

### 4. Méthodologie

Dans le cadre cette étude, la méthodologie préconisée sera axée sur l'utilisation de la démarche mixte, combinant les deux approches (quantitative et qualitative). Le choix de cette méthode se justifie par le fait qu'elle permet à la fois de collecter les données quantitatives et de faire des analyses approfondies sur le sujet.

### 5. Responsable

L'INSTAT est chargé de la réalisation de cette étude en collaboration avec les universités, les instituts de recherche, les cellules de planification et de statistique des secteurs de l'Education et le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille à travers le Programme National pour l'abandon des Violences Basées sur le Genre (PNVBG) et la Direction Nationale de la Promotion de l'Enfant et de la Famille (DNPEF).

### 6. Le livrable

A l'issue de cette étude, un rapport analytique sera disponible et fera entre autres le point sur : (i) les divers types de VBG selon les auteurs présumés des violences mettant l'accent sur le profilage des victimes et des agresseurs, (ii) les facteurs d'exposition aux VBG, (iii) les contraintes liées à la déclaration des victimes de VBG, (iv) les forces et les faiblesses en matière de prise en charge des victimes de VBG.

### 7. Cadre et durée de l'étude

Cette étude qui couvrira les régions d'intervention du Programme Spotlight Initiative (PSI) que sont les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et le district de Bamako et s'étalera sur une période de trois mois allant d'octobre à décembre 2022 conformément au chronogramme indicatif ci-après :

Rubriques	Octobre 2022	Novembre 2022	Décembre 2022
Activités préparatoires			
Formation des agents			
Phase pilote			
Déploiement des équipes			
Collecte de données			
Apurement des données			
Analyses des données et élaboration du rapport			
Validation du rapport d'analyse			

### 8. Budget détaillé

Les activités sont financées dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Travail Annuel (PTA) 2022 avec l'appui technique et financier du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et de l'Union européenne à travers le Programme Initiative Spotlight (PIS).

## **Annexe5 : Note méthodologique de l'Étude sur les déterminants des Violences Basées sur le Genre (VBG) en milieux scolaire et universitaire dans les régions spotlight**

### **1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Les Violences Basées sur le Genre (VBG) sont un phénomène généralisé à travers le monde, qui diffère d'un pays à l'autre selon le contexte social, historique, économique, politique et culturel. Les VBG sont reconnues comme une violation des droits humains des personnes à l'encontre desquelles ces actes sont commis. Les personnes affectées par les VBG sont dans leur large majorité les femmes et les filles, même si certains hommes et garçons sont parfois aussi affectés. Au regard de leur ampleur ainsi que leurs conséquences graves, les VBG constituent un véritable phénomène de société qui impacte négativement le processus de développement socioéconomique.

Au Mali, l'ampleur du problème des VBG est manifeste à divers endroits notamment dans les foyers, les lieux de travail, de culte etc. Le phénomène des VBG, est présent dans les milieux scolaire et universitaire et constitue l'un des facteurs d'échec et d'abandon scolaire.

Par ailleurs, la violence faite aux enfants en milieu scolaire est un déni du droit d'accès à l'éducation, à une éducation de qualité et au respect de la personne et à la non-discrimination dans le système éducatif. Tout enfant a droit à un enseignement qui favorise l'épanouissement de sa personnalité, le développement de ses dons, de ses aptitudes mentales et physique dans toute la mesure de ses potentialités. Aussi, la privation de ce droit à l'éducation est une violence faite aux enfants. Selon les statistiques de l'Education, seulement un (01) élève sur deux (02) soit (**51,6 %**), inscrit à l'école termine le premier cycle de l'enseignement fondamental, et pour les filles, c'est moins de la moitié d'entre elles, soit (**49,7 %**). Parmi les élèves inscrits en 7<sup>e</sup> année, un peu plus d'un tiers (**36,2 %**) achèvent le second cycle du même ordre d'enseignement. Ce chiffre est de **39,95 %** en ce qui concerne les filles, à cause des mariages d'enfants, la mobilité des enfants, le travail des enfants surtout dans les placers (site d'orpillage).

Selon les résultats de l'étude réalisée par l'UNICEF en 2010 sur la violence faite aux enfants à l'école au Mali, **76,1 %** des répondants pensent que les victimes gardent le silence par manque de confiance ou en raison de l'inaction des autorités face aux incidents. Plus de la moitié des répondants (**50,6 %**), et surtout les parents, affirment qu'ils n'informeront pas les autorités compétentes des châtiments corporels administrés à leurs enfants. La violence faite aux enfants en milieu scolaire est un déni du droit d'accès à l'éducation, à une éducation de qualité et au respect de la personne et à la non-discrimination dans le système éducatif. Il faut ajouter à cela la non dénonciation des violences faites aux enfants. Plus de la moitié des répondants (50,6 %), et surtout les parents, affirment qu'ils n'informeront pas les autorités compétentes des châtiments corporels administrés à leurs enfants.

Le manque de qualité de la formation des maîtres, selon 64,5 % des répondants, et la méconnaissance des méthodes non-violentes de discipline perpétuent le phénomène. La violence physique a des conséquences sur la santé de l'enfant mais également sur son développement social, psychologique et cognitif. Elle peut entraîner des dépressions et une perte de l'estime de soi. Elle a des conséquences sur la concentration, la motivation et la réussite à l'école (selon 12 % des répondants) et peut mener à l'absentéisme (selon 22,7 % des répondants) et à l'abandon scolaire (16,2 % des répondants).

Toujours selon les résultats de l'étude de 2010 sur la violence en milieu scolaire, le harcèlement sexuel d'un enseignant sur un élève est de loin le type de violence sexuelle le plus cité par les répondants (71,1 %), vient ensuite le harcèlement sexuel d'un élève ou groupe d'élèves sur un élève (un peu plus d'un tiers des répondants). Les enseignants et les élèves masculins sont généralement les auteurs de cette violence sexuelle, même si les filles sont également pointées du doigt en ce qui concerne le harcèlement des enseignants. Les filles sont cependant les premières victimes des violences sexuelles, même si un cinquième des répondants pense que la violence sexuelle concerne également les garçons.

Pour mieux cerner ce phénomène, la production et l'utilisation de données statistiques de qualité sont capitales pour mettre en place un mécanisme national de production de données fiables sur les VBG en vue de faciliter la prise de décision aux niveaux politique et programmatique. Ce mécanisme facilitera également le suivi-évaluation des actions initiées et mises en œuvre en vue d'atteindre l'objectif de zéro cas de VBG à l'horizon 2030.

Il importe donc de conduire une étude quantitative et qualitative approfondie sur les déterminants des VBG dans le milieu scolaire et universitaire afin que des mesures correctives appropriées puissent être suggérées aux pouvoirs publics. Les résultats de cette importante étude pourront alimenter le débat public-privé pour l'élimination des VBG qui, malheureusement viennent s'ajouter à celle de l'insécurité qui avait déjà mis à rudes épreuves le système d'enseignement. Ils vont en outre servir à revisiter les objectifs de la Stratégie nationale pour l'abandon des violences basées sur le genre (2020-2030), du Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023), de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et de l'Agenda 2030 relatifs aux Objectifs du Développement Durables (ODD) en vue de dégager une réponse holistique pour l'atténuation des effets néfastes des VBG en milieux scolaire et universitaire au Mali.

C'est dans cette perspective que la réalisation d'une étude sur les VBG en milieux scolaire et universitaire est initiée par l'Institut National de la Statistique (INSTAT) en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA).

## **2. OBJECTIFS**

### **2.1. Objectif global**

L'objectif global de cette étude est de fournir au Gouvernement du Mali et à l'ensemble des acteurs au développement, une base de connaissances pertinentes sur l'ampleur des VBG en milieux scolaire et universitaire.

### **2.2. Objectifs spécifiques**

La présente étude vise plus précisément à :

- déterminer l'ampleur des VBG en milieux scolaire et universitaire ;
- identifier les divers types de violences en milieux scolaire et universitaires selon les auteurs des violences ;
- déterminer les facteurs d'exposition aux VBG en milieux scolaire et universitaire ;
- identifier les obstacles liés à la dénonciation des cas de VBG en milieux scolaire et universitaire et leur prise en charge ;
- analyser les forces et les faiblesses en matière de prise en charge des survivant/es de VBG en milieux scolaire et universitaire.

### 3. METHODOLOGIE

Dans le cadre cette étude, la méthode mixte sera utilisée, combinant les deux approches (quantitative et qualitative). Le choix de cette méthode se justifie par le fait qu'elle permet à la fois de collecter les données quantitatives et de faire des analyses approfondies sur le sujet.

#### 3.1. Enquête quantitative

##### 3.1.1. Champ géographique et Population cible

L'enquête se déroulera dans les centres urbains des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, et le District de Bamako et les localités périphériques de ces centres considérés comme rurales.

Les populations cibles sont principalement :

- les élèves survivant.es de VBG au niveau de la cinquième et sixième année de l'enseignement fondamental 1 ;
- les élèves survivant.es de VBG au niveau de l'enseignement fondamental 2 ;
- Les élèves survivant.es de VBG au niveau de l'enseignement secondaire, technique et professionnel ;
- les étudiants survivant.es de VBG au niveau de l'enseignement supérieur.

##### 3.1.2. Méthodes et Outils de collecte

Trois outils de collecte seront utilisés dans cette approche.

- a) La fiche de dénombrement et de tirage des élèves/étudiants (outils 1) : Ces outils permettront de tirer aléatoirement et d'identifier les élèves/étudiants pour réaliser l'enquête individuelle.
- b) Le questionnaire individuel élèves/ étudiants (outil 2) : Cet outil sera adressé aux élèves et des étudiants et permettra de collecter les informations sur les violences faites aux élèves/étudiants, les caractéristiques des survivants et des auteurs, les lieux où ces violences se manifestent, les obstacles liés aux dénonciations, les facteurs d'exposition des VBG, les forces et les faiblesses en termes de prise en charge.

Ce même questionnaire sera adressé aux parents ou tuteurs des élèves mineures qui ne sont pas en mesure de répondre aux questions.

##### c) Echantillonnage :

L'échantillon sera déterminé suivant trois (03) étapes :

##### ✓ Étape 1 : Détermination de l'échantillon total des élèves à enquêter

A partir de la liste des écoles (base de sondage) répartie selon les ordres d'enseignement concernés (fondamental, secondaire et supérieur), le milieu de résidence (urbain et rural) et le statut de l'école (publique, privée, communautaire et medersa), fournie par la Cellule de Planification et de Statistique du Secteur de l'Education et les Académies d'Enseignement, la taille de l'échantillon des élèves à enquêter été déterminée par la formule suivante :

La taille  $n$  de l'échantillon des mesures requise pour un domaine d'étude est donnée par la relation ci-après :

$$n = \frac{t^2 (1-r)r * deff}{(d)^2}$$

où :

- $n$  est la taille de l'échantillon des individus à enquêter ;
- $t$  lié à un intervalle de confiance de 95% pour l'échantillonnage par grappes (2,045) ;
- $r$  est la valeur présumée de l'indicateur de référence étudié ;
- $deff$  est l'effet de sondage dû à l'utilisation d'un sondage complexe par rapport au sondage aléatoire simple ;
- $d$  est la précision relative désirée.

### ✓ Étape 2 : Détermination des écoles et des élèves à enquêter

Au deuxième degré, le nombre d'écoles à enquêter est déterminé en faisant le rapport entre la taille ( $n$ ) de l'échantillon des élèves à enquêter et le nombre d'élèves (35) par école retenue. Ainsi le tableau suivant donne un aperçu global de l'échantillon des élèves/étudiants à enquêter par région et ordre d'enseignement.

**Tableau 1 : Répartition de la taille de l'échantillon par région et par ordre d'enseignement**

REGION	FONDAMENTAL1	FONDAMENTAL2	SECONDAIRE	SUPERIEUR	TOTAL
KAYES	910	490	140	0	1 540
KOULIKORO	1 295	875	595	35	2 800
SIKASSO	1 295	595	175	0	2 065
SEGOU	875	385	315	35	1 610
BAMAKO	840	1 015	630	560	3 045
<b>TOTAL</b>	<b>5 215</b>	<b>3 360</b>	<b>1 855</b>	<b>630</b>	<b>11 060</b>

**Source** : Etude sur les déterminants des VBG en milieux scolaire et universitaire, INSTAT - 2022

Sur la base de l'échantillon global ci-dessus, les tableaux suivants donnent la répartition de l'échantillon des écoles et des élèves/étudiant à enquêter par région et par ordre d'enseignement.

**Tableau 2 : Répartition de la taille de l'échantillon au niveau du Fondamental 1**

REGION	NOMBRE D'ECOLES	NOMBRE D'ELEVE A ENQUETER PAR ECOLE	NOMBRE D'ELEVES A ENQUETER PAR REGION
KAYES	26	35	910
KOULIKORO	37	35	1 295
SIKASSO	37	35	1 295
SEGOU	25	35	875
BAMAKO	24	35	840
<b>TOTAL</b>	<b>149</b>		<b>5 215</b>

**Source** : Etude sur les déterminants des VBG en milieux scolaire et universitaire, INSTAT – 2022

**Tableau 3 : Répartition de la taille de l'échantillon au niveau du Fondamental 2**

REGION	NOMBRE D'ECOLES	NOMBRE D'ELEVE A ENQUETER PAR ECOLE	NOMBRE D'ELEVES A ENQUETER PAR REGION
BAMAKO	29	35	1 015
KAYES	14	35	490
KOULIKORO	25	35	875

SIKASSO	17	35	595
SEGOU	11	35	385
<b>TOTAL</b>	<b>96</b>		<b>3 360</b>

**Source** : Etude sur les déterminants des VBG en milieux scolaire et universitaire, INSTAT - 2022

**Tableau 4 : Répartition de la taille de l'échantillon au niveau du Secondaire**

REGION	NOMBRE D'ECOLES	NOMBRE D'ELEVE A ENQUETER PAR ECOLE	NOMBRE D'ELEVES A ENQUETER PAR REGION
BAMAKO	18	35	630
KAYES	4	35	140
KOULIKORO	17	35	595
SIKASSO	5	35	175
SEGOU	9	35	315
<b>TOTAL</b>	<b>53</b>		<b>1 855</b>

**Source** : Etude sur les déterminants des VBG en milieux scolaire et universitaire, INSTAT - 2022

**Tableau 5 : Répartition de la taille de l'échantillon au niveau du Supérieur**

REGION	NBRE ECOLE	NOMBRE D'ELEVE A ENQUETER PAR ECOLE	NOMBRE D'ELEVES A ENQUETER PAR REGION
BAMAKO	16	35	560
KAYES	0	35	0
KOULIKORO	1	35	35
SEGOU	1	35	35
SIKASSO	0	35	0
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>35</b>	<b>630</b>

**Source** : Etude sur les déterminants des VBG en milieux scolaire et universitaire, INSTAT - 2022

✓ **Étape 3 : Tirage des élèves à enquêter par école**

Le tirage des élèves à enquêter par école se fera aléatoirement sur la base de la liste des élèves fournie par Les administrations scolaires et universitaires. Ce tirage prendra en compte certaines caractéristiques notamment le sexe et la classe de la population cible.

### 3.1.3. Recrutement et Formation des agents

Soixante (60) agents répartis en vingt (20) équipes seront recrutés pour collecter les données sur le terrain. Chaque équipe sera composée de deux (02) agents et un (01) chef d'équipe.

Pour prévenir les cas de désistement pouvant entacher le bon déroulement des opérations de collecte des données, cinq (05) agents supplémentaires seront recrutés et suivront la formation.

La formation des enquêteurs sera assurée par l'équipe technique et s'étendra sur quatre (04) jours. Elle consistera en des exposés théoriques concernant les techniques d'enregistrement des informations et des exercices pratiques sur la façon de remplir les questionnaires.

Un manuel de l'enquêteur sera élaboré à cet effet pour définir tous les termes et concepts utilisés dans les questionnaires, décrire et expliquer le processus et les questions posées. Il précisera l'importance de l'enquête, situera le rôle des différents intervenants (enquêteurs, superviseur) ainsi que la conduite à observer. Le manuel est un document précieux pour l'ensemble du personnel d'enquête car il les oriente pendant toute l'opération de collecte de données.

Les enquêteurs/trices seront sélectionnés après la formation et selon leurs résultats aux différents tests qui leur seront soumis. Les enquêteurs/trices qui ne seront pas retenus constitueront la liste d'attente pour les éventuels remplacements.

Pour tester les outils de collecte des données, une enquête pilote sera effectuée. Elle aura pour objectifs de vérifier :

- ✓ la qualité des questions et la qualité de l'information obtenue ;
- ✓ la clarté et la compréhension des terminologies utilisées dans les questionnaires par les enquêteurs et les enquêtés pour voir leur adéquation ;
- ✓ l'utilité des instructions données pour chaque question ;
- ✓ la meilleure façon d'organiser le travail d'équipe ;
- ✓ l'adéquation des programmes de saisie aux questionnaires.

#### **3.1.4. Déroulement de l'enquête**

Les travaux de collecte de cette enquête se dérouleront pendant quinze (15) jours.

Avant l'enquête dans les écoles, on procédera à un tirage aléatoire d'un nombre d'établissements scolaires sur la base de liste exhaustive des écoles fournie par la CPS et les académies. Ensuite, Au deuxième degré, sur la base de la liste des élèves des écoles sélectionnées fournie par l'administration scolaire, on procédera au tirage aléatoire et à l'enquête individuelle de 35 élèves par école retenue.

Pour cette enquête, l'interview sera faite en utilisant les Tablettes Androïdes ou Windows avec l'application CSPRO qui sera développée à cet effet. Ainsi, les réponses des questions seront directement saisies dans la Tablette par les agents de terrain. Elles seront ensuite contrôlées par un programme édition puis transférées vers le serveur central.

#### **3.1.5. Traitement et Analyse des données**

L'apurement et l'analyse des données seront effectués à l'aide du logiciel SPSS ou STATA.

Un plan de tabulation de l'enquête sera élaboré pour la production des tableaux contenant indicateurs. Un rapport d'analyse sera également élaboré et partagé avec les différents acteurs qui travaillent dans le domaine des VBG.

### **3.2. Enquête qualitative**

#### **a) Méthodes et outils de collecte des données**

Cette enquête se fera avec deux outils de collecte des données : le guide d'entretien et un questionnaire qui sera utilisé pour les Groupes de discussion.

**Le guide d'entretien** sera administré auprès des responsables des écoles (Directeurs d'écoles, des CAP, des Académies et des doyens des facultés), les autorités locales et les parents d'élèves survivants des VBG pour recueillir leurs connaissances et leurs perceptions sur le phénomène des VBG en milieu scolaire et universitaire.

**Le questionnaire de Focus Groupe** permettra d'animer les discussions de groupes avec les enseignants, les élèves et étudiants survivants des violences, les autorités coutumières, les associations de parents d'élèves survivants des VBG et les comités de gestion scolaire.

## b) Echantillonnage

L'objectif de l'enquête qualitative est d'avoir un large éventail des discours sur la violence contre les enfants à partir de participants diversifiés. Ainsi dans chaque région de l'enquête, six (06) écoles seront sélectionnées aléatoirement dont trois (03) en milieu rural et trois (03) en milieu urbain. Toutefois pour le District de Bamako, toutes les écoles sélectionnées sont urbaines. Dans chaque école retenue, des entretiens individuels seront effectués et des discussions de groupe seront organisées.

### 3.2.1. Champ géographique et Population cible

Cette population concernera les autorités locales (Préfecture et mairie) et coutumières, les responsables des écoles (Direction d'écoles, CAP, AE et Rectorat), les enseignants, les parents d'élèves et élèves et étudiants survivants de violences, les comités de Gestion Scolaires (CGS)/Associations des Parents d'Elèves (APE) de toutes les régions de l'étude. Le Focus Groups regroupera au moins un représentant des cibles citées plus haut.

### 3.2.2. Recrutement et formation des enquêteurs

Pour les besoins de l'enquête qualitative, vingt (20) agents constituant cinq (05) équipes seront recrutés. Chaque équipe sera composée de trois (03) animateurs et un (01) chef d'équipe. Ces animateurs seront des sociologues et des anthropologues ayant un bon niveau en matière de collecte des données qualitatives. La formation sera assurée par les cadres de l'INSTAT avec l'appui d'une personne ressource.

### 3.2.3. Déroulement de l'enquête qualitative

La collecte des données qualitatives portera sur l'administration d'un guide d'entretien et la réalisation d'un focus groups en vue de collecter des informations dans le but de confirmer ou d'infirmer les informations recueillies à l'issue de l'enquête quantitative. Les agents utiliseront leurs téléphones pour enregistrer les informations.

### 3.2.4. Traitement et Analyse des données

La technique d'exploitation des données qualitatives sera basée sur l'analyse de contenu. Elle va consister en la transcription intégrale des informations collectées.

## 4. Chronogramme

La réalisation de cette étude sera faite suivant le chronogramme ci-dessous :

PHASES/ACTIVITES	OCTOBRE 2022				NOVEMBRE 2022				DECEMBRE 2022				JANVIER 2023				FEVRIER 2023			
	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4
<b>Elaboration et Validation des différents documents techniques et financiers de l'Etude</b>																				
Elaboration et validation des Termes de références de l'Etude y compris le budget																				
Elaboration et validation de la note méthodologique de l'Etude																				
<b>Recrutement du Consultant</b>																				
Préparation et lancement du dossier d'appel d'offre de recrutement d'un																				



Traitement, Analyse des données et Rédaction du Rapport																
Apurement des données collectées																
Elaboration du Plan d'analyse et de tabulation																
Transcription des données Focus																
Elaboration du rapport d'analyse quantitative et qualitative																
Tenue de la troisième réunion de coordination de l'Equipe Technique d'Orientation et de Suivi (CTOS)																
PHASE 4 : VALIDATION ET RESTITUTION DU RAPPORT																
Organisation de l'atelier national de validation du Rapport de l'Etude																
Reproduction Documents et Impression Rapport (y compris dépliant et infographie)																
Organisation d'ateliers régionaux de restitution/diffusion des résultats																
Ventilation des copies du Rapport imprimé																

## Annexe6 : Questionnaire individuel Élève/Étudiant/Parent/Tuteur

### QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL « ELEVE/ETUDIANT » (ED\_VBG\_QIE-2022)

QUESTIONNAIRE N° | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ |

TYPE DE QUESTIONNAIRE : | \_\_\_\_ |

1. Elève/ Etudiant
2. Parent/Tuteur

OCTOBRE 2022

#### « Consentement éclairé »

**A l'Enquêteur :** Merci de lire le formulaire de consentement éclairé avant de commencer l'entretien.

Bonjour. Je suis Mr/Mme \_\_\_\_\_ et je travaille pour le compte de l'Institut National de la Statistique du Mali (INSTAT). Nous effectuons actuellement une enquête sur les violences basées sur le genre en milieux scolaire et universitaire. La participation à cette enquête est volontaire et vous pouvez refuser de répondre à des questions particulières ou à toutes les questions. Nous espérons cependant que vous accepterez de participer à cette enquête car votre opinion est importante pour nous. Nous allons vous poser quelques questions souvent sensibles. Les informations que vous allez nous fournir seront utiles pour le Gouvernement et ses partenaires en vue de mettre en place des stratégies

permettant de lutter contre les violences basées sur le genre notamment en milieu scolaire et universitaire. Les données seront collectées à des fins purement statistiques et resteront strictement confidentielles. Seules les personnes impliquées dans la collecte et l'analyse auront accès aux données. Aucune donnée personnelle ne sera partagée. L'entretien durera 30 à 45 minutes.

Acceptez-vous de participer à l'enquête ? OUI /\_\_\_/ NON /\_\_\_/

Après l'entretien, si vous souhaitez corriger ou effacer les informations fournies aujourd'hui, contactez les numéros suivants : 76021926 – 76241540 – 77286029

Avez-vous des questions ? OUI /\_\_\_/ NON /\_\_\_/

Je peux commencer l'entretien ? OUI /\_\_\_/ NON /\_\_\_/

**La personne enquêtée répondra :** Je comprends pleinement les informations que l'on m'a données sur l'usage et la conservation de mes données personnelles par l'INSTAT et son partenaire UNFPA et je donne mon accord." Avec OUI/ NON en modalité de réponse.

OUI /\_\_\_/ NON /\_\_\_/

#### SECTION 1 : IDENTIFICATION DE L'ENQUETE

Code	Questions	Réponse	Code réponse
1.01	Région		__
1.02	Cercle		__
1.03	Commune		__
1.04	Village/Quartier (V/Q)		__ __ __
1.05	Milieu de résidence	1=Urbain 2=Rural	__
1.06	Ordre d'enseignement	1=Fondamental 2=Secondaire 3=Supérieur	__
1.07	Nom de l'Etablissement	Si (1.06)=2 ► 1.09 Si (1.06)=3 ► 1.10	__ __
1.08	Centre d'Animation Pédagogique (CAP)		__ __
1.09	Académie d'Enseignement (AE)	Saut inconditionnel ►► 1.11	__
1.10	Niveau de rattachement de l'établissement supérieur	1=Rectorat 2=Autre	__
1.11	Statut de l'école	1=Public 2=Privé 3=Communautaire 4=Medersa	__
1.12	Coordonnées GPS	Longitude, Latitude, Altitude, précision	
1.13	Nom de l'enquêteur		
1.14	Nom du Chef d'équipe		
1.15	Date de l'enquête		

#### SECTION 2 : CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUE DE L'ENQUÊTE

Code	Questions	Réponse	Code réponse
2.01	Nom du répondant		
2.02	Age du répondant (en année révolue)		__ __
2.03	Sexe du répondant	1. Masculin 2. Féminin	__

2.04	Quelle est actuellement votre situation matrimoniale ?	1. Marié(e) 2. Célibataire 3. Veuf (ve) 4. Divorcé 5. Séparé 7. Autres à préciser	__
2.05	Quel est votre niveau d'instruction ?	0=Aucun 1=Alphabétisé 2=Coranique 3=1er cycle Fondamental 4=2e cycle Fondamental 5=Secondaire 6=Supérieur	__
2.06	Quelle est la classe que vous fréquentez ?	1=1 <sup>ère</sup> année 2=2 <sup>ème</sup> année 3=3 <sup>ème</sup> année 4=4 <sup>ème</sup> année 5=5 <sup>ème</sup> année 6=6 <sup>ème</sup> année 7=7 <sup>ème</sup> année 8=8 <sup>ème</sup> année 9=9 <sup>ème</sup> année 10=10 <sup>ème</sup> année 11=11 <sup>ème</sup> année 12=12 <sup>ème</sup> année	__ __
2.07	Quelle est votre groupe ethnique ?	1. Bambara 2. Malinke 3. Soninke 4. Senoufo 5. Minianka 6. Dogon 7. Bozo 8. Bwa 9. Peulh 10. Songhoï 11. Touareg 12. Arabe 13. Maure 97= Autre ethnique à préciser	__ __
2.08	Quelle est votre religion ?	1. Musulman 2. Chrétien 3. Animiste 4. Sans religion 7= Autre religion à préciser	__

### SECTION 3 : VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE EN MILIEUX SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

*Cette section s'adresse uniquement aux élèves et étudiants afin d'appréhender les violences faites aux élèves/étudiants, les connaissances, les caractéristiques des survivants et des auteurs, les lieux où ces violences se manifestent, les obstacles liés aux dénonciations, les facteurs d'exposition des VBG, les forces et les faiblesses en termes de prise en charge.*

Code	Questions	Réponse	Code réponse
3.01	Avez-vous entendu parler de violences basées sur le genre ?	1. Oui 2. Non	__
3.02	Les formes de violences suivantes ont-elles eu lieu dans votre établissement ? (Plusieurs réponses sont possibles)	1. Harcèlement des filles par les garçons 2. Harcèlement des garçons par de filles 3. Viol 4. Attouchement/ Caresse 5. Frapper les élèves 6. Insulter les élèves	__   __   __   __   __   __   __

		<ul style="list-style-type: none"> <li>7. Pression des enseignants sur les filles</li> <li>8. Harcèlement des filles par les enseignants</li> <li>9. Manque de toilettes séparées à l'école pour les filles et les garçons</li> <li>10. Injustice dans la notation des élèves</li> <li>11. Exclusion des filles de certaines activités scolaires</li> <li>12. Enseignants plus proches des filles que des garçons</li> <li>13. Enseignants plus proches des garçons que des filles</li> <li>14. Harcèlement par le personnel administratif</li> <li>15. Les infrastructures ne répondent pas aux besoins des personnes en situation d'handicap ?</li> <li>16. Harcèlement des enseignants par les élèves/étudiants ?</li> <li>17. Mariage d'enfant</li> <li>97=Autre à préciser : .....</li> </ul>	
<b>3.03</b>	En cas de violence basée sur le genre en milieu scolaire que doit-on faire ? (Plusieurs réponses sont possibles)	<ul style="list-style-type: none"> <li>0. <i>Aucun/rien</i></li> <li>1. <i>En parler à ses parents</i></li> <li>2. <i>En parler à l'administration scolaire immédiate</i></li> <li>3. <i>En parler à l'administration scolaire plus haute</i></li> <li>4. <i>Se rendre justice</i></li> <li>5. <i>Dénoncer à la justice</i></li> <li>6. <i>Dénoncer à la police/gendarmerie</i></li> <li>7. <i>Dénoncer auprès des chefs coutumiers</i></li> <li>8. <i>Chercher de l'aide auprès des services sociaux</i></li> <li>9. <i>ONG spécialisées</i></li> <li>97=Autre à préciser : .....</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li> __ </li> <li> __ </li> <li> __ </li> <li> __ </li> <li> __ </li> <li> __ </li> <li> __ </li> </ul>
<b>3.04</b>	En cas de violence basée sur le genre en milieu scolaire où doit-on se rendre ? (Plusieurs réponses sont possibles)	<ul style="list-style-type: none"> <li>0. <i>Aucun</i></li> <li>1. <i>A l'administration scolaire immédiate</i></li> <li>2. <i>A l'administration scolaire plus haute</i></li> <li>3. <i>A la justice</i></li> <li>4. <i>A la police/gendarmerie</i></li> <li>5. <i>Au centre de santé</i></li> <li>6. <i>Chez les chefs traditionnels</i></li> <li>7. <i>Chez un guérisseur traditionnel</i></li> <li>8. <i>Auprès des ONG spécialisées</i></li> <li>97=Autre à préciser : .....</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li> __ </li> <li> __ </li> <li> __ </li> <li> __ </li> <li> __ </li> <li> __ </li> <li> __ </li> </ul>
<b>3.05</b>	Avez-vous une fois été victime de violence basée sur le genre à l'école ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>1. <i>Oui</i></li> <li>2. <i>Non</i></li> <li>Si 2=Non ► <b>3.20</b></li> </ul>	__
<b>3.06</b>	De quoi avez-vous été victime ? (Plusieurs réponses sont possibles)	<ul style="list-style-type: none"> <li>18. <i>Harcèlement des filles par les garçons</i></li> <li>19. <i>Harcèlement des garçons par de filles</i></li> <li>20. <i>Viol</i></li> <li>21. <i>Attouchement/ Caresse</i></li> <li>22. <i>Frapper les élèves</i></li> <li>23. <i>Insulter les élèves</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li> __ </li> <li> __ </li> <li> __ </li> <li> __ </li> <li> __ </li> <li> __ </li> </ul>

		24. Pression des enseignants sur les filles 25. Harcèlement des filles par les enseignants 26. Manque de toilettes séparées à l'école pour les filles et les garçons 27. Injustice dans la notation des élèves 28. Exclusion des filles de certaines activités scolaires 29. Enseignants plus proches des filles que des garçons 30. Enseignants plus proches des garçons que des filles 31. Harcèlement par le personnel administratif 32. Les infrastructures ne répondent pas aux besoins des personnes en situation d'handicap ? 33. Harcèlement des enseignants par les élèves/étudiants ? 34. Mariage d'enfant 97=Autre à préciser : .....	
3.07	Qui en est l'auteur présumé ?	1. Camarade de classe 2. Ami qui ne fréquente pas l'école 3. Enseignant 4. Parent 5. Membre de l'administration scolaire 6. Personnel de soutien 7. Membre de CGS/APE 8. Inconnu 9. Autre à préciser	
3.08	Quel est son âge ?	1. Moins de 15 ans 2. 15-24 ans 3. 25-34 ans 4. 35-44 ans 5. 45 ans ou plus	__
3.09	Quel est son sexe ?	1. Masculin 2. Féminin	__
3.10	Où est ce que cela a eu lieu ? (Plusieurs réponses sont possibles)	1. Salle de classe 2. Cours de l'école 3. En allant à l'école 4. En retournant à la maison 5. A la direction de l'école 6. Chez l'enseignant 7. Chez l'élève/Étudiant 97=Autre lieu à préciser : .....	__
3.11	Quand est-ce que cela s'est produit ?	1. Pendant la récréation (heure de pause) 2. Après les cours 3. Pendant le weekend 7=Autre à préciser : .....	__
3.12	Est-ce que vous avez dénoncé ?	1. Oui 2. Non	__
3.13	Si oui à la question 3.12, qu'avez-vous fait ? (Plusieurs réponses sont possibles)	1. <i>En parler à ses parents</i> 2. <i>En parler à l'administration scolaire immédiate</i> 3. <i>En parler à l'administration scolaire plus haute</i> 4. <i>Se rendre justice</i>	__   __   __   __

		<p>5. <i>Dénoncer à la justice</i>  6. <i>Dénoncer à la police/gendarmerie</i>  7. <i>Dénoncer auprès des chefs coutumiers</i>  8. <i>Chercher de l'aide auprès des services socio-sanitaires</i>  9. <i>ONG spécialisées</i>  97=Autre à préciser : .....</p> <p>Saut ►► <b>3.15</b></p>	__
<b>3.14</b>	Sinon à la question 3.12, Pourquoi n'avez-vous pas dénoncé ?	<p>1. Eviter la stigmatisation de ma famille  2. Absence de service approprié  3. Pression de la famille  4. Pression du présumé auteur  5. Manque de confiance aux autorités (police, gendarmerie, justice, etc.)  7=Autre à préciser : .....</p>	__
<b>3.15</b>	Avez-vous cherché de l'assistance ?	<p>1. Oui  2. Non</p>	__
<b>3.16</b>	Si oui, à qui vous vous êtes adressé pour avoir de l'assistance ? (Plusieurs réponses sont possibles)	<p>0. Aucun  1. One Stop Center  2. Au centre de santé  3. Service social  4. A la police/gendarmerie  5. A la justice  6. A l'administration scolaire immédiate  7. A l'administration scolaire plus haute  8. Chez les chefs coutumiers et religieux  9. Chez un guérisseur traditionnel  10. Auprès des ONG spécialisées  97=Autre à préciser  Saut ►► <b>3.18</b></p>	__   __   __   __   __   __
<b>3.17</b>	Sinon, pourquoi n'avez-vous pas cherché l'assistance ? (Plusieurs réponses sont possibles)	<p>1. Eviter la stigmatisation de ma famille  2. Manque de service approprié  3. Pression de la famille  4. Pression des enseignants/ administration scolaire  7=Autre à préciser : .....</p> <p>Saut ►► <b>3.19</b></p>	__   __   __   __
<b>3.18</b>	Quel est le degré de satisfaction ?	<p>1. Pas du tout satisfait  2. Peu satisfait  3. Moyennement satisfait  4. Très satisfait</p>	__
<b>3.19</b>	Selon vous, qu'est-ce qui peut exposer les élèves ou étudiants à ces phénomènes ? (Plusieurs réponses sont possibles)	<p>1. Mauvaise éducation (délinquance)  2. Pression des enseignants  3. Consommation de stupéfiants (alcool, drogue, etc.)  4. effet de l'utilisation des réseaux sociaux  5. Ignorance  6. Comportement dévergondé des élèves/ étudiants  7= Mauvaise fréquentation  7=Autre à préciser : .....</p>	__   __   __   __   __   __
<b>3.20</b>	Résultat de l'interview	<p>1. Complet  2. Partiel</p>	__

## Annexe7 : Tableau relatif à la répartition des différents types de VBG en milieux scolaire et universitaire selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques	Viols		Agressions sexuelles		Agressions physiques		Mariage d'enfants		Dénis de ressources /opportunités /services		Violences psychologiques	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
<b>Régions</b>												
Kayes	518	37,0	78	5,6	926	66,1	187	13,4	547	39,1	739	52,8
Koulikoro	210	9,6	302	13,8	1335	60,8	83	3,8	1110	50,5	1257	57,2
Sikasso	412	19,4	303	14,3	1405	66,2	375	17,7	940	44,3	1310	61,8
Ségou	373	27,5	175	12,9	728	53,6	32	2,4	637	46,9	737	54,3
Bamako	722	27,4	623	23,7	1828	69,4	364	13,8	1234	46,8	1904	72,3
<b>Milieu de résidence</b>												
Urbain	1333	25,6	1070	20,5	3066	58,8	708	13,6	2587	49,6	3467	66,5
Rural	902	20,1	411	9,1	3156	70,2	333	7,4	1881	41,9	2480	55,2
<b>Sexe</b>												
Masculin	1021	21,5	643	13,6	3131	66,0	459	9,7	2104	44,4	2946	62,1
Féminin	1214	24,5	838	16,9	3091	62,3	582	11,7	2364	47,6	3001	60,4
<b>Tranche d'âge</b>												
Moins de 15 ans	1123	18,4	637	10,5	4389	72,0	419	6,9	2278	37,4	3608	59,2
15 - 24 ans	980	29,1	770	22,9	1716	51,0	500	14,9	1996	59,4	2162	64,3
25 - 34 ans	124	56,1	70	31,7	91	41,2	115	52,0	172	77,8	153	69,2
35 - 44 ans	6	25,0	4	16,7	21	87,5	5	20,8	18	75,0	19	79,2
45 ans et plus	2	33,3	0	0,0	5	83,3	2	33,3	4	66,7	5	83,3
<b>Ordre d'enseignement</b>												
Fondamental1	920	19,5	398	8,4	3453	73,1	336	7,1	1640	34,7	2776	58,8
Fondamental2	614	20,1	520	17,0	2082	68,2	225	7,4	1449	47,4	1815	59,4
Secondaire	406	27,7	441	30,1	483	33,0	209	14,3	1006	68,7	1014	69,2
Supérieur	295	63,0	122	26,1	204	43,6	271	57,9	373	79,7	342	73,1
<b>Statut de l'école</b>												
Public	1065	24,7	701	16,3	2778	64,4	560	13,0	2085	48,4	2552	59,2
Privé	814	21,0	645	16,6	2324	59,9	369	9,5	1839	47,4	2510	64,7
Communautaire	19	12,0	8	5,1	151	95,6	3	1,9	70	44,3	122	77,2
Medersa	337	24,7	127	9,3	969	71,1	109	8,0	474	34,8	763	56,0
<b>Ensemble</b>	<b>2235</b>	<b>23,0</b>	<b>1481</b>	<b>15,3</b>	<b>6222</b>	<b>64,1</b>	<b>1041</b>	<b>10,7</b>	<b>4468</b>	<b>46,0</b>	<b>5947</b>	<b>61,3</b>

Source : ED\_VBG 2022, INSTAT

**Tableau 2 : Facteurs d'exposition aux VBG en milieux scolaires et universitaires Pourcentage des différents facteurs d'exposition des cas de VBG par région, milieu de résidence, sexe, âge, ordre d'enseignement, statut de l'école, ED\_VBG, Mali 2022**

Caractéristiques socio-démographiques		Mauvaise éducation (délinquance)		Pression des enseignants		Consommation de stupéfiants (alcool, drogue, etc.)		Effet de l'utilisation des réseaux sociaux		Ignorance		Comportement dévergondé des élèves/étudiants		Mauvaise fréquentation		Autres facteurs d'exposition à préciser	
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Région	KAYES	270	49.8	143	26.4	27	5.0	38	7.0	91	16.8	182	33.6	187	34.5	12	2.2
	KOULIKORO	268	47.8	83	14.8	34	6.1	39	7.0	222	39.6	140	25.0	99	17.6	7	1.2
	SIKASSO	460	58.9	169	21.6	137	17.5	115	14.7	220	28.2	104	13.3	156	20.0	16	2.0
	SEGOU	295	76.4	32	8.3	15	3.9	16	4.1	30	7.8	44	11.4	36	9.3	16	4.1
	BAMAKO	454	56.8	220	27.5	110	13.8	103	12.9	201	25.2	160	20.0	197	24.7	25	3.1
Milieu de résidence	Urbain	913	57.6	334	21.1	199	12.5	182	11.5	368	23.2	383	24.1	392	24.7	50	3.2
	Rural	834	56.2	313	21.1	124	8.4	129	8.7	396	26.7	247	16.7	283	19.1	26	1.8
Sexe	Masculin	834	54.7	360	23.6	164	10.8	143	9.4	367	24.1	300	19.7	337	22.1	41	2.7
	Féminin	913	59.1	287	18.6	159	10.3	168	10.9	397	25.7	330	21.4	338	21.9	35	2.3
Tranche d'âge	Moins de 15 ans	1207	54.6	443	20.1	189	8.6	166	7.5	566	25.6	393	17.8	431	19.5	57	2.6
	15 - 24 ans	493	60.9	180	22.2	103	12.7	103	12.7	178	22.0	208	25.7	201	24.8	19	2.3
	25 - 34 ans	47	94.0	24	48.0	31	62.0	42	84.0	20	40.0	29	58.0	43	86.0	0	0.0
	35 - 44 ans	0	0.0	0	0.0	0	0.0	0	0.0	0	0.0	0	0.0	0	0.0	0	0.0
Ordre d'enseignement	Fondamental 1	1082	53.9	408	20.3	184	9.2	162	8.1	556	27.7	371	18.5	388	19.3	45	2.2
	Fondamental 2	362	58.0	153	24.5	52	8.3	48	7.7	95	15.2	79	12.7	130	20.8	27	4.3
	Secondaire	211	62.4	37	10.9	32	9.5	32	9.5	79	23.4	122	36.1	77	22.8	3	0.9
	Supérieur	92	92.0	49	49.0	55	55.0	69	69.0	34	34.0	58	58.0	80	80.0	1	1.0
Statut de l'école	Public	841	58.5	347	24.1	176	12.2	171	11.9	335	23.3	309	21.5	338	23.5	39	2.7
	Privé	622	55.7	183	16.4	106	9.5	99	8.9	317	28.4	224	20.1	228	20.4	31	2.8
	Communautaire	25	67.6	12	32.4	0	0.0	5	13.5	5	13.5	9	24.3	11	29.7	2	5.4
	Medersa	259	54.3	105	22.0	41	8.6	36	7.5	107	22.4	88	18.4	98	20.5	4	0.8
Ensemble		1747	56.9	647	21.1	323	10.5	311	10.1	764	24.9	630	20.5	675	22.0	76	2.5

Source : ED\_VBG 2022, INSTAT

**Tableau 3 : Différents obstacles liés à la dénonciation des cas de VBG**  
**Pourcentage des principaux obstacles liés à la dénonciation des cas de**  
**VBG par certaines caractéristiques sociodémographiques, ED\_VBG,**  
**Mali 2022**

Caractéristiques socio-démographiques		Eviter la stigmatisation de ma famille		Absence de service approprié		Pression de la famille		Pression du présumé auteur		Manque de confiance aux autorités (police, gendarmerie, justice, etc.)		Par peur		Arrangement entre ami/camarade		Autres raisons de non dénonciation	
		Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Région	KAYES	51	19.8	2	0.8	17	6.6	57	22.2	1	0.4	44	17.1	39	15.2	46	17.9
	KOULIKORO	137	36.9	120	32.3	34	9.2	46	12.4	4	1.1	6	1.6	2	0.5	22	5.9
	SIKASSO	28	6.2	67	14.9	17	3.8	280	62.4	1	0.2	5	1.1	4	0.9	47	10.5
	SEGOU	40	23.3	40	23.3	11	6.4	28	16.3	2	1.2	8	4.7	11	6.4	32	18.6
	BAMAKO	51	12.1	55	13.0	110	26.1	96	22.7	6	1.4	7	1.7	17	4.0	80	19.0
Milieu de résidence	Urbain	154	18.1	127	15.0	124	14.6	217	25.6	9	1.1	31	3.7	45	5.3	142	16.7
	Rural	153	18.6	157	19.1	65	7.9	290	35.3	5	0.6	39	4.7	28	3.4	85	10.3
Sexe du répondant	Masculin	159	18.6	149	17.4	78	9.1	268	31.3	5	0.6	34	4.0	41	4.8	121	14.2
	Féminin	148	18.1	135	16.5	111	13.6	239	29.3	9	1.1	36	4.4	32	3.9	106	13.0
Tranche d'âge	Moins de 15 ans	173	14.7	201	17.0	108	9.2	414	35.1	9	0.8	62	5.3	60	5.1	152	12.9
	15 - 24 ans	125	27.1	77	16.7	80	17.3	83	18.0	2	0.4	8	1.7	13	2.8	74	16.0
	25 - 34 ans	9	30.0	6	20.0	1	3.3	10	33.3	3	10.0	0	0.0	0	0.0	1	3.3
	35 - 44 ans	0	0.0	0	0.0	0	0.0	0	0.0	0	0.0	0	0.0	0	0.0	0	0.0
Ordre d'enseignement	Fondamental 1	156	14.7	204	19.2	68	6.4	411	38.7	3	0.3	57	5.4	56	5.3	108	10.2
	Fondamental 2	50	15.3	20	6.1	86	26.4	52	16.0	8	2.5	6	1.8	15	4.6	89	27.3
	Secondaire	80	36.4	50	22.7	32	14.5	25	11.4	0	0.0	6	2.7	1	0.5	26	11.8
	Supérieur	21	33.9	10	16.1	3	4.8	19	30.6	3	4.8	1	1.6	1	1.6	4	6.5
Statut de l'école	Public	121	15.5	100	12.8	74	9.5	293	37.4	7	0.9	32	4.1	32	4.1	124	15.8
	Privé	158	25.1	150	23.8	88	14.0	118	18.8	7	1.1	17	2.7	24	3.8	67	10.7
	Communautaire	0	0.0	0	0.0	1	7.1	8	57.1	0	0.0	0	0.0	1	7.1	4	28.6
	Medersa	28	11.4	34	13.9	26	10.6	88	35.9	0	0.0	21	8.6	16	6.5	32	13.1
Ensemble		307	18.4	284	17.0	189	11.3	507	30.3	14	0.8	70	4.2	73	4.4	227	13.6

Source : ED\_VBG 2022, INSTAT

Tableau 3 : Répartition des présumés auteurs par type de VBG selon le sexe

Sexe des présumés auteurs des VBG	Viols		Agressions sexuelles		Agressions physiques		Mariages d'enfants (enfant, forcé, Précoce)		Dénis de ressources, d'opportunités		Violences émotionnelles		Total	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
<b>Camarade de classe</b>														
Masculin	8	80,0	101	88,6	592	77,4	2	50,0	151	79,5	456	74,1	869	74,9
Féminin	2	20,0	13	11,4	173	22,6	2	50,0	39	20,5	159	25,9	291	25,1
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>100,0</b>	<b>114</b>	<b>100,0</b>	<b>765</b>	<b>100,0</b>	<b>4</b>	<b>100,0</b>	<b>190</b>	<b>100,0</b>	<b>615</b>	<b>100,0</b>	<b>1160</b>	<b>100,0</b>
<b>Ami qui ne fréquente pas l'école</b>														
Masculin	5	83,3	23	92,0	129	80,6	1	50,0	26	78,8	105	84,7	202	82,1
Féminin	1	16,7	2	8,0	31	19,4	1	50,0	7	21,2	19	15,3	44	17,9
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>100,0</b>	<b>25</b>	<b>100,0</b>	<b>160</b>	<b>100,0</b>	<b>2</b>	<b>100,0</b>	<b>33</b>	<b>100,0</b>	<b>124</b>	<b>100,0</b>	<b>246</b>	<b>100,0</b>
<b>Enseignant</b>														
Masculin	14	93,3	37	86,0	676	82,8	2	100,0	110	87,3	448	81,5	839	84,2
Féminin	1	6,7	6	14,0	140	17,2	0	0,0	16	12,7	102	18,5	157	15,8
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>100,0</b>	<b>43</b>	<b>100,0</b>	<b>816</b>	<b>100,0</b>	<b>2</b>	<b>100,0</b>	<b>126</b>	<b>100,0</b>	<b>550</b>	<b>100,0</b>	<b>996</b>	<b>100,0</b>
<b>Parent</b>														
Masculin	8	80,0	5	100,0	44	50,0	17	65,4	5	27,8	33	47,1	86	54,8
Féminin	2	20,0	0	0,0	44	50,0	9	34,6	13	72,2	37	52,9	71	45,2
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>100,0</b>	<b>5</b>	<b>100,0</b>	<b>88</b>	<b>100,0</b>	<b>26</b>	<b>100,0</b>	<b>18</b>	<b>100,0</b>	<b>70</b>	<b>100,0</b>	<b>157</b>	<b>100,0</b>
<b>Membre de l'administration scolaire</b>														
Masculin	0	0,0	2	66,7	24	85,7	0	0,0	15	88,2	27	81,8	48	87,3
Féminin	0	0,0	1	33,3	4	14,3	1	100,0	2	11,8	6	18,2	7	12,7
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	<b>3</b>	<b>100,0</b>	<b>28</b>	<b>100,0</b>	<b>1</b>	<b>100,0</b>	<b>17</b>	<b>100,0</b>	<b>33</b>	<b>100,0</b>	<b>55</b>	<b>100,0</b>
<b>Personnel de soutien</b>														
Masculin	0	0,0	0	0,0	1	100,0	1	50,0	1	100,0	0	0,0	3	75,0
Féminin	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1	50,0	0	0,0	0	0,0	1	25,0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	<b>1</b>	<b>100,0</b>	<b>2</b>	<b>100,0</b>	<b>1</b>	<b>100,0</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	<b>4</b>	<b>100,0</b>
<b>Membre de CGS/APE</b>														
Masculin	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1	100,0	1	100,0
Féminin	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	<b>1</b>	<b>100,0</b>	<b>1</b>	<b>100,0</b>
<b>Inconnu</b>														
Masculin	18	90,0	9	75,0	23	85,2	1	50,0	6	85,7	19	79,2	55	83,3
Féminin	2	10,0	3	25,0	4	14,8	1	50,0	1	14,3	5	20,8	11	16,7
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>100,0</b>	<b>12</b>	<b>100,0</b>	<b>27</b>	<b>100,0</b>	<b>2</b>	<b>100,0</b>	<b>7</b>	<b>100,0</b>	<b>24</b>	<b>100,0</b>	<b>66</b>	<b>100,0</b>
<b>Autres élèves ou étudiants d'une autre classe ou d'établissement</b>														
Masculin	0	0,0	1	100,0	4	100,0	0	0,0	0	0,0	5	100,0	7	100,0
Féminin	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	<b>1</b>	<b>100,0</b>	<b>4</b>	<b>100,0</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	<b>5</b>	<b>100,0</b>	<b>7</b>	<b>100,0</b>
<b>Autres agresseurs présumés</b>														
Masculin	2	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	2	100,0	1	100,0	5	100,0
Féminin	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>100,0</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	<b>2</b>	<b>100,0</b>	<b>1</b>	<b>100,0</b>	<b>5</b>	<b>100,0</b>
<b>Ensemble</b>														
Masculin	55	87,3	178	87,7	1493	79,0	24	61,5	316	80,2	1095	77,0	2115	78,4
Féminin	8	12,7	25	12,3	396	21,0	15	38,5	78	19,8	328	23,0	582	21,6
<b>Total</b>	<b>63</b>	<b>100</b>	<b>203</b>	<b>100</b>	<b>1889</b>	<b>100</b>	<b>39</b>	<b>100</b>	<b>394</b>	<b>100</b>	<b>1423</b>	<b>100</b>	<b>2697</b>	<b>100</b>

Source : ED\_VBG 2022, INSTAT